

www.e-rara.ch

Dictionnaire universel d'histoire naturelle

Orbigny, Charles d'

Paris, 1844-1849

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27554

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-67877>

[Dol – Dzi.]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

nes de l'Amérique boréale, où elles croissent dans les endroits ombragés, marécageux. Leurs feuilles sont radicales, serrées, étalées ou à peine dressées, oblongues, très entières ou sinueuses-dentées; les fleurs roses ou blanches, assez grandes, dressées ou nutantes, pédicellées, et formant une ombelle terminale sur une scape très simple. (C. L.)

DODO. OIS. — *Voy. DRONTE.*

DODONÆA (Rambert Dodoens, dit Dodonæus, médecin belge du XVI^e siècle). BOT. PH. — Blum., syn. de *Comocladia*, P. Br.

— Genre de la famille des Sapindacées, tribu des Dodonées, établi par Linné (*Gen.*, 855), et renfermant une trentaine d'espèces répandues sous les tropiques des deux continents, et fort communes dans la Nouvelle-Hollande. Ce sont de petits arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, étiplées, tantôt simples et très entières, tantôt imparipennées, dont les folioles ordinairement incisées; à fleurs hermaphrodites ou unisexuées, monoïques ou dioïques, axillaires et terminales, très souvent disposées en grappes. On en cultive une quinzaine d'espèces en Europe. (C. L.)

DODONEACÉES. *Dodonæaceæ.* BOT. PH.

— Tribu de la famille des Sapindacées (*voy. ce mot*), ainsi nommée du genre *Dodonæa* qui lui sert de type. (AD. J.)

DOELLINGERIA (nom propre). BOT. PH.

— Genre de la famille des Synanthérées (Hélianthacées, *nob.*), tribu des Astéroïdées-Astérées, formé par Nees (*Ast.*, 177, *Excl. sp. plur.*), et renfermant un petit nombre de plantes rhizocarpiques, du Japon et de la Chine, ayant le port des *Aster*; à feuilles alternes, dentées en scie ou très entières; à capitules multiflores, hétérogames, dont le rayon blanc, le disque jaune. (C. L.)

DOEMIA. BOT. PH. — *Voy. DÆMIA.*

DOFAN, Adans. MOLL. — On trouve sous ce nom, dans l'ouvrage d'Adanson (*Voyage au Sénégal*), une coquille irrégulièrement contournée, que l'on a prise pour une Serpule, mais qui dépend du genre Vermet. *Voy. ce mot.* (DESH.)

DOGUE, DOGUIN. MAM. — *Voy. CHIEN.*

DOGUETS. POISS. — Nom donné par les pêcheurs à la jeune Morue.

DOIDYRHYNCHUS. INS. — *Voy. DIODYRHYNCHUS.* (C.)

DOIGTS. ZOOLOG. — On appelle *doigts* les

prolongements qui terminent les extrémités supérieures et inférieures des animaux des trois premières classes, et fournissent d'excellents caractères de classification. *Voyez MAMMIFÈRES, OISEAUX et REPTILES.* On a encore donné le nom de *Doigts* aux deux derniers articles mobiles de la pince des Crustacés; et Kirby appelle ainsi l'ensemble des articles de la patte des Insectes, excepté le premier qu'il a nommé tarse.

DOLABELLE. *Dolabella* (*dolabella*, petite doloire). MOLL. — La première figure que l'on ait eue de ce genre, se voit dans l'ouvrage de Rumphius, publié en 1711. Pendant longtemps ce Mollusque fut, à ce qu'il paraît, oublié, et la coquille seule, restée rare dans les anciennes collections, fut connue des auteurs plus modernes. Lamarck, le premier, en 1801, créa pour elle le genre Dolabelle, dont il reconnut, dès le principe, l'analogie avec les Aplysies. Aussi, Lamarck, dans les premiers essais de conchyliologie qu'il publia, maintint-il toujours en contact les deux genres que nous venons de mentionner. La ressemblance qui existe entre la coquille des Dolabelles et celle des Aplysies se manifeste si clairement, que tous les auteurs adoptèrent les idées méthodiques de Lamarck; et bientôt après, Cuvier les confirma pleinement, lorsqu'il publia son beau mémoire anatomique dans les *Annales du muséum*. Cuvier, qui anatomisa les Dolabelles en même temps que les Aplysies, déclara qu'il ne trouvait aucune différence organique entre ces deux genres, et que, pour lui, les Dolabelles devaient rentrer dans les Aplysies à titre de sous-genre; néanmoins les conchyliologues, et Lamarck entre autres, frappés de la différence des coquilles, continuèrent à regarder les Dolabelles comme un genre distinct. Cette opinion devint même si générale, que Cuvier lui-même finit par s'y conformer, et dès lors, dans toutes les méthodes, les deux genres furent maintenus et mis en contact dans une même famille.

Tel était l'état de la science, au moment où, en 1828, M. Rang publia sa Monographie des Aplysiens, monographie très bien faite, et dans laquelle on trouve tous les moyens de juger définitivement la valeur de plusieurs genres, qui ont été successivement introduits dans le voisinage des Aplysies. Dans cette monographie, M. Rang fit voir

que les Dolabelles passaient aux Aplysies, non seulement par la forme des animaux, mais encore par la consistance et la forme de la coquille. Ainsi ceux des naturalistes qui, dans le commencement, ont admis le genre Dolabelle, se fondaient sur ce que, dans cet animal, il y a, à l'extrémité postérieure, une large troncature qui ne se montre pas dans les Aplysies, que le manteau est court et serré sur le dos, tandis que dans les Aplysies il se développe en deux larges lobes, dont l'animal se sert quelquefois pour nager; ils trouvaient aussi dans ce genre une coquille calcaire à sommet calleux; dans l'autre, une coquille cornée, très mince; mais M. Rang a fait voir la forme des animaux se modifiant insensiblement, la troncature postérieure s'adoucit et disparaît, la coquille elle-même subissant des modifications analogues, c'est-à-dire qu'on lui voit perdre la substance calcaire graduellement, jusqu'au moment où il n'en reste plus qu'une couche très mince. Dans cette transformation, la callosité disparaît par degrés, et se trouve remplacée par un point d'attache tout-à-fait semblable à celui des Aplysies proprement dites. Ces observations de M. Rang, que nous venons de résumer de la manière la plus brève, l'ont conduit à cette conséquence, que le genre Dolabelle doit rentrer dans celui des Aplysies, à titre de section. Il ne peut en être autrement, puisqu'il serait impossible, dans la série des espèces, de dire quelle est celle qui termine le genre Aplysie et celle qui commence le genre Dolabelle. C'est donc en considérant le genre Dolabelle comme section des Aplysies, que nous en donnons les caractères, d'après l'ouvrage même de M. Rang :

Animal muni d'une fente dorsale, médiane et longitudinale; le pied large; les branchies renfermées dans le fond d'une cavité, d'où elles ne peuvent se montrer au dehors; elles sont protégées en dessus par une coquille rudimentaire en forme d'opercule; corps renflé en arrière, coupé obliquement et formant une troncature; les bords du manteau serrés et impropres à la natation. Coquille triangulaire et calcaire.

Les Dolabelles ressemblent beaucoup aux Aplysies. Ce sont, en général, de gros animaux limaciformes, molasses, dont les mouvements sont très lents et très bornés. Quelques espèces rampent sur les rochers

ou sur les plantes marines; elles se tiennent cachées pendant le jour, et ne sortent que la nuit de leur retraite; il y en a d'autres, et c'est le plus grand nombre, qui s'enfoncent dans le sable, s'y cachent entièrement et ne laissent passer au-dehors que le tube charnu qui sert à porter l'eau sur les branchies, mais elles se décèlent aux yeux de l'observateur attentif, parce que chaque individu forme un petit monticule dans le sable qui le cache. Voyez pour les détails anatomiques l'article APLYSIE. (DESH.)

DOLABRIFORME. *Dolabriformis* (*dolabra*, doleire; *forma*, forme). ZOOL., BOT. — Kirby a donné ce nom au cubitus des Insectes lorsque le sommet est dilaté, et présente comme la tête d'une hachette. La coquille d'une espèce du g. Pinne offrant une disposition semblable a été appelée *Pinna dolabrata*. — En botanique, cette épithète s'applique aux feuilles qui sont charnues, subcylindriques à la base, aplaties au sommet, et qui offrent deux bords, l'un épais et rectiligne, l'autre élargi, circulaire et tranchant.

DOLÈRE. *Dolerus* (δολερός, trompeur). INS. — Genre d'Hyménoptères, de la section des Térébrans, famille des Tenthrediniens, créé par Jurine, aux dépens des Tenthredines de Latreille, et s'en distinguant principalement par ses antennes simples dans les deux sexes, sétacées, de 9 articles, et par ses cellules cubitales des ailes supérieures seulement au nombre de 3. Les Dolères ont les mêmes mœurs que les Tenthredines: on en connaît un grand nombre d'espèces, et on en trouve plusieurs dans les environs de Paris. MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encycl. méth.*, t. X, p. 570) ont partagé ce genre en deux divisions: 1^o les *Dolerus* proprement dits, ayant les mandibules quadridentées; la première cellule cubitale petite, arrondie; la seconde cubitale recevant les deux nervures récurrentes; type *Dolerus eglanteriae* Less. (*Monogr. des Tenth.*, p. 120, n^o 356), Fabr., habite presque toute l'Europe; et 2^o les *Empria*, Less. et Serv., qui ont les mandibules bidentées, et la première cellule cubitale allongée recevant la première nervure récurrente: type *Dolerus pallimacula* Lep. (*loc. cit.*, n^o 344, *Faun. franç. hym.*, pl. 8, fig. 2), se trouve auprès de Paris. (E. D.)

DOLÉRITE (δολερός, incertain; à cause

de la ressemblance qu'ont les roches de cette espèce avec certaines variétés de Diorite).
 CÉOL. — M. Cordier donne ce nom à une espèce de roche granitiforme, composée de Feldspath, de Pyroxène et de sous-titanate de fer.

Cette roche pyroxénique se distingue de la Mimosite en ce qu'elle contient beaucoup plus de pyroxène et de sous-titanate de fer. Le feldspath y est ordinairement de couleur blanchâtre, quelquefois légèrement jaunâtre ou verdâtre, mais jamais d'un vert noirâtre, comme dans la Mimosite. La Dolérite contient parfois quelques grains de Péridot, et plus rarement encore quelques lamelles de fer oligiste spéculaire. Sa texture grenue est plus distincte que celle de la Mimosite, et les grains élémentaires sont en général d'un volume plus considérable. Néanmoins, dans certaines masses de Dolérite, les éléments diminuent de volume sur quelques points; la roche passe à l'état compacte et devient alors une vraie pâte basaltique: aussi, lorsqu'on confondait la Dolérite avec le Diorite (roche amphibolique, composée de feldspath et d'amphibole), a-t-on trouvé et décrit, à tort, des passages du Diorite au Basalte.

La Dolérite est en général plus récente que la Mimosite; elle fait partie des terrains volcaniques, et se trouve au Cantal, au Mexique, en Islande, etc. (C. D'O.)

***DOLIAIRES.** *Doliaria*, Lat. MOLL. — Latreille a proposé cette famille et y a rassemblé plusieurs genres qui n'ont pas entre eux assez d'affinité pour constituer un groupe naturel. Lamarck avait déjà senti les rapports des Tonnes et des Harpes; mais quoique ces genres n'aient point d'opercule, il ne les a cependant pas séparés des Buccins, comme Latreille le proposa. Ce qui rend la famille des Doliaires moins naturelle encore, c'est que, aux deux genres que nous venons de mentionner, Latreille veut y joindre encore les Concholèpas, les Pourpres et les Licornes. On conçoit d'après cela que ce groupe n'ait point été adopté. Voyez les genres que nous venons de citer, ainsi que la famille des Purpurifères de Lamarck. (DESH.)

DOLIC. *Dolichos* (δολιχός, allongé; c'est probablement dans Théophraste le nom du Haricot commun). BOT. PH. — Malgré les nombreux emprunts faits par les auteurs au

genre linnéen *Dolichos*, de la famille des Papilionacées - Euphaséolées (Phaséolacées, nob.), il renferme encore plus de 100 espèces, répandues dans les régions tropicales du globe. Ce sont des plantes herbacées annuelles, vivaces ou suffruticuleuses, volubiles ou procumbantes, à feuilles pinnées-trifoliolées ou quelquefois quinquéfoliolées, stipellées, dont la foliole impaire distante; à fleurs ordinairement belles, vivement colorées, blanches, pourpres ou violacées, bibractéolées, disposées en grappes ou plus rarement solitaires. On en cultive un assez grand nombre dans les jardins, où on les recherche comme plantes d'ornement pour garnir les berceaux, les treillages, etc. Voyez les genres VIGNA, LABLAB, PACHIRRHIZUS, PSOPHOCARPUS, CANAVALIA, DIOCLEA, etc. (C. L.)

***DOLICAON** (δολιχάων?, vieux). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Pédérides, établi par M. Laporte de Castelnau (*Etud. ent.*, I, 119) et adopté par M. Erichson (*Gener. et spec. Staph.*, p. 576), qui y rapporte 5 espèces, dont 1 du cap de Bonne-Espérance, et les autres des parties plus ou moins méridionales de l'Europe. Le type est le *D. latrobioides* Lap., le même que l'*Adelobium latrobium* Nord. (D.)

DOLICHLASIUM (il faut lire *Dolicholasium*: δολιχῶς, longuement; λάσιος, velu). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées (Hélianthacées, nob.), tribu des Nassauviacées-Trixidées, formé par Lagasca (*Amœn. nat.*, I, 33), et ne contenant qu'une espèce, *D. glanduliferum*, croissant au Pérou. C'est une herbe pérenne, couverte de glandules; à tiges dressées, subcylindriques, flexueuses, monocéphales; à feuilles alternes, pétiolées, pennatiséquées, dont les lobes ovés-oblongs, mucronés, presque entiers, rigides, le terminal plus grand et ordinairement trilobé; à capitules multiflores, homogames, disciformes, blanes. (C. L.)

***DOLICHODE.** *Dolichodes* (δολιχός, long). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Aplocères, famille des Tétrachètes, tribu des Asiliques, établi par M. Macquart (*Dipt. exot.*, 1^{er} vol., 2^e part., pag. 49) sur une seule espèce originaire du Brésil, et nommée par lui *ferruginea*. (D.)

***DOLICHODÈRE.** REPT. — Reptile fos-

sile. C'est le nom spécifique d'un Plésiosaure.

(P. G.)

***DOLICHODERUS** (δολιχόδερρος, qui a un long cou). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsidiens, établi par M. Klug (*Bericht über eine auf Madag. veranst. Samml. von Ins.*, etc., p. 87, tab. 4, fig. 1, a, b) sur une espèce qu'il nomme *acuminatus*, et qui est originaire de Madagascar. D'après sa figure, cette espèce paraît voisine des *Blaps*; mais elle s'en éloigne par sa forme allongée et cylindrique, et par ses antennes terminées en massue. M. de Castelnau place ce genre dans le groupe des Blapsites, tandis que M. Dejean le met dans la famille des Ténébrionites. Celui-ci en désigne une seconde espèce sous le nom de *Capensis* d'après M. Reiche, et le premier en décrit deux autres de Madagascar, qu'il nomme, l'une *striatus* et l'autre *Klugii*. Ainsi ce nouveau g. renfermerait 4 espèces. (D.)

***DOLICHOGYNE** (δολιχός, allongé; γυνή, femme, en bot. style). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées (tribu incertaine!), établi par De Candolle (*Prodr.*, VII, 256) pour 2 espèces croissant dans l'Amérique australe (Chili, Buénos-Ayres). Ce sont des plantes suffrutescentes, ramifiées; à feuilles alternes, sessiles, linéaires, roulées au bord; à capitules jaunes, 6-8-flores, homogames, solitaires au sommet des rameaux, et pour ainsi dire sessiles au milieu des feuilles apicales. Les deux stigmates sont longuement exserts, aigus. (C. L.)

***DOLICHONEMA**, Nees. BOT. PH. — Synonyme de *Moldenhauera*, Schw.

***DOLICHONYX**, Sw. OIS. — Syn. de Troupiale mangeur de riz, *Oriolus oryzivorus* Gm. (G.)

DOLICHOPE. *Dolichopus* (δολιχός, long; πούς, pied). INS. — Genre de Diptères établi par Latreille, et adopté par tous les entomologistes. Ce genre, dans la méthode de M. Macquart, appartient à la division des Brachocères, subdivision des Aplocères, famille des Tétrachètes, tribu des Dolichopodes. Les Dolichopes sont ornés de couleurs brillantes. Ils ont le corps allongé et comprimé latéralement; la tête verticale, de la largeur du corselet, avec de grands yeux; le corselet élevé; les ailes grandes, horizontales et couchées l'une sur l'autre; l'abdomen

conique, allongé et courbé en dessous dans les mâles, dont les organes générateurs sont souvent extérieurs; et enfin les pattes longues et ciliées, avec trois petites pelotes sous les tarses.

Ces Diptères sont répandus partout: les uns se tiennent près des lieux humides, courant à terre et quelquefois sur l'eau; les autres fréquentent les murs et les tiges des arbres, où on les voit marcher avec beaucoup de vitesse pour chercher les petits insectes dont ils font leur nourriture. Voyez pour plus de détails l'article **DOLICHOPODES**, nom de la tribu auquel ce g. appartient.

Le g. Dolichope renferme un assez grand nombre d'espèces: M. Macquart en décrit 39, dont 35 d'Europe et 4 exotiques, qu'il partage en deux groupes, d'après la forme des tarses, qui sont ou non dilatés dans les mâles. Nous citerons comme type du premier groupe le **DOLICHOPE A CROCHETS** (*Dolichopus unguilatus* Latr.), qui est commun partout; et comme type du second le **D. MÉLANOPE** (*D. melanopus* Meig.), qui se trouve en France et en Allemagne. (D.)

***DOLICHOPEZE**. *Dolichopeza* (δολιχός, long; πίζα, plante du pied). INS. — Genre de Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Terricoles, établi par Meigen et adopté par M. Macquart, qui n'y rapporte qu'une seule espèce, nommée par l'auteur du g. *sylvicola*, et trouvée dans les environs de Hombourg par M. Von-Winthem. (D.)

DOLICHOPODES. *Dolichopoda*. INS. — Tribu de l'ordre des Diptères fondée par Latreille et adoptée par M. Macquart, qui, dans sa Méthode, la place dans la division des Brachocères, subdivision des Aplocères, famille des Tétrachètes, et la compose de 11 genres, dont voici les noms: Rhaphium, Porphyros, Hydrophore, Chrysote, Diaphore, Psilope, Médétère, Argyre, Sybistrome, Dolichope et Orthochile. Voy. ces mots.

Cette tribu est très naturelle par l'ensemble de son organisation. Elle est remarquable surtout par la longueur des pieds, d'où dérive son nom; le développement de l'organe copulateur, dont les appendices affectent souvent la forme de mains armées de griffes; la dépression des palpes et la conformation des lèvres terminales: ces lobes de la trompe, qui, dans les autres Diptères, sont

réunis au-dessous par une membrane, se divisent ici dans toute leur convexité, et peuvent librement se dilater et s'ouvrir. Les nervures des ailes, quoique semblables en apparence à celles d'un grand nombre de Muscides, sont caractérisées par la forme des cellules médiastine et anale, et par les bases toujours réunies des sous-marginale et première postérieure. Enfin ces Diptères se distinguent par l'éclat du vert métallique dont ils brillent, et qui se nuance d'or, d'argent, d'azur et de pourpre.

Les Dolichopodes vivent sur les végétaux, et particulièrement sur le feuillage; ils y montrent beaucoup de vivacité, et y font éclater leurs brillantes couleurs. Les uns fréquentent les bois, et se posent sur les taillis ou les plantes herbacées; les autres habitent les prairies, et se rapprochent des eaux. On les voit souvent occupés à recueillir avec leur trompe les fluides répandus sur la surface des feuilles, rarement le suc des fleurs. Les Médétères et les Hydrophores font la chasse aux petits insectes, et parcourent pour cela le tronc des arbres et les murs humides, en marchant avec beaucoup d'agilité, même en arrière et de côté, au moins lorsqu'on les inquiète. L'ampleur et la conformation des lèvres de leur trompe leur permet d'y introduire leur proie. M. Macquart a vu un Hydrophore qui s'était emparé d'une larve de Tettigone, la tenir à demi enfoncée dans la cavité de cet organe, tandis qu'à l'aide du suçoir il en tirait toute la substance fluide. Latreille a vu de son côté le Médétère musélier (*Medeterus rostratus*) dilater les lèvres de sa trompe de manière à pouvoir avaler un *Acarus* vivant. On trouve de ces Diptères depuis le mois de mai jusqu'en octobre. Leur existence varie dans sa durée; elle paraît assez longue dans la plupart, excepté chez les Sybistromes, où elle est à peine de quinze jours. Le beau Médétère royal ne se montre qu'en automne, bien que quelques espèces de ce g. aient deux générations dans l'année. On ne sait rien du mode d'accouplement des Dolichopodes; on présume qu'il a lieu dans les airs, comme chez beaucoup d'autres Diptères. Les sexes paraissent généralement en nombre égal. L'organe copulateur des mâles, et la dilatation de quelques parties des pieds dans un assez grand nombre d'entre eux, semblerait indiquer de la

part des femelles une résistance proportionnée aux moyens d'attaque.

Nos connaissances sur les premiers états de ces Diptères se bornent jusqu'à présent aux observations faites par Degéer sur la larve et la nymphe des Dolichopodes à crochets (*Dolichopus unguulatus*). Elle vit dans la terre. Sa tête est charnue et de forme variable. La bouche est armée de deux espèces de mâchoires en forme de tubercules, entre lesquelles se trouve une petite pointe qui est peut-être un suçoir. Le corps est formé de 12 segments, terminé par 2 crochets, muni sur le dos de 2 stigmates élevés, et de fausses pattes en dessous. La nymphe est plus courte et plus épaisse. On distingue en avant de la tête plusieurs pointes, dont les deux intermédiaires sont les plus longues. Le bord antérieur du thorax porte deux cornes assez longues, recourbées et prolongées par un appendice filiforme. L'abdomen est conique; les segments sont bordés de soie. (D.)

DOLICHOPUS. INS. — Voy. DOLICHOPE.

DOLICHOS. BOT. PH. — Voy. DOLIC.

***DOLICHOSCÈLE.** *Dolichoscelis* (δολιχός, long; σκελετός, jambe). ARACH. — Genre de l'ordre des Trachéennes, famille des Phalangiens, établi par M. Hope, et ainsi caractérisé par ce savant entomologiste anglais : Corps triangulaire, déprimé, avec les angles antérieurs arrondis. Céphalothorax profondément échanuré antérieurement, avec le sommet armé extérieurement à la base de deux tubercules oculifères. Yeux presque arrondis. Mandibules de deux articles. Palpes de cinq articles recourbés; premier article très petit; le second presque trois fois plus grand, épineux au côté interne; le troisième égalant à peine la moitié du précédent, épais à son sommet; le quatrième cylindrique, plus épais à sa base, avec son sommet rétréci, armé de petites épines serrées; le dernier ovale, déprimé, épineux, avec son sommet armé d'un ongle long, recourbé et pointu. Pieds au nombre de huit, les antérieurs très courts, presque trois fois plus longs que les antécédents; les pénultièmes du double plus longs que les antérieurs; les postérieurs très allongés, pas très éloignés des autres, mais six fois plus longs que les antérieurs. Tous les tarsi onguiculés, de onze articles. L'espèce type de ce genre singulier est le *D. Haworthii* Hope (*Trans.*

Lin. soc. of Lond., t. XVII, p. 799, pl. 16, fig. 1 à 5), trouvé au Brésil. (H. L.)

***DOLICHOSOMA** (δολιχός, long; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, établi par M. Stephens (*A manual of British Coleoptera or Beetles*, pag. 193 et 196), qui lui donne pour type et unique espèce le *Dasytes linearis* de Fabricius, en le rangeant dans son groupe des Mélyrides. (D.)

***DOLICHOSTYLIS**, Cass. BOT. PH. — Synonyme de *Fulcaldea*, Poir.

***DOLICHOTIS** (δολιχός, long; ὠτίς [ὄτις], oreille). MAM. — A la page 360 de sa *Mammalogie*, Desmarest, après avoir reproduit une note publiée par lui, en 1819, sur un des Mammifères de d'Azara, propose de faire de cet animal un genre particulier sous le nom de *Dolichotis*, si son système dentaire, quand on le connaît, diffère suffisamment de celui des Agoutis, qu'il appelle avec Illiger *Dasyprocta*. L'animal dont il s'agit habite, comme tous les *Cavia*, l'Amérique méridionale; il est commun dans plusieurs contrées de la Patagonie. Divers naturalistes et d'Azara lui-même en ont parlé comme d'un Lièvre, parce qu'il est aussi léger à la course, aussi élevé sur jambes que les animaux de ce genre, et qu'il préfère comme eux les plaines à toute autre région; c'est le Lièvre Pampa ou patagon de ces auteurs; mais Pennant l'a mieux classé qu'aucun d'eux en en faisant un *Cabiai* (*Patagonian cavy*). C'est même des vrais Cabiais plutôt que des Agoutis que Desmarest aurait rapproché le prétendu Lièvre Pampa, s'il en avait connu le crâne et les dents. Celles-ci ont, comme celles de ces animaux, des lobes cordiformes de l'émail, deux à chaque molaire, réunis près de leur sommet, qui est externe à la mâchoire supérieure, tandis que c'est au contraire la pointe qui a cette position à la mâchoire inférieure. Ce caractère leur donne une grande analogie avec les dents du Cabiai, du Cochon d'Inde et surtout du *Kerodon*; la première figure cordiforme des dents inférieures est irrégulière, et la dernière de la mâchoire supérieure est doublée par une troisième portion subcirculaire de la quatrième dent. Le crâne du *Dolichotis* n'est pas moins allongé dans sa partie faciale que celui des *Kerodon*. Les pieds ont quatre doigts en avant et

trois en arrière; les oreilles sont plus longues que celles des autres *Cavia* et un peu en cornet; la robe est peinte de couleurs élégantes. Le pelage est doux, roux-brun sur le dos, passant au fauve sur les côtes, au gris sur le sacrum et les cuisses, et au roux à la tête; le croupion est noir, les fesses sont blanches, et les membres sont lavés de fauve et de gris. La taille est celle d'un fort Lièvre, mais il y a moins de disproportion entre les deux paires de membres. D'Azara avait donné quelques détails sur les mœurs du *Dolichotis*, et M. Darwin en a ajouté de nouveaux dans la partie zoologique du voyage anglais du *Beagle*.

On trouvera la figure de cette espèce dans la Centurie zoologique de M. Lesson. Ce naturaliste, en en faisant un genre nouveau sous le nom de *Mara*, qui est un des noms de pays du *Dolichotis*, a sans doute oublié que Desmarest l'avait depuis longtemps prévenu à cet égard. (P. G.)

***DOLICHOTOMA** (δολιχός, long; τομή, coupe, taille). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, proposé par M. Hope (*Coleopterist's Manual*, pars 3, 1840, p. 160); cet auteur y fait entrer une nouvelle espèce de l'île Saint-Vincent (Antilles), qu'il nomme *D. Chloris*. (C.)

DOLICHURUS (δολιχός, allongé; ὄψα, queue). INS. — Genre d'Hyménoptères, de la section des Porte-Aiguillon, famille des Sphégiens, établi par M. Maximilien Spinola et adopté par Latreille. Les Dolichures ont les antennes filiformes insérées aux angles latéraux de la face, à 1^{er} article très long, et à 3^e, 4^e, 5^e et 6^e articles presque égaux; leur abdomen est allongé et attaché au thorax par un long pédoncule, ce qui les distingue des Pompiles, avec lesquels ils ont beaucoup de rapports. On n'en connaît qu'une seule espèce: c'est le *Pompilus corniculatus* Spin. *Ins. Lig. fasc.*, 2, n° XLI, p. 52 (*Dolichurater* Latr., *Gen. Crust. et Ins.*, t. IV, p. 387, Lep. et Serv., *Encycl.*, t. X, p. 450), qui se trouve dans le midi de la France, en Italie et dans les contrées méridionales de l'Europe. Il paraît évident à MM. Lepeletier et Serville que cette espèce est parasite, les femelles n'ayant aucun organe propre à fouir, à maçonner ou à transporter une proie. (E. D.)

DOLICOLITE. ÉCHIN. — Bertrand, dans son *Histoire des Fossiles*, donne ce nom à des articulations d'Encrine. (E. D.)

DOLIOCARPUS (δολιος, trompeur; καρπος, fruit!). BOT. PH. — Genre de la famille des Dilléniacées, tribu des Dilléniées, établi par Solander (*Act. Acad. holm.*, I, 765, 249, t. 9), et renfermant 5 ou 6 espèces, croissant dans l'Amérique tropicale. Ce sont des arbrisseaux ordinairement sarmenteux; à feuilles alternes, très entières ou dentées; à pédoncules latéraux et terminaux, unifiés ou corymbeux. Le *D. calinea*, à fleurs blanches, est cultivé en Europe. (C. L.)

DOLIOLUM. ÉCHIN. — On a quelquefois donné ce nom à des articulations cylindriques d'Encrines fossiles. (E. D.)

DOLIOLUM (*doliolum*, petit baril). ACAL.

— M. Otto (*Nov. act. nat. curios.*, t. XI, 1823) a indiqué sous ce nom un animal qui n'est pas suffisamment connu et sur lequel les zoologistes sont loin d'être d'accord. G. Cuvier place les *Doliolum* parmi les Béroës sans côtes et sans cils; M. Delle Chiaje croit que ce n'est autre chose qu'un fragment de l'*Holothuria inhaerens*; MM. Quoy et Gaimard le regardent comme un *Salpa* dont les viscères auraient été mangés par quelques vers parasites, et M. Lesson semble pencher pour cette opinion; enfin M. de Blainville place ce singulier corps organisé à la fin de sa famille des Diphydes, tout en faisant remarquer que s'il nage en chassant et absorbant l'eau par la contraction et la dilatation de ses deux orifices, ainsi que le dit M. Otto, c'est très probablement un véritable Biphore dont le nucléus a jusqu'ici échappé à l'observation; tandis que s'il ne présente qu'une seule ouverture, on doit le regarder comme un organe de quelque Physsoptère, ce qui concorderait avec l'absence totale d'organes intérieurs.

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, le *Doliolum mediterraneum* Otto (*loc. cit.*, pl. 42, fig. 7; Blainv., *Man. d'Act.*, p. 142 et 646, pl. 6, fig. 10), qui se présente comme un corps très simple, gélatineux, d'un blanc hyalin, imitant un petit baril sans fond, un peu renflé au milieu, court, ample, légèrement contracté aux extrémités, n'ayant pas de viscères. — Habite la mer Méditerranée. (E. D.)

DOLIOPS (δολιος, artificiel, faux; οφθαλ-

μος, œil). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Westwood (*Arcana*, 1841, page 57, pl. 15, fig. 1) avec une espèce des îles Philippines, que l'auteur nomme *D. curculionoides*, et qui paraît se rapprocher des *Dorcadion*. Une seconde espèce, du même pays, a été décrite ensuite par M. Newmann (*The entomologist*, p. 291, 28), sous le nom de *D. geometricus*. (C.)

DOLIQUE. *Dolichus* (δολιχος, long). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens de M. le comte Dejean, fondé par Bonelli sur une seule espèce, le *Carab. flavicornis* Fabr., qui se trouve dans le midi de l'Europe. Ce g. a été adopté par tous les entomologistes, et l'on y a compris depuis plusieurs espèces exotiques, toutes du cap de Bonne-Espérance, dont 5 ont été nommées par M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, comme inédites. (D.)

DOLIUM. MOLL. — Syn. latin de Tonne.

DOLLINERA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées (Phaséolacées, nob.), tribu des Hédysarées, formé par Endlicher (*Gen. Plant.*, 6614) pour renfermer quelques petits arbrisseaux de l'Inde très ramifiés; à feuilles pennées-trifoliolées, munies de stipelles sétacées, de stipules linéaires-lancéolées; à racème floral terminal dont les bractées cuspidées, les bractéoles sétacées, décidues. (C. L.)

DOLOMÈDE. *Dolomedes* (δολομήδης, qui emploie des ruses). ARACH. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Arachnides et à la famille des Araignées, a été établi par M. Walckenaër, qui le caractérise ainsi: Les yeux, inégaux entre eux, et au nombre de huit, sont placés sur le devant et les côtés du céphalothorax sur trois lignes; quatre sur la ligne antérieure, et deux sur chacune des deux postérieures; la ligne intermédiaire est beaucoup plus courte que les deux autres. La lèvre est carrée, aussi large que haute. Les mâchoires sont droites, écartées, plus hautes que larges. Les pattes sont longues et fortes; la quatrième paire est la plus longue; la seconde et la première sont presque égales; la troisième est la plus courte de toutes.

Les Aranéides qui composent cette coupe

générique sont chasseuses, courent après leur proie, construisent à l'époque de la ponte, à l'entour des plantes, une toile dans laquelle elles déposent leur cocon, qu'elles gardent assidûment, ainsi que leurs petits, même longtemps après leur éclosion; elles emportent leurs cocons fixés sous la partie sternale lorsqu'elles sont forcées d'abandonner leur demeure. M. Walckenaër, dans le tome I^{er} de son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, en décrit onze espèces qu'il partage en trois groupes.

L'espèce qui peut être considérée comme le type de cette coupe générale est le *D. fimbriatus* Walck. (*Faune franç.*, p. 33, nos 1 à 2). Elle se trouve aux environs de Paris, et paraît se plaire beaucoup aux bords des étangs et des marais; elle court avec vitesse sur la surface des eaux, qui ne leur mouillent ni le corps ni les pattes, pas même quand elle entre un peu dans l'eau, et quand, poursuivie, elle descend sur les plantes aquatiques. Quand elle se tient en repos sur l'eau, les pattes sont toujours étendues et appliquées tout de leur long sur la surface de l'eau; elle se précipite sur les mouches sans avoir tendu de toiles. Au moment de la ponte, elle se rend sur quelques plantes ou arbustes près de l'eau; là elle file une grosse toile irrégulière, dont les fils s'étendent sur plusieurs tiges ou branches à la ronde. Elle pond ses œufs au milieu de cette toile, et elle les enferme dans un cocon qu'elle ne quitte jamais, à moins que les petits ne soient éclos.

Une autre espèce, et non moins remarquable que celle dont nous venons de faire connaître la manière de vivre, est la *D. mirabilis* Walck. (*Op. cit.*, p. 34 et 35, n. 10, pl. 4, fig. 1). Cette espèce fait sa ponte en août; elle entoure à cet effet les extrémités des branches ou des herbes d'une toile en dôme ou en ballon, de la grosseur du poing, ouvert par en bas, et elle place au milieu son cocon, qui est globuleux, d'un brun un peu jaunâtre, et de la grosseur d'une groseille; quand elle quitte sa demeure, elle emporte avec elle son cocon, et le tient serré contre sa poitrine et une partie de son ventre, au moyen de ses mandibules et de ses palpes. Dans son nid, elle ne quitte point ses petits qu'ils ne soient éclos; lorsqu'elle est sur son cocon, rien ne

l'effraie, et elle se laisse prendre plutôt que de l'abandonner; dans tout autre temps, elle est farouche, et fuit avec rapidité. Quand les petits sont éclos, ils restent agglomérés dans une des moitiés du cocon ouvert ou dans une partie du nid; si on secoue ce nid, les jeunes Dolomèdes quittent aussitôt la portion du cocon où elles étaient blotties, et errent dans tout l'intérieur du nid et de la toile. La femelle est alors souvent sur la surface extérieure du nid, sans qu'on puisse la contraindre à quitter sa toile ou à entrer dedans. La Dolomède admirable n'est pas très rare aux environs de Paris. (H. L.)

'DOLOMIEA (Dolomieu, géologue français du XVIII^e siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Cynarées - Carlinées, formé par De Candolle (*Guillem. Archiv. Bot.*, II, 330), et dont le type et l'unique espèce est une herbe inerme peu élevée, du Népal. Les feuilles en sont radicales, pennatifides, à lobes oblongs, obtusément incisés-sinués, dentés, blanchâtres, tomenteux en dessous; à fleurs pourpres, très grandes, nombreuses, disposées sur des capitules homogames, égaliflores, brièvement pédonculés sur une tige très courte, et formant une sorte de tête irrégulière, entremêlée de feuilles. (C. L.)

DOLOMIE. MIN. et GÉOL. — Cette roche, qui a été décrite sous le rapport minéralogique à l'article CARBONATES (*voyez ce mot*), sera traitée, sous celui de son importance géologique, aux articles TERRAINS et ROCHES. *Voyez ces mots.* (C. D'O.)

'DOLOPHONE. *Dolophones* (δολοφώνος, qui tue par ruse). ARACH. — Genre de l'ordre des Arachnides, famille des Araignées, établi par Walckenaër, et ainsi caractérisé par ce savant aptérologiste: les yeux, au nombre de huit, sont inégaux entre eux et placés sur quatre lignes; les deux lignes antérieures longues, très rapprochées, et formées de petits yeux latéraux presque connivents, placés dans les angles antérieurs de l'épistome, qui est très relevé et resserré vers son sommet; les deux yeux de la ligne postérieure sont plus gros que les autres, plus écartés que ceux de la ligne intermédiaire, et moins que ceux de la bande antérieure; la lèvre est triangulaire, plus haute que large, terminée en pointe arrondie et

bombée. Les mâchoires sont allongées, ovales, plus hautes que larges, grossissant vers leur extrémité, arrondies à leurs côtés externes, et très échanérées à l'extrémité de leurs côtés internes. Les pattes sont allongées, aplaties; la première et la seconde paire sont presque égales; la troisième est la plus courte.

La seule espèce connue, et par conséquent type de cette coupe générique, est la *D. notacantha* (Walk., *Hist. nat. des ins. apt.*, t. I, p. 389), *Aranea notacantha* Quoy et Gaimard (*Voyage de l'Uranie et de la Physicienne*, Zool., p. 554, pl. 82, fig. 6 à 8). Cette espèce a été trouvée dans une petite île de la rade de Sidney (Nouvelle-Hollande), au port Jackson, au milieu d'une toile irrégulière. Cette Aranéide, qui fit la morte lorsqu'on s'en saisit, court après sa proie; mais lorsque vient le moment de la ponte, elle fait une toile irrégulière entre les feuilles. (H. L.)

***DOLOPHRAGMA** (δολος, tromperie; *δολοφράγμα*, cloison). BOT. RH. — Genre de la famille des Caryophyllacées, tribu des Merckiiées, établi par Fenzl (*Ann. Wien. Mus.*, I, 63, t. 7), et renfermant un très petit nombre d'espèces indigènes du Népal. Elles sont suffrutescentes, rigides, peu élevées, gazonnantes; à feuilles persistantes, très serrées, étalées ou déflechies-sexfariées, largement subulées, piquantes, luisantes; à fleurs blanches ou roses, axillaires et terminales, solitaires, très brièvement pédicellées. (C. L.)

***DOLOPIUS** (δολοποιός, artisan de fourberies). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, établi par Mégerle, et adopté par Eschscholtz dans sa classification des Insectes de cette tribu. M. Dejean, qui l'a également adopté dans son dernier Catalogue, y rapporte 14 espèces, dont 2 d'Europe, 1 de Madagascar, et les autres de diverses parties de l'Amérique. Nous citerons parmi les premières le *D. marginatus* (Elater id. Fabr.), considéré comme type du g. Cette espèce se trouve aux environs de Paris. (D.)

***DOMANITE**. MIN. — Synonyme d'Amphérite.

***DOMBEY**. MAM. — On désigne généralement dans le Caucase sous le nom de Dombey (1), et dans quelques cantons particuliers

sous celui d'Adompé, un *Bœuf sauvage* que ses caractères extérieurs, les seuls que les naturalistes aient eu jusqu'à présent occasion d'observer, font aisément reconnaître comme appartenant à notre groupe des Bonases. Doit-il entrer dans ce groupe à titre d'espèce distincte, ou faut-il le rattacher, ainsi qu'on l'a fait déjà, et peut-être un peu prématurément, à l'espèce de l'Aurochs? c'est une question qui ne pourra être jugée qu'après examen du squelette. Quoi qu'il en soit, il convient de noter dès à présent les différences que l'on a aperçues entre l'animal du Caucase et le Zubr lithuanien.

Pour le *Zubr*, nous avons plusieurs descriptions dont quelques unes sont très complètes, de sorte que nous connaissons non seulement les caractères extérieurs du mâle et de la femelle à l'état adulte, mais encore les changements que ces caractères subissent par suite de l'âge ou des saisons. Pour le *Dombey*, il s'en faut de beaucoup que nous soyons aussi avancés: nul naturaliste jusqu'à ce jour n'a pu l'observer vivant, et il n'existe de ses dépouilles dans les musées qu'une pièce unique, une peau envoyée du Caucase, en 1836, par le général Rosen. M. Baer, qui a comparé cette peau avec celle d'un Aurochs de la forêt de Bialowicza, conservée dans le musée de Saint-Petersbourg, signale les particularités suivantes (2):

« Chez l'animal du Caucase les cornes sont sensiblement plus grêles et plus courtes, et leur distance, ou la largeur du front, est moindre; mais ces différences paraissent dépendre du sexe. La couleur de la peau est moins foncée et sensiblement mêlée de gris. Le pelage sur la partie antérieure est plus court et n'est crépu que sur le front et une partie de la nuque. Ces différences dépendent de la saison et de l'âge, car les longs poils de la partie antérieure du corps des Zoubres de la Lithuanie se perdent aussi au printemps, et la couleur est mêlée de gris au premier âge. Les sabots et les ergots sont beaucoup plus courts, ce qui dépend sans doute de l'habitation sur les montagnes.

p. 238), Klaproth *Dombai* (Tableau du Caucase, Paris, 1827, p. 99), et *Dombai* (*Voy. au Caucase et en Géorgie*, t. I, p. 192). Le mot *Adompé* est donné par Nordmann (*Bull. de l'Acad. des sc. de Saint-Petersbourg*, t. III, n° 20) comme employé par les habitants de la Grande-Abasie.

(1) *Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg*, t. I, n° 20, p. 155, séance du 21 octobre 1836.

(1) Pallas écrit ce mot *Dumbai* (*Zoogr. Rosso-Asiat.*, t. I,

» Il ne reste d'autres différences, à ce qu'on peut juger sur une simple peau, qu'une courbure un peu différente des cornes et un trait foncé bien distinct qui règne sur le dos : la pointe des cornes me paraît être plus dirigée en arrière que chez le Zoubre de Lithuanie ; et, quant au trait foncé, Gilibert, Bojanus, Brincken, Jarocki, qui ont décrit le pelage en différentes saisons, n'en font pas mention... Ce n'est qu'avec plus de moyens de comparaison qu'on pourra juger si ces deux tribus de Zoubres, séparées depuis longtemps, et dont l'une habite des montagnes considérables, l'autre une forêt basse au milieu d'une plaine immense, ont éprouvé des différences dans la série des générations. »

L'existence d'un Aurochs dans le Caucase était complètement ignorée des naturalistes, lorsque, vers 1770, Guldenstædt, d'une part, et Lowitz, de l'autre, recueillirent quelques renseignements qui pouvaient éveiller l'attention sur ce point, mais qui ne provoquèrent d'ailleurs aucune recherche : leurs notes restèrent enfouies dans les archives de Saint-Petersbourg, où elles furent retrouvées par Pallas, qui en donna un extrait dans sa *Zoologia Rosso-Asiatica*. Lowitz rapporte seulement que peu d'années avant l'époque où il écrivait, Islam, prince des Abases, avait tué près du promontoire de Beschtau un grand Bœuf sauvage, qui, d'après la description qu'on en donnait, ne pouvait être, suivant lui, qu'un Aurochs. Les renseignements de Guldenstædt étaient un peu plus précis. Ce savant avait visité, non loin du fleuve Ouroukh, un des affluents du Terek, une caverne tenue anciennement par les Dougars pour un lieu sacré, et où se trouvaient encore réunis les crânes d'une grande quantité d'animaux. Ces crânes provenaient de Boucs, de Moutons, de Bœufs domestiques, de Chamois, d'Argalis, de Cerfs ; enfin il y en avait 14 que le célèbre voyageur considéra comme des crânes d'Aurochs. Pallas regarda cette détermination comme douteuse, parce que les dimensions données par Guldenstædt lui parurent être trop différentes de celles qu'il avait lui-même obtenues en mesurant des crânes provenant de la variété lithuanienne (1). Pour

(1) Si l'on s'en rapportait aux renseignements donnés par Lowitz, le Dombey tué par le prince Abasse eût été gigan-

décider la question, l'indication des formes eût été beaucoup plus importante que celle des grandeurs ; mais cette indication manquait sans doute dans la note originale ; l'extrait du moins n'en contient pas de traces. Les mesures données sont : pour la longueur de la tête 433 millimètres, et pour la distance entre les orbites 217 millimètres. Les nombres donnés par Cuvier pour un jeune Bison femelle sont respectivement 390 et 205. On voit que ce sont à peu près les mêmes rapports ; ainsi rien n'empêcherait de considérer les têtes vues par Guldenstædt comme pouvant provenir de Bonases, si la longueur qu'il indique pour le noyau osseux des cornes (environ 35 centimètres) ne paraissait bien considérable dans la supposition où le crâne dont il vient d'être parlé aurait été celui d'une jeune femelle. Remarquons toutefois que, d'après les témoignages de certains voyageurs, et en particulier de Klapproth (1), on pourrait s'attendre à trouver

tesque, la largeur du front entre les cornes étant de près de 43 centimètres de largeur, tandis que dans le vieil Aurochs de Saint-Petersbourg elle est seulement de 28. Il est vrai que Cuvier, en donnant cette dernière mesure, avertit qu'elle est prise en ligne droite sur la figure de Pallas ; mais en augmentant ce nombre d'un quart pour la convexité du front, on arriverait seulement à 35 centimètres ; cela porterait à supposer que le crâne qui a fourni ces dimensions n'était point celui d'un animal récemment tué, mais un crâne fossile. On ne dit point, il est vrai, que des restes fossiles d'Aurochs aient été trouvés en Abasie, mais il paraît qu'on en a qui viennent de pays assez voisins, et notamment de la Crimée. Le Dombey, comme nous le disons plus loin, est rare au sud du Caucase, et il aura été naturel que l'on rapportât à l'Aurochs tué par le prince Abasse des ossements trouvés plusieurs années après, et reconnus pour appartenir à un animal semblable. C'est ainsi que l'unique Éléphant qu'Annibal conduisit au-delà des Alpes a fourni long-temps une explication pour tous les ossements fossiles d'Éléphants que l'on trouvait en Italie. Sur un crâne fossile d'Aurochs provenant de Sibérie, la largeur du front, à l'origine des cornes (peut-être encore mesurée en ligne droite), est, suivant Cuvier, de 37 centimètres 7 millimètres.

(1) Klapproth, parlant d'anciennes églises que les Ossètes fréquentent encore parfois, quoiqu'ils aient cessé d'être chrétiens, et où ils ont coutume de célébrer des sacrifices, dit qu'on y trouve une grande quantité d'os et de cornes des victimes immolées, et que parmi les cornes « on en remarque d'une grandeur démesurée qui doivent appartenir au Dombai (*Urus*). » *Tableau du Caucase*, Paris, 1827, page 99.

Klapproth, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, a parlé du Dombey, et toujours en le désignant comme un Aurochs ; mais comme il n'a point donné de description de l'animal, sur lequel cependant il avait été à portée de recueillir de bons renseignements, son témoignage a été négligé par les naturalistes. Un autre témoignage plus concluant, mais rendu public un peu trop tard, est celui que donnerent en 1830 des Tscherkesses de la garde impériale, qui, visitant le musée de Wilna, de-

chez le Dombey les cornes plus longues que chez l'Aurochs.

Il est assez étrange qu'aucun voyageur n'ait songé à nous donner des mesures des cornes qui sont très communes dans plusieurs pays où les Européens ont facilement accès, dans la Mingrelie, l'Iméretie, le Gouriel, etc., où on les recherche pour faire des vases à boire (2).

Ce n'est pas à dire que le Dombey se trouve dans les provinces que nous venons de nommer; au contraire, il ne se rencontre guère que sur le versant opposé de la chaîne et dans sa partie moyenne, c'est-à-dire sur la pente nord de l'Elbronz et des montagnes voisines. On dit que près des lieux où le Kouban sort des montagnes, on trouve des Dombey qui restent toute l'année dans les mêmes cantons; mais en général ces animaux se déplacent suivant les saisons, et au commencement de l'été ils remontent en suivant le cours des affluents du Kouban et du Terek, et vont jusque dans les plus hautes vallées paître l'herbe nouvelle: le froid les ramène à son tour vers les basses vallées et les parties boisées des montagnes. Ceux que l'on voit quelquefois sur le côté asiatique de la chaîne paraissent être des individus égarés qui, s'étant avancés le long de quelque col au-delà de la ligne du partage des eaux, ont été surpris par les premières neiges, et forcés ensuite par la saison rigoureuse de continuer à s'avancer vers le sud.

Nous ne connaissons encore presque rien des habitudes du Dombey; mais il est probable qu'elles doivent avoir de grands rapports avec celles de l'Aurochs lithuanien et du Bison de l'Amérique du Nord. Nous renverrons donc ce que nous en pourrions dire à l'histoire de ces deux derniers animaux, qui sera donnée au mot ZUBR. (ROULIN.)

DOMBEY. POISS. — Nom d'une espèce du g. Heptatrème.

mandèrent, à la vue de deux Aurochs lithuanien qui s'y trouvaient, comment on s'y était pris pour amener de si loin les Dombey de leurs montagnes Eichwald est, je crois, le premier qui ait rapporté ce fait; mais le volume de son Voyage dans lequel il en parle n'a paru qu'en 1837, c'est-à-dire postérieurement à l'envoi fait par le général Rosen.

(2) M. Nordmann a vu, dans un banquet donné par un prince mingrélien au général Rosen, plus de 50 de ces cornes qui appartenaient aux principaux convives, venus la plupart des diverses provinces que nous venons de nommer; beaucoup étaient montées en argent; on paraissait les considérer comme des objets précieux qui se transmettaient de père en fils. On dit à M. Nordmann qu'on faisait venir ces cornes de la petite Abasie.

T. V.

DOMBEYA (Jos. Dombey, bot. voyageur du XVIII^e siècle). BOT. PH. — HÉRIT., synonyme de *Tourretia*, Domb. — Lam., syn. d' *Araucaria*, Juss. — Genre de la famille des Byttneriacées, tribu des Dombeyacées, formé par Cavanilles (*Dissert.*, III, 121, t. 38-42), et renfermant une quinzaine d'espèces, répandues dans les îles de Bourbon et de Madagascar, assez rares dans l'Asie tropicale. Ces sont de petits arbres ou des arbrisseaux couverts d'une pubescence étoilée; à feuilles alternes, pétiolées, cordées, entières ou lobées, crénelées; à stipules décidues; à fleurs axillaires, ombellées ou corymbeuses; à folioles de l'involucelle ovées ou cordées, étroitement lancéolées ou linéaires. Les *Dombeya* sont en général de belles plantes, qu'on recherche pour l'ornement des serres en Europe. On y en cultive déjà 5 ou 6 espèces. (C. L.)

DOMBEYACÉES. *Dombeyaceæ*. BOT. PH. — Cette famille est une de celles qui ont été formées aux dépens du grand groupe des Malvacées, au sujet duquel nous les exposons toutes comparativement. (AD. J.)

***DOMESTICATION.** PHYSIOL. — Le fait de la domesticité n'étant, selon nous, que la conséquence d'un fait beaucoup plus général, celui de la sociabilité des animaux, nous renvoyons l'exposition de la *Théorie de la domesticité* au mot SOCIABILITÉ.

(FL....S.)

***DOMICELLA.** ois. — Nom donné par Wagler à un genre établi parmi les Perroquets, et dont le *Psittacus domicella* est le type. (G.)

DOMINICAIN. ois. — Nom d'une espèce du g. Moineau, *Pyrgita dominicana* Cuv. C'est encore une espèce de Moucherolle, *Muscicapa dominicana* Spix. — On a donné le nom de VEUVE DOMINICAINE à la *Vidua rena* Cuv. (G.)

DOMINO. ois. — Nom d'une espèce du genre Gros-Bec, *Coccothraustes punctulata* Vieill. (G.)

DOMITE (nom de lieu). GÉOL. — Nom donné par M. de Buch à une roche d'origine ignée, qui compose toute la masse de la montagne du Puy-de-Dôme. Cette roche n'est pour M. Cordier et plusieurs autres géologues qu'une variété de Trachyte. *Voy.* ce mot. (C. D'O.)

DOMPTE-VENIN. BOT. PH. — Nom d'une espèce du genre *Aselepias*.

DONACE. *Donax*, Linn. (δόναξ, roseau).

MOLL. — Le genre *Donace* a été établi par Linné, dès la 10^e édit. du *Systema naturæ*. Il comprend des coquilles qui étaient connues des anciens naturalistes, puisque quelques unes d'entre elles sont mentionnées par Belon, Rondelet, Gesner, etc.; mais chez ces auteurs, aussi bien que dans les ouvrages de ceux qui les suivirent, ces coquilles ne portaient pas le nom que leur a imposé Linné, elles avaient celui de *Telline*, et elles étaient confondues avec quelques espèces de véritables *Tellines* et quelques *Vénus*. Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, débarrassa le genre *Donace* de toutes les espèces qui lui étaient étrangères, mais il lui conserva le nom de *Telline*, emprunté aux anciens, et certainement ce nom devrait être restitué au g., si une longue habitude et l'autorité de Linné n'avaient fait prévaloir celui de *Donace*. Par suite d'une singulière erreur que l'on doit attribuer aux dessinateurs des planches d'Adanson, ce naturaliste si habile observateur représente l'animal des *Donaces* retourné dans sa coquille, c'est-à-dire qu'il fait passer les siphons postérieurs par le côté antérieur des valves. Cette erreur a eu pour résultat de faire dire à plusieurs auteurs modernes, et à Lamarck en particulier, que dans le g. *Donace*, le ligament se trouvait placé dans la lunule, ce qui est contraire à la vérité, car une nouvelle étude faite par Poli, de l'animal des *Donaces*, a démontré avec la dernière évidence, que le ligament occupe la même position que dans tous les autres genres de *Bivalves*. — Nous ne suivrons pas la longue liste des auteurs qui, depuis Linné, ont parlé du g. *Donace*. Presque tous, sans exception, l'ont adopté sans aucune modification, aussi nous nous bornerons à rappeler que Poli lui a donné le nom de *Peronæa*; qu'en 1817, Schumacher en a détaché deux g. inutiles, sous les noms de *Meroe* et *Hecuba*, et enfin que Lamarck en a rapproché le g. *Capse*, dont nous avons jugé la valeur à l'article qui le concerne.

Les *Donaces* sont des animaux mollusques acéphales dimyaires, qui ont des caractères particuliers qui les distinguent nettement des animaux de la même classe. Le côté postérieur est court, tronqué, la coquille accuse cette forme; ils sont généralement aplatis, et presque toujours arrondis du côté antérieur. Comme dans tous les Mollusques

de cette classe, le manteau est formé de deux lobes symétriques qui enveloppent le corps; ce manteau est ouvert dans une grande partie de son étendue; ses lobes sont soudés vers son extrémité postérieure, et ils se prolongent de ce côté en deux siphons presque égaux, sur les caractères desquels nous reviendrons tout-à-l'heure. Dans toute leur circonférence, les bords du manteau sont attachés à la coquille par un grand nombre de petits muscles qui en épaississent les bords, et servent à le faire rentrer en dedans, à la volonté de l'animal. Ces bords du manteau se divisent en deux feuillets, dont l'un reste appliqué sur la coquille, tandis que l'autre est découpé en un nombre très considérable de petits tentacules, dont le sommet est tronqué, et presque toujours dilaté; tandis que l'animal entr'ouvre sa coquille, ces tentacules du manteau se croisent entre eux, et opposent un obstacle à l'introduction de corps étrangers dans la cavité palléale; les siphons sont inégaux; l'un d'eux, le branchial, est garni à son extrémité libre de tentacules fort singuliers, dont Poli a donné une figure, qui, pour être grossie, n'est point parfaitement exacte. Ces tentacules sont nombreux, et ils sont divisés en arbuscules. Lorsque l'animal fait saillir son siphon, ces tentacules se renversent au-dessus de l'extrémité libre, y forment une espèce de calotte, et c'est entre leurs ramifications, que l'eau est obligée de passer pour arriver jusque dans la cavité du manteau. Ces tentacules jouissent d'une sensibilité exquise; aussi avertissent-ils l'animal de la présence des moindres corpuscules, et aussitôt qu'un corps étranger les heurte, l'animal contracte son siphon, et ne le dilate de nouveau qu'au moment où il suppose que le corps étranger est éloigné. Le siphon anal est un peu plus petit, et le petit nombre de tentacules qui le garnissent sont cylindracés et simples; le pied est linguiforme, comme dans tous les Mollusques de cette famille; cet organe est destiné à creuser le sable, et à entraîner l'animal tout entier dans une position verticale, la bouche en bas, les siphons en haut. Comme dans tous les Mollusques dimyaires symétriques, la bouche est placée entre le muscle antérieur et la base du pied; elle est garnie de deux lèvres qui aboutissent sur les côtés à une paire de palpes labiaux allongés,

étroits, et finement lamelleux à leur face intérieure; de chaque côté de la face abdominale se trouve une paire de feuillets branchiaux. Nous indiquerons à l'article MOUSQUES les caractères de ces organes, leurs rapports, leur organisation intime, ainsi que les diverses modifications que leurs formes extérieures subissent dans les différents groupes naturels. A l'extrémité postérieure du corps, et à l'embouchure du siphon anal, se trouve l'anus, sous la forme d'un tube charnu très court et flottant. Les caractères de la coquille peuvent se résumer de la manière suivante :

Coquille libre, régulière, symétrique, ayant le côté postérieur tronqué et plus court que l'antérieur; charnière portant sur chaque valve une ou deux dents cardinales, et presque toujours deux dents latérales: l'une antérieure, l'autre postérieure; deux impressions musculaires, écartées, arrondies ou ovalaires; impression palléale généralement étroite, échancrée du côté postérieur.

Nous avons parlé de quelques genres proposés aux dépens des Donaces de Linné. Celui des Méroës, de M. Schumacher, ne diffère des autres Donaces que par une forme plus élargie et plus trigone, et par l'absence de l'une des dents latérales. Le genre *Hecuba* destiné aux espèces triangulaires et épaisses, n'est pas plus admissible que le précédent; on aurait plus de raison d'adopter le g. Capse de Lamarck, qui semble fondé sur des caractères plus importants, puisqu'en effet, dans ces coquilles, les dents latérales manquent complètement. Nous avons sur nos côtes et dans la Méditerranée une espèce de Capse, et nous nous sommes assurés que l'animal ne diffère en rien d'essentiel de celui des Donaces, et l'on voit d'ailleurs s'établir un passage insensible, en ce qu'il y a des espèces chez lesquelles les dents latérales disparaissent peu à peu, et conservent néanmoins tous les autres caractères extérieurs des Donaces. Si l'on veut étudier maintenant les rapports du g. Donace avec ceux qui l'avoisinent le plus, on verra que c'est avec les Vénus qu'il a le plus d'analogie. Il en a moins avec les Tellines, car dans ce dernier g., les tentacules des siphons sont toujours simples, tandis que, dans les Vénus, ces tentacules sont en arbuscules, comme dans

les Donaces. Il est vrai que, dans la coquille des Donaces, il y a des dents latérales, comme dans celle des Tellines, ce qui a porté Lamarck à regarder le genre qui nous occupe, comme intermédiaire entre le groupe des Tellinaires et celui des Vénus.

Les Donaces sont des animaux qui vivent sur les rivages, à peu de profondeur sous l'eau, enfoncés perpendiculairement dans le sable; elles sont en si grande abondance qu'elles peuvent servir à la nourriture du peuple, tant sur nos côtes de la Manche, que sur celles de la Méditerranée. Les espèces dans ce g. sont nombreuses et variées en couleurs; elles sont généralement petites et habitent presque toutes les régions de la terre. On en trouve un petit nombre de fossiles, qui jusqu'à présent ne dépassent pas les limites des terrains tertiaires; parmi ces dernières, il y en a une pour laquelle on a proposé, il y a peu d'années, un g. *Gratelupia*, dont nous parlerons à l'article qui le concerne. (DESH.)

DONACIA (δώναξ, roseau). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Eupodes, tribu des Criocerides, créé par Fabricius, et adopté par tous les entomologistes qui l'ont suivi. M. Dejean, dans son Catalogue, a rapporté à ce genre 40 espèces, dont 28 appartiennent à l'Europe et 12 aux États-Unis; mais on peut porter à 60 environ le nombre de celles actuellement connues. Le nord de l'Afrique et les Indes-Orientales ont aussi quelques représentants de ce genre. Nous citerons comme en faisant partie les espèces suivantes de Fabricius: *D. crassipes*, *dentipes*, *lemnæ*, *sagittariae*, *nymphaeæ* (var. *festuca* et *violacea*), *nigra*, *menyanthidis*, *simplex*, *hydrocharidis* et *longicornis* (*palmata* Ol.).

D'après les noms donnés à ces espèces, on reconnaît qu'elles vivent sur diverses plantes aquatiques. Leurs couleurs sont métalliques, brillantes et très variées; le dessous du corps est argenté et soyeux; leurs antennes longues et grêles les placent immédiatement après les Longicornes. Par leurs ongles excessivement crochus, les Donacies se cramponnent fortement aux objets qu'elles touchent; aussi sont-elles obligées d'étendre quelque temps leurs ailes avant de pouvoir prendre leur essor, et ce n'est que dans le moment du danger qu'elles déploient une

grande aguite; lorsqu'elles tombent à l'eau, elles se renvolent presque instantanément.

La larve de la *D. nymphaea* a été découverte récemment par M. Waterhouse; c'est sans doute dans la tige de la plante qui lui a valu le nom qu'elle porte, que cet auteur l'a trouvée.

Il existe deux monographies sur le genre *Donacia*, l'une par M. Hope, l'autre par M. Kunze.

***DONACOBIOUS**, Sw. ois.—Syn. de Carouge à calotte noire, *Xanthornus atricapillus* Cuv. (G.)

***DONACODES** (δόναξ, roseau; εἶδος, forme). BOT. PH.—Genre de la famille des Zingibéracées, tribu des Amomées, formé par Blume (*Enum. Pl. jav.*, I, 54) et contenant 4 ou 5 espèces croissant dans les îles Moluques et ayant le port des *Amoma* et des *Elettaria*. L'inflorescence en est radicale, en épi dense, bractéé, et sort de rhizomes rampants, ordinairement épigés. (C. L.)

DONATIA (nom propre). BOT. PH.—Lœfl., syn. d'*Avicennia*, L.—Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Saxifragées, formé par Forster (*Char. gen.*, tom. V), et dont le type et l'unique espèce est une petite herbe croissant sur les rochers dans les terres magellaniques. Elle est presque acaule et a le port de la *Saxifraga groenlandica*; ses petites tiges sont gazonnantes, à feuilles alternes, linéaires-lancéolées, obtuses, assez épaisses, glabres, portant de la laine dans les aisselles; les fleurs terminales, sessiles, blanches. (C. L.)

DONAX. MOLL.—Syn. latin du genre Donace.

DONAX, Palis. BOT. PH.—Syn. d'*A-rundo*, L.

DONDIA, Spreng. BOT. PH.—Syn. de *Hacquetia*, Neck.

DONDISIA. BOT. PH.—Neck., syn. de *Raphanistrum*, Tournef.—Reich. Syn. de *Hacquetia*, Neck.—Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Pédériées, établi par De Candolle pour un petit arbrisseau glabre, de l'Inde, à rameaux alternes; à feuilles opposées, très brièvement pétiolées, oblongues, acuminées, aiguës à la base; à stipules aiguës, courtes, décidues; à inflorescence disposée en petites grappes triquadriflores, courtes, axillaires, ou sortant des aisselles de très courts ramules axillaires,

bractéolées et beaucoup plus courtes que les feuilles. (C. L.)

DONIA. BOT. PH.—R. Br., syn. d'*Oxyria*, Hill.—R. Br., syn. de *Grindelia*, Willd.

***DONTOSTEMON** (*Donto*, δόντος, dent; στῆμων, filament). BOT. PH.—Genre de la famille des Crucifères (Sinapacées, nob.), tribu des Sisymbriées, formé par Andrzejewsky (*Mes.*) pour renfermer une ou deux plantes de la Sibérie et de l'Altaï. Ce sont des herbes bisannuelles ou pérennes, dressées, ramifiées, couvertes de poils simples, et souvent même de glandules pédicellées; à feuilles caulinaires, sessiles, éparses, étroites, sublinéaires, très entières ou dentées ou pectinées; à fleurs blanches ou d'un pourpre très pâle, disposées en racèmes terminaux et latéraux aphyllés. (C. L.)

DONTOSTOMA, Kl. (*Donto*, δόντος, dent; στόμα, ouverture). MOLL.—Dans son *Tentamen ostracologiae*, Klein réunissait sous ce nom toutes les coquilles qui ont des dents à l'ouverture. Ce caractère, pris d'une manière si absolue, ne pouvait conduire à un genre naturel; et en effet, on trouve dans celui-ci des coquilles de 4 ou 5 genres différents. (DESN.)

***DONUS**, Meg. INS.—Synonyme de *Hypera* et de *Phytonomus*. (C.)

***DONZELLA** (? de l'italien *donzella*, demoiselle, d'où le mot trivial français *donzelle*). BOT. PH.—Genre établi par Tenore (*Catal. sem. hort. Neap.*, 1839), et dont la place dans le système naturel n'est pas suffisamment déterminée. Il est fondé sur une seule espèce, petit arbre épineux des environs de Buéno-Ayres, à feuilles coriaces, luisantes, ovées, obtuses, persistantes, veinées, légèrement crénelées; à fleurs polygames. Ses fleurs hermaphrodites ont 6 étamines, et un style sessile patelliforme, sexlobé; les feuilles ne diffèrent de celles-ci que par l'absence des étamines. Le fruit est une pomme globuleuse, déprimée, sexloculaire, couronnée de stigmates. (C. L.)

DONZELLE. POISS.—Nom vulg. du *Ophidium*, L.

DOODIA (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Polypodiées, tribu des Polypodiées, établi par Robert Brown (*Prod.*, 151), et comprenant quelques Fougères, répandues au-dedans et en-deçà des Tropiques, dans la Nouvelle-Hollande et l'Océanie; à

caudex herbacé, dressé; à frondes lancéolées, pennatifides ou pennées, denticulées. Les sporanges, rassemblés en soies linéaires ou lamellées, sont placés sur les veinules réticulées, et les indusies en sont planes. On en cultive 4 ou 5 espèces dans les jardins en Europe. (C. L.)

***DOPATRIUM.** BOT. PH.—Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, formé par Hamilton (Benth., *Scrophul. ind.*, 30), et contenant un très petit nombre de plantes indigènes de l'Inde. Ce sont des plantes herbacées, glabres, uliginieuses, molles; à feuilles opposées, dont les radicales et les caulinaires inférieures peu nombreuses, obovées, très entières: les supérieures petites, distantes; à fleurs bleues, portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, opposés ou alternes. (C. L.)

DORADE. POISS.—Nom vulg. du g. Coryphène.

DORADE DE LA CHINE. POISS.—Nom vulg. d'une esp. du genre Cyprin, *C. auratus* L.

DORADILLE. BOT. CR.—Nom vulgaire des Fougères du genre *Asplenium*.

DORÆNA. BOT. PH.—Genre établi par Thunberg (*Nov. Gen.*, 59), et rapporté, non sans quelque doute, à la famille des Solanacées. Il ne renferme qu'une espèce. C'est un petit arbre, haut de 2 mètres environ, indigène du Japon; à rameaux alternes, divariqués, cylindriques, glabres, cendrés; à feuilles alternes, pétiolées, oblongues, acuminées, obsolètement distanti-dentées, glabres, étalées; à fleurs blanches, petites, disposées en racèmes axillaires, très courts. (C. L.)

***DORALIS** (δόρον, lance). INS.—M. Risso, dans son *Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale* (t. V, p. 217, 1826), indique sous ce nom un genre d'Hémiptères, de la section des Homoptères, famille des Aphidiens, qu'il attribue à Leach. Le genre *Doralis*, qui est très voisin de celui des *Aphis*, ne comprend que 4 espèces; le type est le *D. Pini* Leach, qui se trouve aux environs de Nice. MM. Amyot et Serville, dans leur ouvrage général sur les Hémiptères, ne citent pas ce genre. (E. D.)

DORAS. POISS.—*Voy. SILURE.*

***DORASOMUS** ou **DERASOMUS** (δοράς, peau; σώμα, corps). INS.—Genre de Co-

léoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Érirhinides, créé par Schœnherr (*Synonymia curculionidum genera et sp.*, tom. III, pag. 444, 7, 327), qui n'y rapporte qu'une seule espèce originaire de la Cafrerie, le *D. vestitus*. Le g. *Dorasomus* ressemble beaucoup aux *Symbines*. (C.)

***DORATANTHERA** (δοράτιον, petite lance; ἀνθηρά [ἀνθηρός], en bot. anthère). BOT. PH.—Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Buchnérées, constitué par Bentham (*in Ent.*, 1838) sur une plante annuelle de la Sénégambie. Elle est dressée, ramifiée, hérissée de poils courts, glanduleux; ses feuilles sont alternes, linéaires, uninerves, très entières; les florales conformes; ses fleurs sont portées par des pédoncules axillaires, filiformes, uniflores, solitaires, unilatéraux; leurs calices sont bibractéolés à la base, glanduleux-hérissés; leurs corolles veinées. (C. L.)

DORATIUM, Soland. BOT. PH.—Synonyme de *Curtisia*, Ait. (C. L.)

***DORATOMYCES.** BOT. CR.—Corda a établi sous ce nom (*Icon. fung.*, t. I, p. 18) un genre de la famille des *Aspergillini*, fondé sur des caractères assez incertains pour demander une révision.

***DORCACEPHALUM** (δορκάς, chevreuil; κεφαλή, tête). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, proposé par M. Dupont et adopté par M. Dejean qui, dans son Catalogue, y a mentionné deux espèces du Mexique qui nous semblent devoir être rapportées au genre *Callopteryx* de M. Newmann. Nous avons nommé l'une *D. laterale*, l'autre, *D. erosum*. Les *Dorcacephalum* représentent en Amérique notre genre *Dorcadion*. (C.)

***DORCACERUS** (δορκάς, chevreuil; κέρασ, antenne). INS.—Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Dejean et adopté par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. III, p. 30). L'espèce type et unique, le *Cerambyx barbatus* d'Olivier, est indigène du Brésil. Elle se trouve sur les feuilles et les troncs d'arbres, vole fréquemment pendant le jour et produit le cri aigu particulier aux Cérambycins. (C.)

***DORCADION** (δορκάδιον, jeune daim). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamières, créé par Dalman et adopté par MM. Germar, Serville, Mulsant et Dejean. Ce dernier auteur y rapporte dans son Catalogue 52 espèces, dont 43 appartiennent à l'Europe et 9 à l'Asie. Le Sénégal, d'après M. Buquet, aurait aussi une espèce qui lui serait propre.

Les *Dorcadion* ont de 10 à 25 millimètres de grandeur; leur corps est aptère; les élytres renflées, oblongues, noires, brunes, grises ou rougeâtres, sont presque toujours marquées de lignes longitudinales blanches. Le plus commun en Europe, et surtout aux environs de Paris, est le *D. fuliginator* Fab. (*Lamia*); le plus joli est le *D. glycyrrhiza* Fab., originaire de la Sibérie; le *D. cruciatum* Fab., est noir, avec une large croix blanche sur ses étuis; on le rencontre dans la Russie méridionale. Les *Dorcadion* se trouvent dans les prairies et les plaines montueuses. Nous supposons la larve vivre de racines de certaines plantes. L'insecte parfait apparaît au premier printemps, immédiatement après les pluies; il est souvent couvert de boue tantôt sèche, tantôt humide. (C.)

DORCADION. BOT. CR. — (Mousses.) Nom donné par Adanson, on ne sait trop sur quel fondement, à plusieurs espèces d'*Orthotrich* et de *Polytrich*, et en particulier au *Polytrichum urnigerum*, à moins qu'il n'ait entendu comparer la coiffe velue et fauve de cette mousse au pelage d'un jeune daim, signification du mot grec *δορκάδιον*. Voy. encore BLANKARA. (C. M.)

DORCAS. MAM. — Nom spécifique latin de l'Antilope Gazelle.

***DORCASHEMA** (δορκάς, chevreuil; σχήμα, forme). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Lamières, créé par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, y a rapporté 2 espèces des Etats-Unis: les *D. leptocera* et *nigricans*. La première a les antennes excessivement longues, le cou et la tête allongés, cylindriques, un peu comprimés; les pattes antérieures aplaties, cambrées. Ce genre doit être placé entre les *Gnoma* et les *Olenecamptus*. (C.)

***DORCASOMUS** (δορκάς, chevreuil; σῶμα, corps). INS. — Genre de Coléoptères

subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, créé par M. Dejean avec une fort jolie espèce du cap de Bonne-Espérance, le *Cerambyx ebulinus* de Fabricius (*Stenocorus testaceus* d'Olivier). Cet insecte est bleu, avec les élytres jaunes. Par son corselet uni-épineux sur le milieu latéral et par ses antennes à articles serrés, il semble devoir s'éloigner de la famille où il a été placé par l'auteur. (C.)

***DORCATHERIUM**. MAM. FOSS. — Voy. CERFS FOSSILES.

***DORCATOMA** (δορκάς, chèvre; τομή, portion). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Térétyles de M. le comte Dejean, tribu des Ptinières de Latreille, établi par Herbst, et adopté par Fabricius ainsi que par Latreille, qui le place entre les *Xylétines* et les *Vrillettes*. Les *Dorcatomes* ont plusieurs points de ressemblance avec ces dernières; mais outre que leur corps est plus arrondi, ils en diffèrent par leurs antennes, dont les 3 derniers articles, beaucoup plus grands, forment une espèce de massue dentée en scie et même pectinée. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, en mentionne 18 espèces de divers pays, parmi lesquelles nous citerons, comme type du g., le *Dorcatoma Dresdense* Fabr., qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

***DORCOCERAS**, Bung. BOT. PH. — Syn. de *Bæa*, Comm.

***DORCUS** (δορκάς, chèvre sauvage). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lucanides, désigné depuis longtemps dans le Catalogue de Mégerle, mais dont les caractères n'ont été publiés qu'en 1819 par Mac-Leay dans ses *Horæ entomologicae*, pag. 24, édit. Lequien. Ce g., créé aux dépens des *Lucanes* de Fabricius, a pour type le *Luc. parallelipedus* de cet auteur, qui se trouve communément dans toute l'Europe.

On possède encore 2 autres espèces de ce genre: l'une des Pyrénées (*oblongus* Charp.) et l'autre de Sardaigne (*musimon* Gén.); mais à ces 3 espèces européennes, dont les deux dernières ont été récemment découvertes, il faut ajouter les exotiques au nombre de 21, dans le dernier Catalogue de M. Dejean, dont 16 de Java, 1 de l'île Bourbon, 1 du Sénégal, 1 de la

Nouvelle-Hollande, et 2 d'Amérique. (D.)
DORÉE. POISS. — Nom vulg. du g. *Zeus*,
 Cuv.

***DOREMA** (δόρημα, présent). BOT. PH. —
 Genre de la famille des Apiacées, tribu des
 Peucedanéas, formé par G. Don (*Edimb.*
Phil. Mag., IX, 46) pour renfermer 2 ou 3
 espèces indigènes de la Perse. Ce sont des
 herbes bisannuelles, glabres ou visqueuses-
 pubescentes, d'un vert glauque, sécrétant
 une gomme résineuse ammoniacale, et ayant
 assez bien le port d'un *Opopanax*. On en con-
 naît environ 3 espèces. Leurs feuilles sont
 tripinnatiséquées; leur ombelle prolifère,
 subracémeuse; les ombellules subglobu-
 leuses; à fleurs tantôt sessiles, blanches et
 plongées dans un duvet, tantôt pédicellées et
 d'un jaune blanchâtre. Le nom, quelque peu
 emphatique, du genre, lui a été donné en
 raison des vertus médicinales que possèdent,
 dit-on, les plantes qui le composent.

(C. L.)

***DORFIA.** REPT. — Genre de Scincoidiens
 du groupe des Orvets établi par M. J. E.
 Gray. *Voy. ORVET.* (P. G.)

DORIA, Adans. BOT. PH. — Syn. de *Solida*
ago, L.

DORIDIE. *Doridium*, Meckel (δορίς, cou-
 teau). MOLL. — Le genre *Akera* de Müller se
 compose de 2 espèces, dont l'une appartient
 au genre Bulle de Lamarck, et l'autre ayant
 à peine un rudiment testacé a été conservé,
 sous le nom générique d'*Acer*, par Cuvier :
 Meckel en a fait son genre *Doridium*. Plus
 tard, M. de Blainville, dans son *Traité de*
malacologie, a caractérisé de nouveau ce
 genre sous le nom de Lobaire, qui ne pouvait
 être accepté, puisque déjà le genre était ins-
 titué sous une autre dénomination.

Les animaux qui sont rangés dans le genre
Doridium sont des Mollusques gastéropodes
 fort singuliers, qui se rapprochent consi-
 dérablement des Bullées et des Bulles.
 Ce sont des Mollusques dépourvus de ten-
 tacules, rampant sur un pied assez large
 qui se confond avec le manteau, et se
 relève vers le dos en deux lobes égaux sur
 les parties latérales du corps; souvent l'ani-
 mal les détache sous forme de nageoires, et
 en cela il ressemble beaucoup aux Aplysies.
 Ordinairement à leur extrémité antérieure,
 au point où ils rejoignent la tête, ces lobes
 se prolongent de ch que côté en 2 oreillettes

pointues. La tête est grosse, et elle est for-
 mée en grande partie par un lobe charnu qui
 se renverse sur le dos, et occupe près de la
 moitié de la longueur de l'animal. Ce lobe
 céphalique recouvre la partie antérieure du
 corps, et il est séparé de la postérieure par un
 sillon transverse assez profond, qu'il cache
 lorsqu'il est dilaté. Enfin l'extrémité posté-
 rieure du corps de l'animal est formée d'un
 second lobe médian tronqué à son extrémité
 postérieure, et portant dans cette troncation
 un petit rudiment testacé contourné en spi-
 rale, et assez comparable à une petite Dola-
 belle, et mieux encore au sommet spiral d'une
 Bullée. C'est au-dessous de ce rudiment tes-
 tacé, et dans un enfoncement peu considé-
 rable, que se trouvent de petites branchies.
 L'anus est placé à droite, et à la base de la
 branchie. La tête est grosse, obtuse, sans
 trompe, fendue en avant par une ouverture
 buccale longitudinale, garnie de deux lèvres.
 La disposition des diverses parties de cet
 animal lui a fait donner à juste titre le nom
 de *quadriloba*; car en effet, il paraît com-
 posé, comme les Bulles et les Bullées, de 4
 parties, dont 2 pour le corps, et 2 latérales
 pour le manteau.

Les caractères génériques peuvent être
 exposés de la manière suivante : Animal de
 la famille des Bulles, rampant sur un pied
 aussi long que le corps, dont les bords dila-
 tés se renversent de chaque côté du corps
 de l'animal. Corps divisé en 2 parties pres-
 que égales par un sillon transverse. Tête
 grosse, obtuse, fendue en avant, couverte
 d'un voile qui s'étend jusque vers le milieu
 du corps de l'animal. Extrémité postérieure,
 tronquée, contenant un rudiment testacé,
 au-dessous duquel se trouve la branchie.
 Organes de la génération séparés : les orga-
 nes mâles, en avant, sur le côté droit, près
 de la tête; les organes femelles, en arrière,
 sur le même côté, près de la branchie; ces
 deux organes réunis par un sillon.

Les Doridies sont des animaux qui rampent
 assez vite à la surface des corps solides, mais
 qui, le plus souvent, nagent renversés, à la
 surface de l'eau, lorsqu'elle est tranquille. Ils
 sont généralement ornés de couleurs assez
 vives, et la surface du pied lui-même est
 ornée de la même manière que le reste du
 corps. On n'en connaît encore qu'un petit
 nombre d'espèces. Celle décrite par Cuvier

est probablement la même que, plus tard, M. Delle Chiaje a décrite dans ses *Animaux sans vertèbres* des mers de Naples. Dans ces mêmes Mémoires, M. Delle Chiaje a figuré une autre espèce beaucoup plus grande, et à laquelle il a donné le nom d'*Aplysiformis*. Enfin M. Cantraine en a figuré une troisième espèce, non moins grande que celle-ci, qu'il a observée dans les mers de Sicile.

(DESM.)

***DORIENA**, Dennst. BOT. PH.—Synon. d'*Acronychia*, Forst.

DORINE. *Chrysosplenium* (χρυσός, or; σπλήνιον, bandelette). BOT. PH.—Genre de la famille des Saxifragées, tribu des Saxifragées, formé par Tournefort (*Inst.*, 60), et renfermant 8 ou 10 espèces croissant dans l'Europe, l'Asie médiane, le Népal et l'Amérique boréale. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, succulentes, dressées ou procumbantes, ramifiées-corymbeuses, subdichotomes au sommet; à feuilles alternes ou opposées, subarrondies ou réniformes, sinuées ou incisées-crênelées; à fleurs terminales et alaires, sessiles, ceintes de feuilles sessiles, jaunes (*unde nomen*). Ce genre est remarquable par l'absence de la corolle. On en cultive 3 ou 4 espèces dans les jardins botaniques d'Europe.

(C. L.)

DORIPPE. *Dorippa* (nom mythologique). CRUST.—Genre de l'ordre des Décapodes brachyures, famille des Oxystomes, tribu des Dorippiens, établi par Fabricius, et adopté par tous les carcinologistes. Les Crustacés que ce genre renferme sont très remarquables, tant par la forme générale du corps et le mode d'insertion des pattes, que par la disposition de l'appareil buccal et celle des ouvertures respiratoires. Les Crustacés qui composent cette coupe générique sont au nombre de cinq, dont trois habitent l'océan Indien, une la Méditerranée; quant à la cinquième, elle a été trouvée à l'état fossile, et on en ignore le gisement. L'espèce qui peut être considérée comme type de ce genre est la *D. lanata* Bosc (Desm., *Consid. génér. sur les Crust.*, p. 135, pl. 17, fig. 2).

Roux, dans ses *Crustacés de la Méditerranée*, a figuré cette Dorippe, et voici ce qu'il dit au sujet des habitudes de cette espèce: C'est sur les rochers éloignés de la côte, à 40 ou 50 mètres de profondeur, et dans le

voisinage des lieux vaseux, que se tient la Dorippe laineuse. Elle vit isolée; ses mouvements sont faibles et lents; elle rampe plutôt qu'elle ne nage; son test est presque mou; ses pinces qui sont petites, la longueur et la disposition de ses jambes, dont quatre seulement semblent faites pour la locomotion, doivent s'opposer à ce qu'elle puisse avec avantage combattre ses ennemis ou fuir le péril. Ce Crustacé paraît donc être du nombre de ceux à qui la nature, en refusant des armes pour attaquer ou se défendre, a du moins compensé cette disgrâce par un instinct admirable de conservation et des moyens de ruse qui protègent leur existence. Malheureusement, la difficulté d'étudier ces Crustacés dans les profondeurs qu'ils habitent mettra toujours le naturaliste dans l'impossibilité de connaître les détails de leurs habitudes particulières.

Cette espèce habite aussi les côtes du nord de l'Afrique, car pendant notre séjour en Algérie, nous l'avons prise assez communément dans la rade d'Alger, particulièrement dans la direction de l'est, vers le cap Matifou. (H. L.)

***DORIPPIENS**. *Dorippii*. CRUST.—M. Milne Edwards, dans le t. II de son *Hist. nat. sur les Crust.*, désigne sous ce nom une tribu de la famille des Oxystomes. Les Crustacés qui se groupent autour des Dorippes et qui forment cette petite tribu, ont la carapace très déprimée, tronquée en avant, un peu élargie en arrière, presque quadrilatère, et en général trop courte pour recouvrir le corps. Le front est large et les yeux de grandeur ordinaire. La disposition de la bouche se rapproche beaucoup de celle des Calappes, des Mursies, etc., et l'eau arrive aux branchies par deux ouvertures situées au-devant de la base des pattes antérieures. Le plastron sternal est circulaire et fortement recourbé en haut vers sa partie postérieure; les pattes antérieures sont courtes; celles des deux paires suivantes longues et terminées par un article styliforme; enfin celles de la dernière, ou des deux dernières paires, s'insèrent au-dessus des autres, pour ainsi dire sur le dos; elles sont presque toujours beaucoup plus petites que les précédentes, et se terminent en général par un article crochu disposé de manière à pouvoir agir comme organe de préhension.

Cette tribu renferme quatre genres désignés sous les noms de *Dorippa*, *Cymopolia*, *Etusa* et *Caphyra*. Voy. ces mots. (H. L.)

DORIPPITES. CRUST. — Le groupe que nous avons désigné sous ce nom (*Hist. nat. des crust.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*) comprend les genres *Cymopolia*, *Caphyra*, *Etusa* et *Dorippa*, et correspond entièrement à la tribu des Dorippiens de M. Milne-Edwards. Voy. DORIPPIENS. (H. L.)

DORIS (nom mythologique). MOLL. — Les Doris constituent un très beau genre parmi les Mollusques nus de la classe des Gastéropodes, et leur histoire curieuse, pour être retracée même brièvement, demanderait plus de développement que n'en comporte un article de dictionnaire.

Créé par Linné dans la 10^e édition du *Systema naturæ*, le genre Doris fut d'abord très mal caractérisé, puis, guidé par des observations de Plaucus, prend les branchies et l'anus pour la tête entourée de huit tentacules. Linné rectifia cette erreur dans la 12^e édition, en s'appuyant de l'ouvrage de Boadseh.

Si Gmelin s'était borné à reproduire les espèces de Linné, il aurait rendu à la science un plus utile service que d'avoir amoncelé, sous la définition linnéenne, un grand nombre de Mollusques nus qui n'ont aucun des caractères du genre Doris. Cuvier, dans le Mémoire très important qu'il a publié, en 1803, dans les *Annales du Muséum*, a fait voir que sur les 27 espèces de Doris de Gmelin, il y en avait 7 seulement qui devaient rester dans ce g. : aussi Cuvier, qui, déjà avant la publication de son Mémoire, avait étudié quelques unes des espèces des Doris de Linné, eut le soin d'en réformer les caractères, dans son *Tableau élémentaire d'histoire naturelle*, et il eut le mérite d'être le premier des naturalistes qui plaça ces animaux parmi les Gastéropodes, changeant ainsi la méthode linnéenne dans une de ses parties essentielles. Depuis ces premiers travaux de Cuvier, tous les zoologistes adoptèrent ses opinions, et Lamarck le premier, dès 1801, dans son *Système des anim. sans vert.*, rangea les Doris entre les Tritonies et les Phyllidies, dans la 3^e section des Mollusques céphalés nus.

L'organisation intérieure des Doris est connue depuis le Mémoire de Cuvier, dont

nous avons précédemment parlé. Cette organisation a beaucoup de rapports avec celle des autres Mollusques gastéropodes, et nous croyons utile d'entrer ici dans quelques détails ; cela nous dispensera de les reproduire pour d'autres du même groupe. Une Doris est formée de deux disques charnus principaux, entre lesquels est placé un corps plus étroit. Ces disques charnus sont ovalaires, ordinairement inégaux ; l'un, le plus grand, est sur le dos ; l'autre constitue le pied sur lequel l'animal marche. Le corps est placé dans la ligne moyenne et longitudinale de ces deux disques, à l'extrémité antérieure desquels la tête, quoique d'un médiocre volume, semble faire une hernie. Cette tête présente, sur un renflement peu proéminent, une fente longitudinale, au fond de laquelle on aperçoit des mâchoires cornées : c'est l'ouverture de la bouche. De chaque côté de cette masse buccale, et en dessous du disque supérieur qui représente le manteau des autres Mollusques, se trouvent deux petits tentacules, ordinairement coulés vers le milieu de leur longueur. Ces tentacules n'ont aucune trace des organes de la vision. Au-dessus de la tête, et percée dans l'épaisseur du manteau, on voit de chaque côté de la ligne médiane une cupule à bords sailants, cylindracée, du fond de laquelle s'élève un tentacule assez gros et en massue, dont les caractères sont particuliers aux Doris et à quelques autres petits genres qui les avoisinent. En effet, ces tentacules portent de petites côtes obliques, dont les extrémités viennent aboutir ordinairement sur la ligne médiane et postérieure, pour s'y entrecroiser. Le nombre et la forme de ces côtes, leur couleur et les accidents divers qu'elles présentent, donnent de très bons caractères pour distinguer les espèces, même les plus voisines. En suivant la ligne médiane du corps, presque vers son extrémité postérieure, on trouve un grand crypte presque toujours circulaire, garni le plus ordinairement d'un bord membraneux, plus ou moins saillant, et du fond duquel s'échappe un paquet de branchies diversement découpées et distribuées d'une manière symétrique. Le nombre des divisions de cet arbuscule branchial varie selon les espèces ; elles se sous-divisent en rameaux et en ramuscules, dans lesquels rampent les deux systèmes de

vaisseaux artériels et veineux. Lorsque l'animal est tranquille dans l'eau, il laisse épandir sur le dos toutes les parties de sa branchie; s'il est inquiet, il les rentre plus ou moins complètement dans le crypte où elles sont insérées, et il y a des espèces où ce crypte est assez profond pour renfermer entièrement la branchie; il y en a même chez lesquelles la branchie n'est presque plus exsertile, et c'est avec celles-là que M. de Blainville a constitué son genre Onchidore. Presque toujours, à leur insertion, ces branchies sont disposées en demi-cercle, et c'est au centre de cette demi-circonférence que s'élève un petit tuyau charnu, ordinairement lobé à son extrémité libre, et qui n'est autre chose que l'anus. Lorsque l'on examine le corps même de l'animal, c'est-à-dire la partie qui est entre le pied et le manteau, on observe sur le côté droit, vers le tiers antérieur, une ouverture qui, lorsqu'on la développe, se partage en deux par une sorte d'éperon: cette ouverture est celle des organes de la génération.

Si nous pénétrons actuellement dans la structure plus intime des Doris, nous verrons que la bouche se continue en un œsophage qui aboutit bientôt à un grand estomac, du côté droit duquel part un intestin assez gros et court, et irrégulièrement boursoufflé; placé du côté droit il se porte sur le côté gauche, pour reprendre la ligne médiane, vers son extrémité postérieure, et se terminer à l'anus, dont nous avons déjà parlé. L'estomac et une partie de l'intestin sont enveloppés d'un foie volumineux, qui fournit plusieurs vaisseaux biliaires, dont on trouve l'entrée dans le grand fond de l'estomac. La masse buccale est entourée d'une glande assez considérable, qui est celle de la salive; elle donne naissance à deux petits canaux qui s'enfoncent obliquement dans les parois de la bouche. Comme on pouvait le supposer d'après la position des branchies, le cœur est situé sur le dos; il est composé, comme dans tous les autres Mollusques, d'un ventricule et d'une oreillette: le ventricule donne naissance à une artère aorte qui remonte vers la tête, en restant à peu près dans la ligne médiane dorsale, et se distribue aux divers organes de l'animal. Les organes de la génération sont doubles, comme dans tous les animaux du même ordre, c'est-à-dire que,

sur un même individu, on trouve les organes mâles et les organes femelles. Ces derniers consistent en un ovaire caché dans l'épaisseur du foie, et en un oviducte qui est long et tortillé comme à l'ordinaire; il se colle au testicule, vient aboutir à l'extérieur et constitue l'une des ouvertures de la génération dont nous avons déjà parlé. Les organes mâles se composent, comme à l'ordinaire, d'un organe excitateur et d'un testicule; celui-ci est gros et arrondi, et il semble constitué par le tortillement d'un même vaisseau très allongé. L'organe excitateur est long et gros; il est contenu dans une gaine charnue, d'où il sort au moment de la copulation; il communique avec le testicule au moyen d'un petit canal très grêle, qui se bifurque à son extrémité, pour communiquer d'un côté avec une petite vésicule dont nous allons parler, et de l'autre, s'enfoncer dans le testicule, dans l'endroit même où l'oviducte s'y introduit aussi. Sur la gaine de l'organe excitateur, et à une petite distance du point où elle s'insère sur le côté droit du corps, part un canal cylindracé assez grêle, presque aussi long que la verge elle-même, et qui se termine par une petite vésicule que Swammerdam nomme la vésicule de la Pourpre: déjà nous avons eu occasion de faire des observations au sujet de cet organe; nous le croyons destiné à recevoir l'organe excitateur au moment de l'accouplement, et à recueillir la liqueur fécondante pour la laisser échapper à mesure que les œufs passent devant son entrée pour être pondus. Les œufs des Doris ont une disposition particulière; ils sont contenus dans un ruban gélatineux, assez large, aplati de chaque côté, que l'animal tourne en spirale à mesure qu'il le fait sortir de l'oviducte, et qui est attaché, soit aux plantes sous-marines, soit aux rochers, non par un des côtés le plus large, mais par l'un de ses tranchants. Le nombre des œufs d'une ponte s'élève au moins à 3 ou 4,000; et il y a des espèces où ils sont encore plus nombreux. Nous avons calculé que, dans les trois pontes qu'ont faites pendant l'été deux Doris qui se sont accouplées, elles ont produit ensemble 25 à 30,000 œufs.

On peut diviser les Doris en deux groupes naturels d'après leur forme générale. Les

unes sont aplaties et couvertes d'un manteau qui déborde le pied dans toute sa circonférence; les autres ont le manteau très court, quelquefois même réduit à un simple bourrelet à peine apparent. Ces espèces sont subcylindracées ou subquadrilatères dans leur coupe transverse; ces espèces prismatiques ont été séparées en genres par M. Ocken sous le nom de Doto. Tous ces animaux, ordinairement parés d'une couleur très agréable, ont une vie très apathique; ils se cachent sous les pierres, dans la vase, entre les racines des plantes marines des rivages, et ils se tiennent presque toujours immobiles, si ce n'est le soir et pendant la nuit, où ils sont à la recherche de leur nourriture, qui est probablement végétale. Les mers chaudes en possèdent des espèces qui acquièrent quelquefois 7 à 8 pouces de longueur, et une épaisseur proportionnée.

D'après tous les détails qui précèdent, il est facile d'exposer les caractères du g. Doris: ce sont les suivants: Animal gastéropode, rampant sur un pied aussi long, et quelquefois plus long que le corps, revêtu d'un manteau, tantôt court, et tantôt débordant autour de l'animal. Tête médiocre, portant en dessous du manteau une paire de tentacules labiaux, et en dessus, une autre paire de tentacules en massue et obliquement sillonnés. Branchies symétriques, placées sur le dos, sur la ligne médiane et vers l'extrémité postérieure. Anus au centre des branchies. Organes de la génération doubles, ayant une issue commune sur le côté droit de l'animal. (DESJ.)

DORITIS (surnom de Vénus). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Diurnes, tribu des Papilionides, établi par Ochsenheimer, et adopté par la plupart des entomologistes. Ce g., intermédiaire entre les Parnassiens de Latreille et les Thais de Fabricius, ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce qui se trouve dans les environs de Smyrne, et, ce qui n'est pas aussi certain, dans quelques îles de la Grèce. C'est le *Doritis apollinus* d'Ochsenheimer, la *Thais apollina* de Latreille, vulgairement appelée le petit Apollon. Cette belle espèce est figurée dans un grand nombre d'ouvrages, entre autres dans notre *Supplément à l'Hist. nat. des Lépidoptères de France*, tom. I, pag. 13, pl. 1, fig. 2. (U.)

DORMEUR. POISS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Eléotris, *E. dormitatrix*.

DORMILLE. POISS. — Voy. LOCHE.

***DOROBÆA**, Cass. BOT. PH. — Synonyme de *Senecio*. (C. L.)

DORONIC. *Doronicum* (altération d'un nom arabe). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées-Sénécionées, formé par Linné (*Gen.*, 959), et subdivisé par De Candolle (*Prodr.*, VI, 320) en *Eudoronicum* et *Chromochata*; sous-genres fondés sur le nombre des squames de l'involucre et la couleur des aigrettes. On en connaît une vingtaine d'espèces, croissant dans le centre et au midi de l'Europe, ainsi que dans l'Asie-Mineure et la région caucasique; dont la moitié environ sont cultivées dans les jardins, soit de botanique, soit d'agrément. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, subhérissées ou glabres; rhizome souvent tubéreux ou rampant; à feuilles alternes, dont les radicales pétiolées, les caulinaires alternes, plus ou moins amplexicaules; à fleurs jaunes, en capitules solitaires ou agrégés, pédonculés, multiflores, hétérogames. (C. L.)

DOROS (*δορός*, outre, sac de cuir). INS. — Genre de Diptères créé par Meigen, et abandonné ensuite par son auteur, mais rétabli par M. Macquart, qui le place dans la division des Brachocères, subdivision des Aplocères, famille des Tétrachètes, tribu des Syrphides. Meigen n'y avait rapporté que le *Syrphus conopseus*; mais M. Macquart y comprend de plus les *S. festinus* et *ornatus*, qui, à l'exception de l'abdomen moins rétréci, présentent non seulement les mêmes caractères organiques, mais encore la même livrée que le premier. (D.)

DOROTHÉE. INS. — Geoffroy a donné ce nom à l'une des variétés de l'*Agrion puella* Fabr. (E. D.)

DORSAL. *Dorsalis*. ZOO., BOT. — Cette épithète, fréquemment employée en zoologie et en botanique, désigne constamment une partie qui est insérée sur le dos d'un animal ou le revers d'un organe végétal.

DORSCH. POISS. — Un des noms vulgaires d'une espèce du genre Morue, *Gadus callarias*.

DORSIBRANCHES. *Dorsibranchiata* (*dorsum*, dos; *branchia*, branchies). ANNÉL. — G. Cuvier, dans les première et seconde

éditions du *Règne animal*, appelle ainsi un groupe d'Annélides constituant le second ordre de cette classe. Les Dorsibranches ont leurs organes et surtout leurs branchies distribués à peu près également le long de tout leur corps, ou au moins dans sa partie moyenne. Cet ordre renferme les genres Arénicole, Amphinome, Eunice, Néréide, Alciope, Spio, Lombrinère, Ophélie, Cirrhatule, Palmyre, Aphrodite, Polynoe et Chétopère, auxquels nous renvoyons, ainsi qu'à l'article VERS. (P. G.)

***DORSIPARES.** REPT. — M. de Blainville nomme ainsi la famille des Pipas dans les Batraciens, par allusion à la gestation dorsale de ces animaux. Voy. PIPA. (P. G.)

***DORSOLUM.** INS. — Nom donné par Kirby à une pièce située entre le collier et l'écusson qui donne insertion aux organes du vol.

DORSTENIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Moracées (Morées, Endl.), établi par Plumier (*Gen.*, t. CIX) et divisé par Desvaux (*Ann. Soc. linn. pars IV*, 216, t. XII) en deux sections: *Sychinium* et *Dorstenia* proprement dit, fondées sur la forme du réceptacle. Il renferme une trentaine d'espèces au moins, répandues dans toute l'Amérique tropicale, et dont sept ou huit sont cultivées dans les serres des curieux en Europe. Ce sont des plantes acaules ou subcaulescentes, à feuilles radicales palmati-ou pennatifides, ou caulinaires-lancéolées, entières ou incisées, scabres, luisantes ou ternes, subhérissées ou nues, à réceptacle terminal ou axillaire (?), quadrangulaire ou arrondi, linéaire ou bifurqué. La racine de l'une des espèces (*D. contrayerva*) a passé longtemps en Europe comme ayant des propriétés médicinales. Elle est aujourd'hui tombée en désuétude. Toutefois on l'emploie encore, dit-on, en Amérique, contre la morsure des Serpents. Toutes les Dorsténies sont remarquables par un facies particulier qui les fait rechercher dans nos jardins. L'une des plus curieuses espèces est le *D. ceratanthes* (et non *ceratosanthes*, véritable barbarisme). (C. L.)

DORTHÉSIE. *Dorthesia* (nom propre). INS. — Ce genre d'Hémiptères, de la section des Homoptères, famille des Cocciniens, Bl. (Gallinsectes, Latr.), a été créé par Bosc dans le *Journal de Physique* (1784, t. XXIV,

p. 171) et indiqué sous le nom d'*Orthesia* en l'honneur de l'abbé d'Orthez, qui, le premier, a étudié avec soin l'insecte qui en est le type. L'abbé d'Orthez, dans une note insérée également dans le *Journal de Physique* (1785, t. XXV, pag. 207) a orthographié différemment ce nom générique, et il l'a écrit *Dorthesia*. La plupart des auteurs ayant adopté cette dernière dénomination, nous avons cru devoir les imiter et faire connaître ici le genre curieux observé par Bosc et par l'abbé d'Orthez.

Les femelles des Dorthésies ont, après la première mue, le corps couvert supérieure-ment de lames creuses, d'un blanc farineux, rangées longitudinalement en six séries; le dessous du corps est recouvert de la même matière, mais presque uniformément disposée. Un frottement léger fait disparaître cet arrangement régulier, les lames se réduisent en farine; l'insecte, ainsi dépouillé et réduit d'un tiers dans toutes ses proportions, est d'un noir rougeâtre; il ne semble pas souffrir de cette opération, il court et mange comme à l'ordinaire; au bout de quelques jours, il se trouve recouvert d'une poussière blanche qui augmente peu à peu et finit par prendre le même arrangement qu'auparavant. Les femelles sont aptères; elles ont des antennes courtes, de 8 articles, épaisses, presque moniliformes; leur bec est court, assez gros, hérissé de quelques poils. Lorsque le temps de la ponte approche, au commencement du printemps, il se forme à la partie postérieure du corps des femelles un prolongement en forme de sac, qui rend l'insecte du double plus long qu'il ne l'était auparavant. Le dessus de ce prolongement est d'une seule pièce et recourbé en cuiller; il est composé de longues lames rapprochées; à l'extrémité, se trouve une ouverture par où doivent sortir les petits; l'intérieur de cette espèce de sac se remplit d'un duvet cotonneux: c'est là que les œufs sont pondus et qu'ils éclosent. Comme ce sac paraît être une continuité du corps de la mère, on croirait, à voir sortir les petits vivants par le trou postérieur, qu'elle est vivipare; mais en ouvrant le sac, on trouve souvent des petits nouvellement éclos, et des œufs qui ne le sont pas encore. Les petits qui se trouvent à la sortie du sac sont plus gros que ceux qui en sont éloignés, et les œufs non éclos se

voient vers l'anus. On a trouvé dans un seul de ces sacs 85 petits éclos et 15 œufs. Il paraîtrait que les femelles survivent après la ponte, qu'elles éprouvent de nouvelles mues, qu'elles passent l'hiver à l'abri sous quelques pierres, et qu'elles peuvent de nouveau, à la belle saison, être fécondées. Lorsque les petits ont pris assez d'accroissement dans l'espèce de berceau que présentent leurs mères, ils en sortent et vont se répandre sur leur plante nourricière, l'*Euphorbia characias*, ou, à son défaut, sur quelques autres espèces d'Euphorbes et d'Orties; ils vont se fixer sur les tiges et à la face inférieure des feuilles où ils enfoncent leur bec. C'est là qu'ils subissent leurs mues, cinq ou six fois dans le cours de leur vie, qui est de plus d'une année : la première mue arrive environ un mois après leur sortie de l'œuf. L'insecte sort de son fourreau par une ouverture qui se fait sur la partie postérieure du dos; il est tout nu, de couleur de chair, mais bientôt on le voit se couvrir de lames blanchâtres qui, trois ou quatre jours après, le recouvrent entièrement.

Les mâles ne paraissent guère qu'au mois de septembre, après la troisième ou la quatrième mue; comparativement aux femelles, ils sont peu nombreux et fort petits; ils sont ailés; leur corps est couvert d'un duvet court; leurs antennes, beaucoup plus longues que le corps, ont, d'après M. Burmeister, neuf articles grêles, velus; le bec semble entièrement leur manquer. Ils sont très agiles; on les voit courir, les ailes levées, d'une femelle à l'autre; après quelques jours de course, ils se retirent au pied de la plante qui les a nourris, ou bien sous quelque pierre, et là, leur corps restant dans l'inaction se couvre bientôt d'une matière cotonneuse, très fine, et ils ne tardent pas à mourir.

Les Dorthésies ont pour ennemi une larve de Coléoptère du genre Coccinelle; cette larve s'insinue dans le sac de la femelle, dévore les petits naissants ainsi que les œufs, sans toutefois attaquer la mère elle-même; et dès que la curée est faite, au bout de deux ou trois jours, elle se retire pour aller attaquer d'autres individus.

L'espèce type est la *Dorthesia characias* Bosc, loc. cit., idem, pl. 1, fig. 2; d'Orthez, loc. cit., ibid., pl. 1, fig. 14-16 (*Aphis urticae* Linn., *Syst. nat.*, II, 733, 30), d'une lon-

gueur de 0,002-3, d'un brun ferrugineux dans tout ce qui n'est pas couvert d'un duvet blanchâtre; ayant les soies terminales de l'abdomen droites, raides, plus longues que le corps, blanchâtres. Cette espèce, qui se trouve dans le midi de la France et même aux environs de Paris, vit, ainsi que nous l'avons déjà dit, sur les *Euphorbia characias* et *pilosella*, sur plusieurs Orties, sur le Groseillier, le Géranium, etc. (E. D.)

DORTHRIA. INS. — Nom mal écrit. Voy. DORTHESIA.

DORVALIA, Commers. BOT. PH. — Syn. de *Fuchsia*, Plum.

***DORVILLIA**, Leach. INS. — Voyez ENDROMYS, Ochs. (D.)

DORYANTHES (δῶρον [δόρατος] lance; ἀγθησις, floraison; il eût fallu écrire *Doratanthes*). BOT. PH. — Genre de la famille des Anaryllidacées, tribu des Amaryllidées-Anomales, formé par Corrêa (*Linn. Trans.*, VI, 211, t. 23), pour une très belle plante croissant dans la partie orientale de la Nouvelle-Hollande, et depuis longtemps cultivée en Europe pour l'ornement des grandes serres tempérées. Ce g. est très voisin de l'*Agave* et du *Fourcroya*, dont il diffère principalement par ses étamines ailées. La *D. excelsa* a des feuilles radicales nombreuses, étalées et dressées, ensiformes, épaisses, subcoriaces, sortant d'un rhizome, court, épigé, à racines fibreuses, fasciculées. Il s'élève de ces feuilles une scape très élevée, garnie de feuilles ou plutôt de squames foliacées, distantes, petites, terminées par des fleurs assez nombreuses, grandes, d'un pourpre sombre; alternes, brièvement pédonculées, et formant un capitule. Les fleurs sont en outre munies de bractées colorées, semi-engainantes, et leurs pédicelles sont aussi de la même couleur que l'extérieur des pétales. On peut en voir une figure dans le *Botanical Magazine*, t. 1685. Elle fleurit assez souvent en Europe. Souvent ses ovaires sont remplacés par des bulbilles qui servent à la multiplier. (C. L.)

***DORYASPIS** (δῶρον, lance; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Apostasimérides, créé par nous, avec une petite espèce du Sénégal, de couleur bleuâtre plombée, ayant la trompe, le dessous du corselet et la poitrine argentés.

Nous lui avons donné le nom de *D. argen-tatus* (*D. pectoralis* Dej.).

Ce genre a été adopté par M. Dejean dans son Catalogue, mais Schœnherr ne l'a pas connu. Il n'est pas éloigné des *Zygops*, et précède le genre *Cleogonus*. Son corselet est avancé en pointe au-dessus de l'écusson.

(C.)

***DORYCÈRE.** *Dorycera* (δόρυ, pique; κέρα, corne). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Aplocères, famille des Dichtètes, tribu des Muscides acalyptérées, établi par Meigen et adopté par M. Macquart. Les antennes conformées en couteau ont motivé la dénomination de ce genre, dont le type est la *Musca* n° 25 de Geoffroy. Cette espèce, nommée *Dorycera graminum* par Meigen, *Oscinis thamnica* par M. Robineau-Desvoidy, *Tetanocera graminum* par Latreille et *Scatophaga id.* par Fabricius, se trouve en France particulièrement sur les fleurs du *Thamnus vulgaris*, dont la femelle perce les ovaires. Sa larve est aquatique et vit parmi les Lentilles d'eau; elle est d'un vert pomme. La nymphe est brune; sa partie antérieure est munie de deux petites cornes, et l'on voit un tubercule de chaque côté vers le milieu du corps.

Ce genre renferme une seconde espèce trouvée dans les environs de Smyrne par feu Carcel, et que M. Macquart a décrite dans ses *Diptères exotiques* sous le nom de *maculipennis*.

(D.)

DORYCNIUM (δορύκνιον, plante véné-neuse chez les Grecs, et aujourd'hui incon-nue). BOT. PH. — Mœnch, synonyme (*Dorychnium*) de *Psoralea*, L. — Genre de la famille des Papilionacées (Phaséolacées, nob.), tribu des Lotées-Trifoliées, formé par Tournefort (*Inst.*, 211), et renfermant une quinzaine d'espèces indigènes du midi de l'Europe, de l'Asie-Mineure et des Canaries, et dont la plus grande partie ont été introduites dans les jardins de botanique. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux, à feuilles trifoliolées, à stipules libres, à fleurs nombreuses, assez petites, disposées en ombelles pédonculées.

(C. L.)

***DORYCNIOPSIS** (δορύκνιον, ὄψις, aspect). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilio-nacées, tribu des Lotées-Trifoliées, formé par Boissier (*Voy. en Esp.*, 163), et dont le type est l'*Anthyllis Gerardi* de Linné. Il se

compose d'une seule espèce, croissant dans la région méditerranéenne, et ayant, comme son nom générique l'indique, le port d'un *Dorycnium*. C'est une herbe vivace; à feuilles imparipennées, tri-quadrifuguées; à folioles oblongues-linéaires; à fleurs roses, nombreuses, réunies en capitules terminaux. Le *D. Gerardi* est cultivé dans les jardins d'agrément.

(C. L.)

***DORYCTES** (δόρυ, lance). INS. — Genre d'Hyménoptères, de la section des Térébrans, famille des Ichneumonien, groupe des Braconites, formé par M. Haliday aux dépens de l'ancien genre *Bracon*. Principalement caractérisé par la forme de la tête, qui est aussi longue que large, ce genre ne comprend qu'un petit nombre d'espèces: le type est le *Bracon obliteratus* Nees von Es. (*Ischiogonus obliteratus* Wesm.). Cette espèce se trouve communément en France et en Belgique.

(E. D.)

***DORYDERES**, Am. et Serv. INS. — Synonyme de *Dyrodere*, Spin. Voyez ce mot.

(E. D.)

***DORYDIUM** (δόρυ, lance). INS. — M. Burmeister (*Handb. der ent.*, t. II, p. 105, 1825) a indiqué sous ce nom un genre d'Hémiptères, de la section des Homoptères, famille des Cicadellien, qui se rapproche beaucoup du genre *Cephalelus* de M. Percheron (*Magde Zool.*, 1834) et n'en diffère peut-être pas. Les *Dorydium* ont les élytres coriaces; ils sont aptères et ne présentent pas d'épines aux jambes postérieures. L'espèce type est le *D. paradoxum* Burm.

(E. D.)

***DORYLITES**. INS. — Groupe de la famille des Mutillien, de l'ordre des Hyménoptères Porte-Aiguillon, créé par M. Blanchard (*Hist. nat. des Ins.*, t. III, p. 377, 1840) et caractérisé ainsi: Tête petite; abdomen long et presque cylindrique. Ce groupe ne renferme encore que deux genres (*Labidus* et *Dorylus*) dont les femelles sont inconnues, ainsi que leur manière de vivre, de sorte qu'il reste encore des doutes sur la place qu'on doit lui assigner.

(E. D.)

***DORYLUS** (δόρυ, lance). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Colaspides, établi par M. Dejean dans son Catalogue. Il y rapporte une espèce de patrie inconnue, qu'il a appelée *D. xanthopus*.

(C.)

DORYLUS (δόρυ, lance). INS. — Genre d'Hy-

ménoptères, de la section des Porte-Aiguillon, famille des Mutilliens, groupe des Dorylites, créé par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. On ne connaît rien de l'histoire des *Dorylus*, si ce n'est qu'on les rencontre soit courant dans le sable, soit cachés sous les pierres; on n'en a jusqu'ici trouvé que des individus mâles. Peu d'espèces entrent dans ce genre, et toutes sont africaines: le type est le *D. helvolus* Fabr. (*Muilla helvola* Linn.), qui habite le cap de Bonne-Espérance. (E. D.)

***DORYNOTA** (δόρυ, lance; νότος, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Cycliques, tribu des Cassidaires, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, y rapporte 9 espèces toutes originaires de l'Amérique méridionale. L'espèce type, la *Cassida bidens* de Fabricius, est indigène du Brésil. (C.)

DORYPHORA (δορυφόρος, qui porte une lance). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines, établi par Illiger et adopté par Olivier, Germar et M. Dejean. Le dernier de ces auteurs y rapporte dans son Catalogue 72 espèces, toutes originaires de l'Amérique équinoxiale; mais le nombre des espèces aujourd'hui connues est au moins du double plus considérable. Ce sont les plus grands et les plus brillants insectes de cette famille; leurs couleurs métalliques, dorées ou nacrées, ainsi que leurs dessins, sont très variées. Élytres orbitales ou oblongues; angles antérieurs du corselet avancés; poitrine armée d'une longue pointe dirigée en avant. Les *Doryphora* vivent des feuilles de certains arbres, épineux pour la plupart; larves inconnues. (C.)

***DORYPHORA** (δόρυ [δόρατος], lance; φορά, port; l'auteur aurait dû écrire *Doratophora*). BOT. PH. — Genre de la famille des Monimiacées, tribu des Athéropes, formé par Endlicher (*Gen. pl.*, 2022), et dont le type est l'*Atherosperma*, Saffras d'Allon Cunningham (*Msc.*, 1818). Il ne renferme que cette espèce. C'est un assez grand arbre de la Nouvelle-Hollande orientale, à rameaux opposés, tétragones; à feuilles opposées, oblongues-lancéolées, glanduleuses-dentées, réticulées-veinées; à pédoncules axillaires, solitaires, triflores, bibrac-

tées au sommet; à fleurs hermaphrodites, dont les latérales subsessiles dans l'aisselle des bractées mûrissent rarement leur fruit; l'intermédiaire pédicellée; le pédicelle bibractéolé à la base; bractées et bractéoles décidues et velues, ainsi que le périgone, qui est campanulé. (C. L.)

***DORYPHORE**. *Doryphorus* (δόρυ, lance; φορός, porteur). REPT. — Genre de Sauriens de la famille des Iguaniens, établi par G. Cuvier pour une espèce de la Guiane et du Brésil, qui présente quelques particularités différentielles (*Voy. IGUANE*), et que M. Kaup et quelques autres prennent pour type de leur genre *Urüentron*. C'est le LÉZARD AZURÉ de Daudin (*Lacerta azurea* Linn.). (P. G.)

***DORYPHORUS**. REPT. — M. Weise s'est servi de ce nom déjà employé en erpétologie pour un groupe de Batraciens qui répond aux Cystignathes. *Voy. ce mot.* (P. G.)

***DORYPLEURA** (δόρυ, pique; πλευρά, côté). INS. — Genre d'Hémiptères, de la section des Hétéroptères, famille des Scutellériens, fondé par MM. Amyot et Serville (*Hist. nat. des Ins. hémipt.*, p. 157) aux dépens des *Edessa* de M. Burmeister et caractérisé par des antennes à deuxième article plus grand que le troisième, et par un prothorax à angles postérieurs prolongés en pique longue et aiguë. Le type est le *Pentatoma bubalus* Lep. et Serv. (*Edessa trabecata* Burm.), qui se trouve à Cayenne. (E. D.)

***DORYSCELIS** (δόρυ, pique; σκέλις, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, proposé par M. Dejean et adopté par M. Burmeister, qui (*Handbuch der Ent., driter Band*, p. 584) en donne les caractères et le range dans son groupe des Gymnétoïdes. Ce genre est fondé sur une seule espèce, la *Cetonia calcarata* de Klug, décrite et figurée par cet auteur dans sa *Monographie des Coléoptères de Madagascar*, pag. 84, pl. 3, fig. 11. (D.)

DORYSTHENES. INS. — Nom mal écrit. *Voy. DORYSTETHUS*, Vig.

***DORYSTETHUS** (δόρυ, lance; στήθος, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, proposé par M. le comte Dejean dans son dernier Catalogue, et auquel il rapporte deux espèces, l'une de Cayenne qu'il nomme *rufipen-*

nis, et l'autre appelée *cupricollis* par M. Dupont. D'après la place que ce genre occupe dans le Catalogue précité, il appartiendrait à la tribu des Scarabéides-Xylophiles de Latreille. (D.)

***DORYSTETHUS** (δόρυ, lance; στῆθος, poitrine). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille), famille des Longicornes, tribu des Prioniens, créé par M. Vigors (*Zoological Journal* 1826), avec le *Prionus rostratus* de Fabricius, espèce originaire de Siam. M. Dejean regarde à tort ce genre comme synonyme de *Cyrtognathus*; il nous a paru en différer par le presternum, qui s'avance antérieurement pointe conique, tandis qu'il est court et mousse dans les *Cyrtognathus*. Le *D. montanus* de Guérin, et peut-être la *Baladeva Walkeri*, en fait sans doute aussi partie; le premier a été trouvé abondamment sur les montagnes des Neelgheries, par M. Perrotet, et le second est indiqué comme étant des Indes orientales. Les mandibules des *Dorystethus* sont effilées, recourbées et croisées en forme de ciseaux, sous la tête; celle-ci est abaissée et longue. (C.)

***DORYTOMUS** (δόρυ, lance pour trompe; τομός, coupant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Eirrhinides, créé par Germar et adopté par M. Dejean. Ce dernier auteur y a placé dans son Catalogue 27 espèces, dont 23 appartiennent à l'Europe, 3 à l'Amérique septentrionale et 1 à l'Égypte.

Les *Dorytomus* se distinguent des *Eirrhinus*, sous le dernier nom desquels Schœnherr a réuni ces deux genres, par la trompe et les pattes antérieures des mâles, qui sont beaucoup plus longues. On les trouve sous les écorces des saules, des trembles, des peupliers et des platanes; les larves et l'insecte parfait se rencontrent simultanément dans les chatons de ces mêmes arbres. Au contraire, les *Eirrhinus* de M. Dejean vivent à terre, au bord des mares, ou au pied de certaines plantes aquatiques. (C.)

DOS. *Dorsum*. ZOOL., BOR. — En zoologie, on appelle dos chez les vertébrés la partie postérieure du tronc comprise entre la dernière vertèbre cervicale et la première lombaire ou la région correspondante; dans les insectes, c'est tantôt la partie supérieure du

mésothorax et du prothorax, tantôt l'une ou l'autre de ces parties. — En botanique, cette expression sert à désigner la partie saillante d'une strie, celle des faces d'une graine comprimée tournée du côté des parois du péricarpe, et la partie de la feuille carpellaire opposée à la suture formée par le rapprochement des bords de la feuille et due à sa nervure moyenne.

DOS BRULÉ. MAM. — Nom d'une esp. du g. Bradype.

DOSIN, Adans. MOLL. — Voy. ARTHÉMIDE et CYTHÉRÉE. (DESH.)

***DOSITHÉE.** *Dositheia* (nymphé). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénites, établi par l'auteur de cet article dans son *Hist. nat. des Lépidopt. de France* (tom. VIII, 1^{re} partie, pag. 43). Les espèces de ce g. ont les antennes ciliées dans les mâles et simples dans les femelles, le bord terminal des ailes simple et entier, le corselet étroit et squameux, les palpes très courts la trompe longue. Les quatre ailes sont marquées à leur centre d'un point sur un fond noir et traversées vers leur extrémité par une ligne sinueuse et accompagnée ordinairement de taches confluentes. Les *Dosithées* se montrent pour la plupart en juillet dans les bois; quelques unes seulement préfèrent les prairies. Toutes se tiennent, dans l'état de repos, appliquées, les ailes étendues et très écartées, les unes sur les feuilles ou contre le tronc des arbres, et les autres contre les murs et les clôtures en planches. Feu le professeur Audouin a eu occasion d'observer lui-même les métamorphoses de la chenille de la *Dositheia scutularia*, et en a fait le sujet d'une notice qu'il a lue à l'Académie des sciences le 27 janvier 1834, et qui a été insérée dans le vol. III des *Ann. de la Soc. ent. de France*, p. 417. Cette notice, malgré sa longueur, ne renferme de neuf que la description de la chenille, qui n'était pas encore connue, et l'histoire d'un Ichneumonide du g. Ophion qui vit à ses dépens.

Parmi les 14 espèces dont se compose le g. *Dosithée*, nous citerons comme type la *Dositheia ornataria* (*Phalæna ornata* Fabr.), qui est commune dans tous les bois, principalement ceux en buisson. Elle paraît deux fois par an, la première en mai et juin, et la seconde en août et septembre. (D.)

"DOSYTHEUS. INS. — Genre établi par Leach aux dépens du g. *Dolerus*, et ayant pour type le *D. eglanteriæ* Fabr. Voy. DOLERUS. (E. D.)

DOTEL. MOLL. — Adanson (Voy. au S^é-nég.) nomme ainsi le *Mytilus aser* Lamk. Voy. MOULE. (DESH.)

DOTHIDEA (δοθίων, clou ; ἰδέα, forme). BOT. CR. — Genre de la famille des Pyrénomycètes phacidiaés, établi par Fries (Obs., II, 347) pour de petits Champignons épiphytes, difformes et noirâtres. Endlicher, tout en conservant ce g., le regarde comme douteux.

DOTO. Oken. MOLL. — Voy. DORIS.

DOTO. Doto. CRUST. — Genre de l'ordre des Décapodes brachyures, famille des Catométopes, établi par M. Dehaan, et adopté par M. Milne-Edwards dans le tom. II de son *Hist. nat. sur les Crustacés*. Ce n'est pas sans quelque incertitude, dit M. Milne-Edwards dans l'ouvrage cité, que je place ici ce petit Crustacé très remarquable, que M. Savigny a figuré dans le grand ouvrage sur l'Égypte, et que feu Audouin a rapporté au genre *Mycitaxis*. Il se rapproche beaucoup des Ocy-podes par la forme générale du corps, celle des pattes, et par la disposition du front, des antennes et des yeux; mais il se distingue de tous les Catométopes par la conformation des pattes-mâchoires externes et la forme du cadre buccal; celui-ci, très large en arrière, est étroit en avant; le troisième article des pattes-mâchoires externes est beaucoup plus grand que le second, et cache presque entièrement les articles suivants, dont le premier s'insère à son angle antérieur et externe. A raison de l'organisation de l'appareil buccal, ce Crustacé établit le passage entre les Ocy-podes et les Pinnothériens (voyez ces mots). La seule espèce connue est le *D. sulcatus* Deb. (*Mycitaxis sulcatus* Sav.) (*Descr. de l'Égypte*, Crust., pl. 1, fig. 3), qui habite la mer Rouge. (H. L.)

DOUBLE. Duplex. BOT. — On nomme fleurs doubles celles dont les étamines et les pistils sont convertis en pétales, de telle sorte que toute fécondation y devient impossible. On dit que le *périanthe* est double quand il est formé de deux enveloppes distinctes, le calice et la corolle. On nomme *calice double* celui qui est muni d'une espèce d'involucre simulant un second calice.

T. V.

Le *stigmaté* est dit *double* quand il y en a deux pour un seul pistil. H. Cassini avait appelé *péricline double* celui dont les squames internes et externes sont de nature assez différentes pour qu'on puisse en distinguer deux rangées.

DOUBLE-AIGUILLON, DOUBLE-ÉPINE. POISS. — Noms vulgaires d'une espèce du genre Baliste.

DOUBLE-BÉCASSINE. OIS. — Nom du *Scolopax major*, esp. du g. Bécasse.

DOUBLE-BOUCHE. MOLL. — Nom vulgaire du Monodonte labié et du Bitome de Soldani.

DOUBLE-BULBE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire d'*Iris Sisyrrinchium*.

DOUBLE-FEUILLE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire d'*Ophrys ovata*.

DOUBLE-MACREUSE. OIS. — Synonyme d'*Anas fusca*, esp. du g. Macreuse.

DOUBLE-MARCHEUR. REPT. — Synonyme vulgaire d'Amphisbène.

DOUBLET. MIN. — Dans la joaillerie, on nomme ainsi une pierre incolore, telle qu'un cristal de Quartz ou de Topaze, que l'on a doublée en dessous avec du verre coloré, de manière à imiter une pierre de couleur. L'ajustement des deux pièces est fait avec tant d'art, qu'il est souvent difficile d'apercevoir la jointure. (DEL.)

DOUC. MAM. — Très jolie espèce de Semnopithèque vivant en Cochinchine et cependant l'une des premières connues dans ce genre; c'est le *Semnopithecus nemaeus*. M. E. Geoffroy en avait fait le genre *Pygathrix*, parce qu'on le croyait alors dépourvu de callosités, et Illiger, pour la même raison, le rapportait à ses *Lasiopyga*.

Le Douc a le corps, le dessus de la tête et les bras d'un joli gris tiqueté de noir; ses cuisses, ses doigts et une portion de ses mains, la plus voisine des doigts, sont noires; ses jambes et ses tarsi sont d'un roux vif; l'avant-bras, la gorge, le bas des lombes, les fesses et la queue sont d'un blanc pur ou blanchâtre; la gorge est blanche et entourée d'un cercle plus ou moins complet de poils d'un roux vif. C'est une des grandes espèces de Semnopithèques. (P. G.)

DOUCE-AMÈRE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une esp. de *Solanum*, *S. dulcamara*.

DOUCET. POISS. — Nom d'une esp. du g. Callionyme, *C. tyra*.

DOUCETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Mâche commune.

***DOUEPEA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Brassicées, établi par Cambessède (Jacq., *Voy.*, 18, t. XVIII), pour une seule espèce croissant dans le nord de l'Inde. La tige en est tortueuse; les feuilles alternes, obovées, très entières, épaisses; à fleurs roses, disposées en racèmes terminaux et latéraux allongés. (C. L.)

DOUGLASIA (James Douglas, célèbre collecteur botaniste). BOT. PH. — Schreb. (*Douglassia*), synonyme d'*Ajovea*, Aubl. — Genre de la famille des Primulacées, tribu des Androsacées, établi par Lindley (*Brandes Journ. of sc. Jun.*, 1828, 383; *Bot. Reg.*, t. 1886), et ne contenant encore que deux espèces indigènes de l'Amérique arctique, et ayant le port d'une *Androsace*. Ce sont deux très petites plantes suffruticuleuses, gazonnantes; à feuilles linéaires-lancéolées, verticillées au sommet et à la bifurcation des tiges, alternes le long d'icelles, très entières, ponctuées, couvertes d'une pubescence rigide, blanchâtre; à fleurs pédonculées, ombellées et solitaires. (C. L.)

DOULGIN. ÉCHIN. — Nom vulgaire de l'Oursin commun. (E. D.)

DOUMA, Lam. BOT. PH. — Syn. d'*Hyphane*, Gært.

DOUROUCOULI. MAM. — Nom d'une espèce de Sapajou dont il a été question à l'article *Aotus* (voy. ce mot), et qui a fait, ainsi que ses congénères, l'objet d'observations nouvelles de la part de M. Is. Geoffroy. *Voy. NYCTIPITHECUS.* (P. G.)

DOUSSIN. ÉCHIN. — Ce nom a été appliqué à l'Oursin changeable. (E. D.)

DOUVE. *Fasciola.* HELM. — C'est le nom vulgaire d'une sorte de ver plat, assez semblable à une Planaire, et que l'on trouve dans le foie et la vésicule biliaire des Mammifères domestiques et de l'homme lui-même, mais beaucoup plus rarement. Les Douves rentrent dans le genre *Distoma* de Zeder, ou *Fasciola* de Lamarck. Ce sont des animaux de l'ordre des Trématodes ou Porocéphalés, et qui sont pour ainsi dire le type de cette nombreuse catégorie d'Helminthes; on les nomme *Fasciola hepatica*. Leur étude anatomique a fourni à M. Melhis l'occasion d'un travail intéressant sur lequel nous reviendrons en parlant de tout

les animaux du même ordre. Les Douves sont longues de 4 ou 5 lignes, larges d'une 1/2 ligne ou de 1 ligne, aplaties, obtuses à leurs deux extrémités et de couleur blanc jaunâtre. Leur corps est mou, inarticulé, et pourvu de deux ventouses dont l'antérieure entoure la bouche, et l'autre inférieure ventrale. (P. G.)

DOUVE (PETITE ET GRANDE). BOT. PH. — Noms vulgaires de deux espèces de Renonculés, les *Ranunculus flammula* et *lingua*.

***DOXOCOCCUS** (δόξα, forme; κόκκος, cochenille). INS. — Genre de Zoophytes infusoires de la famille des Monadiens, créé par M. Ehrenberg (1^{er} Beitr., 1830, *Infus.*, p. 28). Les Doxocoques sont sans queue et sans œil; leur bouche est variable; dans la nage, ils se meuvent comme les *Volvox*, en roulant contre l'axe du corps. On en indique 4 espèces; nous ne citerons que le *D. globulus* Ehr. (*Volvox id.* Müll.). (E. D.)

DRABA (δράβη, la Drave?). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères (Sinapacées, nob.), tribu des Alyssées, formé par Linné (*Gen.*, 800), revu par DeCandolle, qui le subdivise en cinq sections, fondées sur la forme de la silique et du style. Ce sont: *Drabella*, *Holarges*, *Leucodraba*, *Chrysodraba* et *Aizopsis*. On connaît une centaine d'espèces de ce g., dont la plupart sont alpines, et croissent dans les régions froides ou tempérées de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique boréales et australes. On en rencontre un certain nombre dans les jardins botaniques. Ce sont en général de petites plantes annuelles, bisannuelles ou pérennes, assez intéressantes, couvertes de poils pressés, fourchus, étoilés ou simples, rarement glabres; à feuilles très entières ou dentées, dont les inférieures très souvent rosulées, pétiolées; les caulinaires (quand elles existent) sessiles, alternes; à fleurs jaunes ou blanches, ou de ces deux couleurs (confondues et plus ou moins intenses), disposées en racèmes terminaux, simples, aphyllés. (C. L.)

DRACÆNA. REPT. — Nom latin d'un genre de Sauriens. *Voy. DRAGONE.* (P. G.)

DRACÆNA. BOT. PH. — *Voy. DRAGONIER.*

DRACO. POISS. — Nom spécifique de l'espèce la plus commune du g. Vive, *Trachinus draco*.

DRACO. REPT. — Nom scientifique du *g.* Dragon.

DRACOCEPHALUM (δράκων, οντος, dra-

gon; κεφαλή, tête: Linné aurait dû écrire *Draconcephalum* !) BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées (Labiées), tribu des Népétées, établi par Linné (*Gen.*, 729) et renfermant encore, malgré les emprunts qu'on lui a faits pour la formation d'autres genres, plus de trente espèces, indigènes principalement du nord et de l'est de l'Asie, et plus rarement de l'Europe. Ce sont des plantes vivaces, remarquables par l'élégance de leurs fleurs, et fort recherchées par cette raison pour l'ornement des jardins, où l'on en cultive une vingtaine. Les tiges en sont dressées ou procumbantes; les feuilles opposées, entières, trifides ou pinnatifides; les fleurs ordinairement grandes, bleues ou pourprés, rarement blanchâtres ou même jaunâtres, disposées en verticillastres, pluriflores, axillaires ou rapprochées en épis; les bractées souvent foliacées, aristées-dentées (disposition qui sans doute a suggéré à Linné l'image d'une tête de dragon).

Bentham, dans son bel ouvrage sur les Labiées, a divisé le g. *Draconcephalum* en cinq sections, fondées sur le facies particulier des espèces qu'il y rapporte. Ce sont: *Keinadracon*, *Calodracon* (lisez *Callidracon*), *Cryptodracon*, *Moldavica* et *Ruyschiana*. (C. L.)

DRACONITES. POLYP. — Quelques auteurs ont donné ce nom à des Polypiers fossiles de l'ordre des Astrées. (E. D.)

***DRACONTIÉES.** *Dracontieæ.* BOT. PH. — L'une des divisions établies dans la tribu des Orontiées, de la famille des Aracées ou Aroidées. Voy. ces mots. (A. R.)

DRACONTIUM (*δρακόντιον*, petit dragon). BOT. PH. — Genre de la famille des Aracées, tribu des Orontiées, établi par Linné et adopté par tous les botanistes, et en particulier dans ces derniers temps par M. Schott, dans son Mémoire sur la famille des Aracées (*Meletem.*, p. 22). Ce genre, dans lequel on avait successivement placé un assez grand nombre d'espèces, a pour type le *Dracontium polyphyllum* L., qui, selon le botaniste que je viens de citer, en est à peu près l'espèce unique. La spathe est roulée en forme de cornet, enveloppant un spadice cylindrique, entièrement recouvert de fleurs hermaphrodites. Le périanthe se compose de sépales squamiformes dont le nombre varie de 5 à 8. Les étamines, en même nombre, sont insérées à la base des sépales;

les anthères sont biloculaires et à loges transversales. L'ovaire est à trois loges contenant chacune un seul ovule suspendu. Le fruit se compose de baies distinctes, renfermant d'une à trois graines. La souche, tubérisiforme, donne naissance à de grandes feuilles pétiolées, découpées et pédalinées à leur sommet. (A. R.)

***DRACONURE.** *Draconura* (*δράκων*, dragon; *οὐρά*, queue). REPT. — Syn. d'*Anolis*, employé par Wagler. MM. Duméril et Bibron conservent ce nom à une division de ce g. comprenant deux espèces à doigts peu dilatés. (P. G.)

DRACOPHYLLUM (*δράκων*, dragon; *φύλλον*, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Épacridacées, tribu des Épacridées, formé par Labillardière (*Voy.* II, 40), et renfermant une dizaine d'espèces, croissant dans la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande. On en cultive deux ou trois espèces en Europe comme plantes d'ornement; leur aspect est en effet très pittoresque, et il serait désirable d'en posséder un plus grand nombre. Ce sont des arbrisseaux ou des arbustes ayant le port des *Dracæna* (*unde nomen*), à rameaux annelés par les cicatrices de la chute des feuilles; à feuilles ensiformes, étalées, insérées en spirales, dilatées-apprimées à la base et amplexicaules; à fleurs ordinairement blanches, assez petites, disposées en racèmes terminaux, simples ou composées; à bractées caduques, sous-tendant les pédicelles. (C. L.)

***DRACOPIS** (il faut probablement lire *Dracopsis* et mieux *Dracontopsis*; *δράκων*, οντος, dragon; *ὄψις*, aspect). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées-Hélianthées, formé par Cassini, sur une seule espèce indigène du nord de l'Amérique, et cultivée en Europe. C'est une plante annuelle, glabre, ramifiée, à tiges et à rameaux striés-sillonnés; à feuilles alternes, aiguës, très entières, lisses, cordées-amplexicaules; à capitules multiflores, hétérogames, terminaux, solitaires; dont le rayon et le disque jaunes. Elle a en quelque sorte le port d'un *Dracæna*. (C. L.)

***DRACOSAURUS**, Munst. (*δράκων*, dragon; *σαύρος*, lézard). REPT. FOSS. — Genre de Reptiles marins fossiles à tête petite et à patte palmée, dont on trouve les débris dans le Trias et plus particulièrement dans le Mus-

chelkalk. L'extrême allongement de la partie du crâne comprise entre la cavité cérébrale et les orbites, donne à la tête de ce Reptile une forme très étrange. Les orbites sont rapprochées des narines, non terminales et séparées l'une de l'autre par un espace assez large. Le *Dracosaurus* appartient à la même famille que les *Conchiosaurus* et les *Simosaurus*, famille que nous avons déjà signalée comme offrant un mélange des caractères des Tortues et des Crocodiles. Les dents de ce Reptile sont petites (5 à 6 millimètres de longueur), aiguës, nombreuses, enchâssées dans des alvéoles et sur deux rangs à la mâchoire supérieure. L'intermaxillaire porte à son extrémité et à sa partie postérieure des dents beaucoup plus fortes, en guise d'incisives et de canines. Le bout de la mâchoire inférieure est également pourvu de plusieurs de ces dents.

La taille de ce Reptile était moindre que celle de nos Crocodiles actuels. (L...D.)

DRACUNCULÉES. *Dracunculeæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Aroïdées (voy. ce mot), ayant pour type le g. *Dracunculus*.

DRACUNCULUS. BOT. PH. — Ce genre, établi par Tournefort, avait été réuni par Linné au genre *Arum*; M. Schott, dans son travail sur la famille des Aracées (*Meletem.*, p. 27), a de nouveau rétabli ce genre qui a pour type l'*Arum dracunculus* de Linné. Sa spathe est roulée à sa base, étalée et ouverte supérieurement. Le spadice, nu et renflé en massue à son sommet, porte à sa base des fleurs femelles, puis des fleurs mâles, séparées par des fleurs rudimentaires et avortées. Les fleurs mâles ou étamines sont réunies par leurs filets en faisceaux; leurs anthères à deux loges s'ouvrent par une petite fente oblique. Les ovaires sont à une seule loge dans laquelle on trouve de 3 à 7 ovules. Les fruits sont des baies distinctes contenant de 1 à 3 graines globuleuses. (A. R.)

DRAGÉES DE TIVOLI. MIN. — Globules calcaires à couches concentriques, dont la forme, la couleur, la structure et le mode de formation rappellent parfaitement les dragées des confiseurs, et qui sont produites par des sources incrustantes, comme aux bains de Tivoli, près de Rome. (DEL.)

DRAGEON. *Sarculus.* BOT. — On nomme ainsi les tiges nouvelles qui naissent en plus ou moins grand nombre au pied des grands

arbres, et qui servent de moyen de multiplication, ou les jets qui partent de la tige de certaines Mousses et s'étendent à la surface du sol.

DRAGON. *Draco* (δράκων). REPT. — L'ignorante imagination des anciens, et plus particulièrement celle des artistes du moyen-âge (1), nous a laissé sous le nom de Dragon le modèle moitié Chauve-Souris, moitié Quadrupède et Serpent, d'un de ces êtres effrayants et bizarres, dont il est question dans les ouvrages liturgiques. Aux yeux de la science moderne, la seule originalité de ces étranges conceptions est dans l'assemblage incompatible des formes qu'on s'est plu à leur accorder, et quoique les peuples les aient long-temps acceptées sans même les discuter, quoique la renaissance en ait discuté sérieusement et souvent, la science moderne les a reléguées avec tant d'autres au rang des fables les plus grossières. Ni la nature actuelle, ni les nombreux êtres détruits, dont les naturalistes ont rétabli les caractères, ne présentent rien d'analogue. Aujourd'hui même leur dénomination, à part son acception mythologique, n'est plus donnée qu'à de petits Reptiles appartenant aux Iguaniens, dans l'ordre des Sauriens, et dont les cinq ou six espèces connues sont toutes des régions boisées de l'Inde et de ses îles. Mais ces animaux, malgré leur petitesse et leur caractère inoffensif, n'en sont pas moins curieux aux yeux de l'observateur attentif; leur caractère principal est en effet un des plus jolis exemples des ressources à la fois simples et variées que la nature met en œuvre pour arriver à ses fins. Destinés à vivre sur les arbres comme la plupart des autres Iguaniens, les Dragons, pour s'y mouvoir avec une agilité égale à celle des autres animaux de la même famille, devaient avoir leurs pattes, leurs doigts également garnis d'ongles dégagés, etc.; mais les Insectes dont ils font essentiellement leur nourriture fuient rapidement, et pour les atteindre, pour s'élancer plus rapidement d'un arbre à l'autre, il fallait que les Dragons fussent pourvus d'ailes: aussi la peau de leurs flancs est-elle étendue en manière de parachute (c'est ce qu'on nomme le *Pa-*

(1) Le Dragon, δράκων des auteurs grecs avant le christianisme, était un Serpent ou Lézard à vue très perçante qui gardait des trésors et qui dévorait les gens.

tagium de ces animaux), et soutenue par les côtes asternales, qui s'écartent bilatéralement au lieu de converger vers la ligne inférieure du corps; exemple unique d'une semblable disposition.

Nos artistes copient encore ou exagèrent souvent sans les améliorer les monstres dont la statuaire gothique avait enfanté les modèles; mais combien de conceptions plus heureuses et capables d'élever à la fois l'esprit et l'imagination ils puiseraient dans l'observation de la nature! Qu'ils demandent aux naturalistes, qu'ils cherchent eux-mêmes quelles sont les combinaisons d'organes possibles ou impossibles, les formes extérieures, les armes offensives ou défensives, et les modifications d'organes sensoriaux ou locomoteurs qu'on peut supposer dans un animal même fictif, mais en tenant toujours compte du rang et de la fonction qu'on lui attribue, au physique comme au moral, dans la série des êtres réels. C'est ainsi qu'ils arriveront à la solution de problèmes jusqu'ici irrésolus, je pourrais même dire inaperçus; l'intelligence aura dès lors remplacé l'empirisme, et les conceptions artistiques, tout en étant moins savantes, n'en seront pas moins poétiques.

(P. G.)

DRAGON DE MER. POISS. — Nom vulgaire de la Vive.

DRAGONE. *Dracæna*. REPT. — Daudin et Lacépède ont parlé sous cette dénomination d'une espèce de Reptile saurien appartenant aux Lacertiens, et qui a pour objet une seule espèce, originaire de l'Amérique méridionale et voisine des Crocodiliens. Comme le mot *Dracæna* avait été antérieurement employé en botanique, quelques auteurs l'ont remplacé en herpétologie. Wagler lui a substitué celui de *Thorictes*, accepté par MM. Duméril et Bibron, et M. J. E. Gray celui d'*Ada*.

(P. G.)

DRAGONIER. *Dracæna*. BOT. PH. — Genre de la famille des Asparaginées ou Smilacées, qui se compose d'un certain nombre d'espèces toutes arborescentes, à stipe simple ou ramifié et pouvant même acquérir quelquefois des dimensions colossales, ainsi qu'on le voit par le fameux Dragonier des environs d'Orotava dans les îles Canaries. Les fleurs, en général peu grandes, blanches, jaunâtres ou violacées, forment une grappe rameneuse et terminale qui offre quelquefois

plusieurs pieds de longueur. Leur calice est coloré, tubuleux à sa base, composé de 6 sépales soudés dans une partie de leur longueur. Les étamines, au nombre de 6, sont insérées à la base de la partie libre des sépales. L'ovaire est libre, ovoïde, à 3 loges contenant chacune un seul ovule. Le style est plus ou moins allongé et se termine par un stigmaté épais et à 3 lobes courts, arrondis et obtus. Le fruit est une baie globuleuse, le plus souvent pisiforme, contenant de 1 à 3 graines.

Les espèces de ce genre, au nombre d'une vingtaine, sont, comme nous l'avons dit, des arbres qui acquièrent quelquefois d'énormes dimensions; leurs feuilles n'occupent que l'extrémité de la tige ou des rameaux; elles sont quelquefois étroites, coriaces, assez épaisses et piquantes à leur pointe; d'autres fois plus élargies et membraneuses. On cultive dans nos serres plusieurs espèces de ce genre, toutes originaires des contrées chaudes du globe; telles sont: 1° le DRAGONIER POURPRE, *D. terminalis*, originaire de la Chine et si remarquable par ses feuilles d'un pourpre foncé; 2° le DRAGONIER A FEUILLES PENDANTES, *D. reflexa* Lamk., qui nous vient de l'Inde; 3° le DRAGONIER ODORANT, *D. fragrans* ou *Aletris fragrans*, qui fleurit fréquemment dans nos serres où son énorme pyramide de fleurs blanches répand une odeur très suave; 4° le DRAGONIER DU BRÉSIL, *D. brasiliensis* Desf., jolie espèce, assez commune dans nos serres, où elle fleurit facilement (nous l'avons figurée à la planche 12, MONOCOTYLÉDONÉS, de l'Atlas de ce Dictionnaire); 5° mais aucune espèce n'est plus remarquable que le DRAGONIER COMMUN, *D. draco* L., originaire de l'Inde. Ce végétal fournit, dit-on, une des espèces de Sang-Dragon qu'on trouve dans le commerce et qui forme un médicament astringent. Cette espèce est curieuse par sa durée et par la grosseur que son stipe peut acquérir. On sait que la tige des Monocotylédonés est en général simple et sans ramifications, et que par suite de cette disposition elle reste en général assez peu volumineuse relativement à sa hauteur. C'est donc une exception bien remarquable que celle offerte par le *Dracæna draco*, qui parfois arrive à une taille gigantesque. Il en existe un pied bien célèbre dans les fastes de la science, aux environs de la ville d'Orotava dans les

Canaries. Au rapport de M. de Humboldt, son stipe, en 1799, n'avait pas moins de 45 pieds de circonférence. On peut juger par cet énorme volume quelle doit être la vétusté d'un arbre qui croît avec une si excessive lenteur. (A. R.)

DRAGONITE ou **DRACONITE**. MIN. — *Voy.* CRISTAL DE ROCHE. (DEL.)

DRAGONNEAU. MOLL. — Nom vulgaire d'une jolie Porcelaine, *Cypræa stolidæ*, de Lamarck. *Voy.* PORCELAINE. (DESH.)

DRAGONNEAU. HELM. — L'un des noms du singulier Filaire qui est parasite de l'espèce humaine, et qu'on appelle également *Ver de Médine* (voyez FILAIRE). On appelle aussi Dragonneaux les Vers aquatiques du genre *Gordius* (voyez ce mot). Il y en a dans nos eaux douces. (P. G.)

DRAINE. OIS. — *Voy.* DRENNE.

DRAKEA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Aréthusées, établi par Lindley (*Swan River bot.*, IV, f. 3), pour une petite plante croissant dans la partie méridionale de la Nouvelle-Hollande; à racines laineuses, bulbifères au sommet; à feuille radicale unique, coriace, subarrondie-cordée; à scape dressé, glabre, uniflore, bractéé au-dessous du milieu. Le labelle est chevelu, rétréci, tuberculé à la base, et muni de chaque côté d'une dent dirigée en arrière. (C. L.)

DRAKENSTEINIA, Neck. BOT. PH. — Synonyme d'*Hecastophyllum*, Kunth.

DRAP. MOLL. — Ce mot s'emploie de deux manières par les conchyliologues. Ordinairement c'est une épithète que l'on ajoute aux coquilles, dont la coloration ressemble au tissu d'une étoffe; plusieurs Cônes ont reçu les noms de *Drap d'or*, *Drap d'argent*, *Petit Drap*, etc. — On nomme également *Drap* l'épiderme dont la plupart des Coquilles marines sont revêtues; nous en donnerons les caractères à l'article MOLLUSQUES.

(DESH.)
DRAP MARIN. MOLL. — Espèce de laine feutrée qui recouvre la plupart des coquilles, et forme à leur surface un épiderme sous lequel sont cachées leurs brillantes couleurs.

DRAP MORTUAIRE. INS. — Nom vulg. d'une espèce du g. Cétoine.

DRAPARNALDIA (Draparnaud, nom d'homme). BOT. CR. — Genre de la famille des Confervacées Batrachospermées, établi

par Bory (*Ann. mus.*, XII, 399, fig. 35) pour des végétaux des eaux douces dont les filaments ont des articulations transverses, et les ramules sont terminés par des prolongements ciliformes et accompagnés de mucosité. Le *D. laxa* est le type du genre. On en a trouvé plusieurs espèces à Mascareigne et à l'île de France.

DRAPARNALDINA, Bory. BOT. CR. — Synonyme de *Batrachospermum*, Ath.

***DRAPÉ**. Pennosus, Zool.; Tomentosus, Bot. — En zoologie, on applique cette épithète à certains corps feutrés; tels sont: le tissu d'une espèce d'Eponge et les filaments entrecroisés d'une Oscillaire; et en botanique, elle est synonyme de Tomenteux.

DRAPETES (δραπέτης, fugitif). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, établi par Megerle, et adopté par Eschscholtz, qui y rapporte seulement l'*Elater equestris* Fabr., qui se trouve en Autriche. Mais M. Dejean, dans son dernier Catalogue, y réunit 8 autres espèces, toutes d'Amérique, qui sont des *Lissomus* pour Eschscholtz. M. de Castelnau n'admet pas le genre *Drapetes* de Megerle, et en comprend les espèces dans le g. *Lissomus*, comme l'avait fait Latreille avant lui. On voit d'après cela que les entomologistes ne sont pas d'accord sur la validité du g. *Drapetes*, dont, au surplus, ni Megerle son fondateur, ni Eschscholtz et M. Dejean, qui l'ont adopté, n'ont publié les caractères. (D.)

DRAPETES (δραπέτης, fugitif). BOT. PH. — Genre de la famille des Daphnacées, formé par Lamarck (*Journ. hist. nat.*, t. I, 189, t. 10) pour renfermer une seule espèce croissant dans les terres magellaniques. C'est un très petit arbrisseau, haut à peine de 7 à 10 centim., à tiges filiformes, gazonnantes, dressées ou décombantes à la base, ramifiées, nues inférieurement, cicatrisées, feuillées supérieurement; à feuilles opposées, décussées, sessiles, ovées, obtuses, très entières, longues de 2 à 3 millim., barbues-poilues dorsalement et au sommet; à fleurs hermaphrodites, très brièvement pédicellées, dont les pédicelles barbues-poilus au sommet, et disposés en fascicules terminaux pédonculés, ceints d'un involucre diphyllé, décidu. (C. L.)

***DRAPETIS** (δραπέτης, fugitif). INS. —

Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tanystomes, tribu des Empides, établi par Megerle, et adopté par Meigen, Latreille et M. Macquart. Ce dernier en décrit 4 espèces, toutes d'Europe. Ce sont des Mouches de très petite taille, remarquables par la promptitude avec laquelle elles se dérobent à la vue. Nous citerons comme type le *Drappis exilis* Mèg., qui se montre en août et septembre. (D.)

DRAPIER. ois. — Nom vulg. du Martin-Pêcheur.

***DRAPIEZIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélanthacées, formé par Blume (*Enum. Pl. Jav.*, I, 8), sur une seule espèce croissant à Java. C'est une plante herbacée, vivace, à tige ramifiée; à rameaux dichotomes; à feuilles très brièvement pétiolées, nervées; à fleurs purpureescentes, subombellées, pédicellées-solitaires, sur des pédoncules oppositifoliés, bractéefoliacés au milieu. (C. L.)

DRASSE. *Drassus* (δράσσα, je saisis). ARACH. — Genre de l'ordre des Aranéides, tribu des Araignées, établi par M. Walckenaër, et ainsi caractérisé par ce savant aptérologiste : Yeux au nombre de huit, presque égaux entre eux, sur deux lignes occupant le devant du céphalothorax. Lèvre allongée, ovalaire, pointue et légèrement arrondie à son extrémité. Mâchoires allongées, inclinées ou courbées sur la lèvre, qu'elles entourent. Pattes renflées, propres à la course. Les Aranéides qui composent ce genre se renferment dans des cellules formées de soie très blanche, sous les pierres, dans les cavités des murs et dans l'intérieur des feuilles ou sur leur surface. Ce genre renferme 22 espèces, dont 14 sont propres à l'Europe, 4 à l'Afrique, 3 à l'Amérique et 1 au monde maritime. Comme type de cette coupe générique, nous citerons le *D. BRILLANT*, *D. fulgens* Walck. (*Ins. apt.*, t. I, p. 822). Cette espèce est fort remarquable par son industrie : elle construit dans l'herbe et dans les cavités des pierres une lente formée d'une toile fine et serrée, et ayant deux issues. Cette toile en renferme une autre d'un tissu plus fin et encore plus serré. Cette seconde tente a la forme d'une voûte. C'est sous cette voûte qu'elle place son cocon, qui a environ 5 millimètres de diamètre, et qui est composé de deux

parties, une coupe et son opercule; la coupe est hémisphérique, profonde, d'une blancheur éclatante, et formée d'une pellicule mince, à tissu aussi serré qu'une pelure d'oignon. C'est dans cette coupe qu'elle dépose 15 à 20 œufs rouge-orangé, parfaitement isolés, qui sont bien loin de remplir la cavité du cocon. Elle ferme ensuite ce cocon avec un opercule ou feuillet plat, qui n'est que collé sur les bords de la coupe et qui peut s'en détacher. C'est sur son cocon qu'elle se tient; mais auparavant elle recouvre la cavité de la pierre d'une toile d'un tissu lâche et transparent, ce qui lui forme au-dessus de la voûte une seconde chambre qui communique avec la première. L'Aranéide loge le plus souvent son cocon dans les cavités des pierres. La surface plate est alors tournée en haut, et la partie convexe en bas. C'est vers la fin de juillet que cette espèce construit son cocon, et si on la prend immédiatement auparavant, et qu'on la place dans un tube de verre, elle file son cocon sous les yeux de l'observateur. D'abord elle ferme le tube qui doit le soutenir, ensuite la partie convexe du cocon; et, après qu'elle y a déposé ses œufs, elle fabrique l'opercule qui doit le clore. Cette espèce n'est pas très rare aux environs de Paris; on la trouve souvent dans l'herbe et dans les buissons; je l'ai prise aussi quelquefois sous les pierres. (H. L.)

***DRASTERIUS** (δραστηριός, vif, prompt). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, établi par Eschscholtz (*Classificat. des Elatérides*, *Revue ent.* de Silberman, t. IV, p. 4), qui le place dans la division de ceux dont les tarses sont dépourvus de pelotes ou palletes membraneuses. Ce genre ne figure pas dans le travail posthume de Latreille sur les Serricornes, dont nous avons eu souvent occasion de parler; mais il a été adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, y rapporte 10 espèces, dont 7 exotiques et 3 d'Europe. Nous citerons comme type de ce genre le *D. bimaculatus* (*Elatér id.* Fabr.), qui se trouve dans le midi de la France. (D.)

DRAVE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire de *Draba*.

***DREGA** (Drège, botaniste voyageur). BOT. PH. — Eckl. et Zeyh., synonyme de *Sciothamnus*, Endl. — Genre formé par E. Meyer

(*Comment. Pl. Afr. aust.*, 199), et appartenant à la famille des Asclépiadacées, tribu des Gonolobées. Il ne renferme qu'une espèce. C'est un sous-arbrisseau volubile du Cap, à feuilles opposées, pétiolées, ovées, obtuses, glabres; à ombelles axillaires, opposées, pédonculées, multiflores; à fleurs petites, d'un brun marron. (C. L.)

DRENNE. ois. — Nom vulg. du *Turdus viscivorus* L., espèce du g. Merle. (G.)

DREPANANDRUM, Neck. BOT. PH. — Synonyme de *Blakea*, L.

DREPANA, Schrank. INS. — Synonyme de *Platypteryx*, Lasp. (D.)

DREPANIA, Juss. BOT. PH. — Synonyme de *Tolpis*, Adans.

DREPANIDIUS (δρέπανον, faux; εἶδος, forme). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Cébriionites, créé par Perty (*Delectus animalium articulatorum*, page 25, pl. 5, fig. 15), mais décrit antérieurement, à ce que nous présumons, par Fischer de Waldheim sous le nom de *Physodactylus*. Deux espèces du Brésil ont été rapportées à l'un et à l'autre de ces deux noms génériques, savoir : *D. clavipes* Pert. (*P. Hennigii* Fisch.), et *P. Beshii* Mann. (C.)

DREPANIS, Temm. ois. — Nom scient. du g. Héorotaire. (G.)

DREPANOCARPUS (δρέπανον, faux; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre institué par C. F. W. Meyer (*Fl. Esseq.*, 238), dans la famille des Papilionacées, tribu des Dalbergiées, et renfermant une douzaine d'espèces environ, indigènes de l'Amérique tropicale, et dont une ou deux sont cultivées en Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, imparipennées, à folioles subalternes, coriaces ou submembranacées, la terminale distante de la dernière paire; à stipules tantôt nulles, tantôt décidues ou persistantes, spinescentes; à inflorescence en panicule racémeuse; racèmes axillaires ou terminaux, fasciculés-ramifiés; à fleurs sessiles ou très brièvement pédicellées; à bractées aiguës, à bractéoles gémées, courtes, orbiculaires ou ovées, apprimées sur le calice; à pétales, surtout l'étendard, velu extérieurement; ovaire velu; le légume ordinairement glabre, monosperme, indéhiscent, réniforme, cohélu-ou falciforme. (C. L.)

***DREPANOCERUS** (δρέπανον, faux; κέρατος, antenne). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Coprophages, établi par Kirby (*Zoological Journal*, vol. XII, pag. 521, pl. 14, fig. 2). Ce genre a été adopté par MM. Hope et de Laporte, qui y rapportent les *D. Kirbyi* H., *impressus* et *furcifer* L., tous trois originaires du cap de Bonne-Espérance. (C.)

DREPANOPHYLLE. *Drepanophyllum* (δρέπανον, faux; φύλλον, feuille: feuille en faux). BOT. CR. — Richard a fondé ce genre remarquable (*in Hook. Muc. exot.*, t. 145) sur une des plus belles Mousses de toute la famille, qu'il avait lui-même rapportée de l'île Bourbon. Cette Mousse acrocarpe, de la tribu des Fissidentées, avait d'abord été placée avec doute parmi les Dicranes (*Hook. loc. cit.*, t. 82), sans doute parce que la forme et la disposition distique de ses feuilles lui donnent quelque ressemblance avec les vrais Fissidents que les bryologistes anglais ne distinguaient point alors du premier de ces genres. Voici à quels caractères on reconnaîtra celui dont il s'agit: Péristome nul ou simplement formé d'une membrane courte, annulaire, déchirée, blanchâtre, partant de la couche celluleuse intérieure de la capsule. Celle-ci est droite, égale, ovoïde-globuleuse, lisse et longuement pédonculée. Opercule court, conique, déprimé. Coiffe (mentionnée ici pour la première fois) longue, subulée, rongée à la base, tombant de bonne heure, d'abord entière, puis fendue latéralement selon une ligne qui tourne en spirale. Inflorescence dioïque (?) terminale. Fleur femelle composée d'environ dix pistils sans paraphyses. Les organes que l'on a pris jusqu'ici pour des fleurs mâles, mais dont la nature paraissait fort ambiguë à Bridel lui-même, ne sont probablement que des gemmes ou des propagines, analogues à celles que l'on rencontre dans d'autres Mousses et chez un grand nombre d'Hépatiques. Nous les avons décrits ailleurs (*V. Ann. sc. nat.*, avril 1835, n° 1). Les individus femelles de cette magnifique Mousse sont très rares en fruit. M. Leprieux en a rapporté une grande quantité dans cet état et nous a mis à même de concourir avec lui à la répandre dans les herbiers, dont elle doit faire l'ornement. Parmi les échantillons communiqués par ce voyageur, il s'en trouvait quelques

uns dont les propagines en question couronnaient la sommité des rameaux d'un individu femelle capsuligère, en sorte que si l'on pouvait considérer ces corps comme des anthéridies, l'individu offrirait l'inflorescence monoïque. Cette Mousse n'a encore été trouvée qu'à Bourbon, aux Antilles, au Brésil et à la Guiane. Elle a le port d'un *Fissidens* et croît par touffes au pied des arbres.

(C. M.)

DREPANOPHYLLUM, Hoffm. BOT. PH.

— Synonyme de *Critamus*, Bess.

***DREPANOPTERYX** (*δρέπανον*, faux; *πτέρυξ*, aile). INS. — Leach a indiqué sous ce nom un genre de Névroptères de la famille des Myrméloniens, groupe des Hémiptères et ne comprenant qu'une espèce, l'*Hem. phalænodes* Linn. (E. D.)

***DREPANOSTOMA** (*δρέπανον*, faux; *στόμα*, bouche). MOLL. — Genre de l'ordre des Gastéropodes pulmonés, famille des Hélices, établi par Porro, qui lui assigne pour caractères : Corps roulé dans un plan parfaitement horizontal; coquille discoïde, concave, ombiliquée à la surface inférieure, bossue, perforée à la supérieure; ouverture en forme de faux par la convexité de l'avant-dernier tour, subdéprimée au bord latéral, renflée au bord columellaire; insertion du bord latéral avec l'avant-dernier tour formant un angle obtus. Le *D. nautiliformis*, type et unique espèce du g., est une petite coquille assez commune dans les parties méridionales de l'Europe.

***DREPANUS** (*δρέπανον*, faux, cimeterre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncathènes, établi par Illiger, et adopté par M. le comte Dejean dans son *Species*, t. V, p. 435, ainsi que par M. le comte de Castelnau, dans son *Histoire des Coléoptères*, faisant partie des *Suites au Buffon-Duménil*, t. I, p. 53. Ce dernier auteur en décrit 3 espèces, dont 1 de l'Amérique du Nord, et les 2 autres du Brésil. La première est nommée *Lecontei* par M. Dejean, et *exercians* par M. de Castelnau, d'après Kirby. (D.)

DRESSÉ. *Erectus*. BOT. — On dit qu'un organe est dressé lorsqu'il est perpendiculaire au plan de sa base. Cette épithète s'applique à toutes les parties d'un végétal qui présentent cette disposition.

DRIANDRA. BOT. PH. — Voy. DRYANDRA.

T. V.

DRILL. MAM. — Espèce du g. Cynocéphale. Voy. ce mot.

***DRILOSIPHON** (*δριλος*, ver de terre, lombric; *σίφων*, tube). BOT. CR. — (Phycées.) Genre nouveau de la tribu des Oscillatoriées, créé par M. Kützing (*Phyc. gener.*, p. 214) pour une Algue zoospermée qui croît sur les Mousses et qu'il a découverte à Monte Spacato près de Trieste. Voici les caractères qu'il lui assigne au lieu cité : Filaments privés de motilité, renfermés dans une double gaine; l'intérieure continue, très mince, transparente et lisse; l'extérieure interrompue, plus épaisse et opaque. Une seule espèce, à nous inconnue, compose le genre dont la structure des filaments (sans doute analogue à celle des *Scytonema*) n'est pas décrite. (C. M.)

DRILUS (*δριλος*, ver de terre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, rangé par Latreille dans sa famille des Serricornes, section des Malacodermes, tribu des Lampyrides (*Règne anim.* de Cuvier, t. IV, p. 468, édit. de 1829). Ce g., fondé par Olivier, a été adopté par tous les entomologistes. Ses caractères sont : Antennes de 11 articles, plus longues que la tête et le prothorax réunis, pectinées au côté interne, avec leur second article petit et arrondi; palpes maxillaires avancés; prothorax transversal. Les Driles ont le corps allongé et un peu déprimé; la tête courte, et presque aussi large que le corselet ou prothorax; celui-ci rebordé et un peu plus étroit que les élytres, qui sont très flexibles et recouvrent des ailes nombreuses dont ces Insectes font un fréquent usage: aussi les rencontre-t-on souvent volant sur les fleurs, surtout par un temps chaud. Le dernier Catalogue de M. Dejean en mentionne 4 espèces, toutes d'Europe, dont la plus connue est le *Drilus flavescens* (la Panache jaune de Geoffroy), qui se trouve aux environs de Paris. C'est sur cette espèce qu'Olivier a fondé le g. qui nous occupe, mais sans en connaître la femelle, qui n'a été découverte que longtemps après, c'est-à-dire en 1823, par M. Mielzinsky, naturaliste polonais, résidant à Genève, qui l'a décrite et figurée le premier aux états de larve et d'insecte parfait dans ses *Annales des sciences naturelles* (tom. I, pag. 66, pl. 7, fig. 1, 2, 3). Cette femelle, comme la plupart de celles des Lampyrides, est aptère, et diffère très peu de sa larve. Elle est beaucoup

plus volumineuse que son mâle, avec lequel elle n'a d'ailleurs aucun trait de ressemblance extérieure, de sorte qu'à moins de trouver les deux sexes accouplés, il est impossible de supposer que des Insectes si dissemblables appartiennent à la même espèce : aussi M. Mielzinsky, qui n'avait pu voir cet accouplement, car il n'avait obtenu que des femelles des larves qu'il avait élevées, proposa-t-il de faire de ces Insectes un genre nouveau, sous le nom de *Cochleoctonus*, en donnant l'épithète de *vorax* à l'espèce lui servant de type, attendu qu'elle se nourrit à l'état de larve de la chair du Limaçon, appelé *Helix nemoralis*, dans la coquille duquel elle subit toutes ses métamorphoses.

Il était réservé à feu M. Desmarest, professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, de compléter la découverte de l'entomologiste polonais. Ce savant, si regrettable à tant de titres, ayant remarqué que le parc d'Alfort était rempli d'*Helix nemoralis*, en fit ramasser le plus grand nombre possible, parmi lesquels il s'en trouva 150 qui renfermaient des larves de Cochleoctones. Ces coquilles avaient été recueillies le 20 février, et placées dans des pots de terre, couverts d'une vitre maintenue par un poids : ce ne fut que le 24 mai qu'il en vit sortir des Insectes absolument semblables à celui de M. Mielzinsky ; leur éclosion eut lieu successivement à raison de 6, 8, 10 et jusqu'à 12 par jour. Les ayant réunis tous dans une même boîte, il remarqua qu'ils avaient la plus grande indifférence les uns pour les autres, et que toutes leurs formes étaient exactement les mêmes, surtout celles des antennes, des yeux et du dernier anneau du corps, qui, chez les autres Insectes, présentent des différences entre le mâle et la femelle. Il était donc évident que tous ces individus étaient du même sexe, et il s'assura bientôt après qu'il n'y avait parmi eux que des femelles ; car ayant choisi pour les disséquer ceux qui différaient le plus par la taille, qui indique ordinairement le sexe, les plus petits comme les plus gros lui présentèrent des ovaires garnis d'environ 300 œufs. Cependant il attendait avec impatience l'éclosion d'un mâle qui pouvait seul lui apprendre à quel ordre appartenait le g. *Cochleoctonus*, créé par M. Mielzinsky ; et comme il ne lui restait plus que quelques coquilles

renfermant encore des larves ou des nymphes de ce singulier insecte, il commençait à désespérer du succès de ses efforts pour obtenir ce résultat, lorsqu'enfin, le 1^{er} juin, il eut la satisfaction de trouver dans l'un des pots une femelle accouplée avec un petit Coléoptère d'un volume quinze fois moindre que le sien ; et quel fut son étonnement de reconnaître dans ce petit Coléoptère le *Drilus flavescens* d'Olivier ! Pour convaincre les plus incrédules de l'identité d'espèce de ces Insectes de formes si différentes, il ne tarda pas à se procurer une dizaine de *Drilus* bien actifs et bien vivants pris au vol dans l'endroit même où avaient été recueillies les larves des femelles qui lui étaient écloses ; il les réunit à celles-ci, et il les vit s'accoupler immédiatement avec un empressement tel, que plusieurs d'entre eux recherchaient en même temps la même femelle. Deux couples réunis de la sorte ont été conservés par lui dans l'alcool.

Tous ces faits sont exposés avec les plus grands détails, et appuyés de figures très bien faites, dans un Mémoire lu à la Société philomatique le 5 juin 1824, et inséré dans les *Ann. des sc. nat.* du mois de juillet de la même année. A la suite de ce Mémoire, s'en trouve un autre de feu le professeur Audouin, où il donne l'anatomie complète, avec figures, de l'insecte dont il s'agit ; il en résulte que, malgré leur dissemblance énorme à l'extérieur, les deux sexes de cet insecte ont la même structure à l'intérieur.

Depuis, M. Lucas, membre de la commission scientifique de l'Algérie, a présenté à l'Académie des sciences (séance du 26 déc. 1842) un Mémoire sur une nouvelle espèce de *Drilus*, qu'il nomme *Mauritanicus*, et trouvée par lui dans les environs d'Oran. La larve de cette espèce a des mœurs très curieuses ; elle vit aux dépens de l'animal du *Cyclostoma wobsianum*. Elle saisit, pour l'attaquer, l'instant où ce mollusque sort de sa retraite et vient respirer l'air humide à la surface du sol, pendant la saison des pluies. Elle place à cet effet son dernier segment sur le bord extérieur de la coquille, et s'y fixe solidement au moyen d'une espèce de ventouse dont est armé ce même segment. Libre alors de tous ses mouvements, elle dirige ses organes manducatoires du côté où le Cyclostome est obligé de soulever son oper-

cule, soit pour respirer, soit pour marcher; dans cette position, elle a la patience d'attendre non seulement des heures entières, mais quelquefois plusieurs jours, que le mollusque se décide à sortir de sa coquille: car sentant la présence de son ennemi, il recule le plus longtemps possible ce moment qu'il sait devoir lui être fatal; mais enfin vaincu par la faim ou par le besoin de renouveler l'air de sa prison, il se détermine à l'ouvrir. La larve du *Drilus*, toujours aux aguets, profite de cet instant pour couper avec ses mandibules le muscle qui retient l'opercule au pied du mollusque, ou lui fait une blessure assez profonde pour en empêcher l'action. Alors rien ne s'oppose plus à l'entrée de la larve dans la coquille, et une fois maîtresse de l'intérieur, elle dévore tranquillement le pauvre animal sans défense qui l'habite.

Il résulte de cet article que le g. *Cochleoctonus* de Mielzinsky doit être considéré comme non venu, puisqu'il est uniquement fondé sur la femelle d'un Coléoptère dont le mâle appartient au g. *Drilus*, créé depuis longtemps par Olivier.

Le nombre des *Drilus* connus jusqu'à présent, en y comprenant celui trouvé en Algérie par M. Lucas, se borne à 5, dont 4 d'Europe et 1 d'Afrique. (D.)

DRIMIA. BOT. PH. — Voy. DRIMYA.

***DRIMOSTOMA** (δριμύς, pointu; στόμα, bouche). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. le comte Dejean (*Spec.*, t. V, p. 747). Ce genre a le faciès des *Crotocerus*. L'auteur y rapporte 6 espèces, dont 4 d'Afrique et 2 d'Amérique, toutes nommées par lui. Nous citerons comme type le *D. Schœnherri*, originaire de Sierra-Leone. (D.)

DRIMYA (δριμύς, âcre). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, tribu des Hyacinthées, formé par Jacquin (*Ic. rar.*, t. 373, 377), et renfermant une quinzaine d'espèces. Ce sont de petites plantes *bulbo-rhizes*, croissant toutes au cap de Bonne-Espérance, et presque toutes cultivées dans les jardins botaniques en Europe. Leurs feuilles sont radicales, géminées ou en nombre; leurs fleurs, ordinairement pendantes, terminent un scape simple, en forme de racème; pédicelles unibractées. Toutes les *Drimya* pa-

raissent suspectes; de là le nom générique. (C. L.)

DRIMYS (δριμύς, âcre). BOT. PH. — Genre établi par Forster (*Char. gen.*, t. 42), et appartenant à la famille des Magnoliacées, tribu des Illiciées. Il renferme 5 ou 6 espèces, dont deux sont cultivées en Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, croissant en Amérique, au Mexique, au détroit de Magellan, ainsi que dans la Nouvelle-Zélande. L'écorce en est aromatique; les feuilles éparses, pétiolées, estipulées, très entières, blanchâtres ou glauques en dessous; les calices et les pétales plus ou moins pellucides ponctués; les fleurs hermaphrodites, axillaires, solitaires ou rapprochées ou même serrées au sommet des rameaux, quelquefois ombellées; à bractées involucreales, très caduques, à squamules des gemmes terminales enroulées, acuminées, caduques. (C. L.)

***DRIMYSPERMUM** (δριμύς, âcre; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre fondé et incomplètement décrit par Reinwardt (*Sylopp. Pl.*, II, 15), qui le plaçait parmi les Lysimachiées. Endlicher (*Gen. Pl.*, 2109) le réunit avec doute au genre *Phaleria*, W. Jack., de la famille des Daphnacées?, en disant que l'auteur a probablement pris les cotylédons pour l'albumen et la radicule pour l'embryon. (C. L.)

***DRIPAX**, NORONH. BOT. PH. — Syn. d'*Alsodeia*, Thouars.

DROGON. MOLL. — Synonyme vulgaire de *Triton lotorium*.

***DROQUETIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre très peu connu de la famille des Urticacées, établi par Gaudichaud (*Freye.*, 505), pour un très petit nombre de plantes observées par ce savant botaniste dans l'île Maurice. Les feuilles en sont alternes, ponctuées-granuleuses; les fleurs androgynes en épis, à involucre entier, ceignant deux fleurs, l'une mâle, l'autre hermaphrodite. (C. L.)

DROIT. BOT. — Voy. DRESSÉ.

DROMADAIRE. MAM. — Nom d'une espèce du g. Chameau. Voy. ce mot.

DROMÆUS, Rang. ois. — Syn. de *Dromaius*, Vieill. (G.)

DROMAIUS, Vieill. ois. — Nom scientifique du g. Émou. (G.)

***DROME.** *Dromas* (δρῶμις, qui court). ois. — Genre de l'ordre des Échassiers cul-

triostres (Gralles de Temminck), établi par Paykull, et présentant pour caractères essentiels :

Bec aussi long que la tête, droit, très comprimé ; les deux mandibules d'égale largeur, l'inférieure terminée en arrière par un talon très marqué.

Caractères génériques : Tête bien proportionnée. Oeil haut placé, et en arrière de la commissure du bec. Iris blanc. Bec de la longueur de la tête, très comprimé, droit, en forme de coin ; les deux mandibules d'égale largeur. Mandibule supérieure pointue, dépassant un peu l'inférieure, légèrement carénée en dessus. Mandibule inférieure légèrement retroussée, et terminée en arrière par un fort talon. Narines basales arrondies, ouvertes et larges.

Ailes aiguës, plus longues que la queue, 1^{re} et 2^e rémiges les plus longues. (J'ai cependant trouvé chez un individu la 1^{re} et la 3^e égales, et la 2^e la plus longue.)

Jambes au trois quarts nues.

Tarses un tiers plus longs que la jambe, grêles, scutellés en avant.

Doigts grêles, unis par une membrane fortement échancrée.

Pouce petit et touchant à terre.

Ongles petits, noirs et plats.

Queue égale, très courte ; 12 rectrices.

Corps allongé, forme des Hérons. Cou médiocrement long et assez épais. Tête blanche ; manteau noir, les rémiges noirâtres à l'extrémité ; la queue teinte de gris, le reste du corps blanc, le bec et les pieds noirs.

Dimensions. Hauteur, 35 centim. ; longueur, 38.

L'unique espèce de ce genre est le DROME ARDÉOLE, *D. ardeola* Payk. (*Erodia amphiliensis* Salt.), répandu sur le littoral de la mer Rouge, de Madagascar (où il s'appelle *Saclave*) et du Bengale. Ses mœurs ne sont pas connues. On sait seulement qu'il vit de pêche.

Les espèces de ces différentes contrées varient par leurs proportions ; et quelques individus, des jeunes sans doute, ont une calotte cendrée.

On les place près des Ombrettes et des Becs-Ouverts ; mais ils paraissent être comme les Échassiers à bec bizarre et monstrueux, des oiseaux de transition. On manque totalement de renseignements sur le Drôme. (G.)

***DROMICA** (*δρομικός*, coureur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Cicindélètes, établi par M. le comte Dejean (*Spec. génér.*, t. I, p. 434) et adopté par tous les entomologistes. Ce genre, suivant M. Lacordaire, est un des plus distincts de sa tribu. Ce dernier auteur le range dans la division de ceux qui ont le troisième article des palpes labiaux renflés, et parmi lesquels il se distingue par son corps aptère et par son labre court et avancé. Il renferme aujourd'hui 6 espèces, toutes de l'Afrique australe. Il a pour type l'ancienne *Cicindela coarctata* Latr. et Dej., du cap de Bonne-Espérance. (D.)

***DROMICEIUS**, Vieill. ois. — Syn. de *Dromaius*. — Less., synonyme d'*Apteryx*, Shaw. (G.)

DROMIE. *Dromia*. CRUST. — Genre de la section des Décapodes anomoures, de la famille des Aptérures, établi par Fabricius, et adopté par tous les carcinologistes. Chez ces Crustacés la carapace est ovale, arrondie, très bombée, découpée sur les bords antérieurs, velue ou hérissée, ainsi que les pieds et la première paire de pattes. Les yeux sont petits, portés sur de courts pédoncules, et logés dans des fossettes orbitaires cylindriques. Les antennes extérieures sont petites, insérées au-dessous des pédoncules oculaires ; les intermédiaires sont placées au-dessous et un peu en dedans des yeux. Les pieds-mâchoires extérieures présentent leur troisième article presque carré. Les pieds de la première paire sont forts et égaux ; ceux de la seconde et de la troisième paire sont terminés par un article simple et plus grand que ceux de la quatrième et de la cinquième paire, qui sont relevés sur le dos et pourvus d'une pince, parce que leur dernier article, qui est arqué et pointu, est opposé à une épine à peu près de la même forme qui termine l'avant-dernier article. La réunion de ces deux épines, qui constitue une sorte de pince, paraît avoir pour usage de saisir divers corps étrangers pour les fixer sur le dos.

Ces Crustacés sont indolents dans leur démarche, vivent dans les lieux où la mer est médiocrement profonde, et ils choisissent pour leur habitation des endroits où les rochers ne sont pas cachés sous la vase. On les rencontre presque toujours recouverts d'une espèce d'Acyon ou de valves de coquilles,

qu'ils retiennent avec leurs pieds de derrière, et dont ils semblent se servir comme d'un bouclier qu'ils opposent aux attaques de leurs ennemis. Les Alcyons, qui sont en général de l'espèce appelée *Alcyonum domoncula*, continuent même à s'étendre et à se développer sur la carapace, qu'ils finissent par cacher entièrement. Au mois de juillet, les femelles sortent de l'état d'engourdissement qui leur est ordinaire, et se rendent près des hauts-fonds pour y déposer un très grand nombre d'œufs. Ce genre renferme 10 espèces; et celle qu'on en peut considérer comme le type est la *D. vulgaris* Edw. (*Hist. nat. des Crust.*, t. II, p. 173, pl. 21, fig. 5 à 8). Cette espèce se trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée. (H. L.)

***DROMIENS.** *Dromii*. crust. — Dans le t. II de son *Hist. nat. sur les Crust.*, M. Milne-Edwards désigne sous ce nom une tribu de la section des Décapodes anomoures et de la famille des Aptéures. Les Crustacés compris dans cette tribu ont tous le corps globuleux, et le front recourbé au bas, de manière à venir en contact avec un prolongement de l'épistome et avec le pédoncule des antennes externes, et à circonscire de la sorte deux fossettes profondes dans lesquelles les antennes internes sont logées en entier, comme cela a lieu chez les Brachyures. Les yeux sont courts, et placés dans des orbites bien formées. Le cadre buccal est nettement circonscrit, et les pattes-mâchoires externes sont élargies et operculiformes. Le plastron sternal est assez large partout, et le dernier anneau du thorax est soudé aux précédents. Les pattes sont courtes et grosses; celles de la première paire sont terminées par des pinces grosses et bien formées; les suivantes sont cylindriques et ambulatoires; il en est quelquefois de même de celles de la quatrième paire; mais celles de la cinquième paire ou même des deux dernières paires sont petites, relevées au-dessus des autres ou sur les parties latérales de la carapace, et terminées par un ongle crochu qui se replie contre l'article précédent, et peut devenir ainsi préhensile. L'abdomen est grand et lamelleux. On y remarque, entre le sixième et le septième segment, deux petites pièces cornées qui font un peu saillie, et qui sont les vestiges des appendices caudaux.

Cette tribu ne renferme que deux genres,

désignés sous les noms de *Dromia* et *Dynomène*. (H. L.)

DROMITES. *Dromites*, Luc. (*Hist. nat. des Crust., des Arach. et des Ins. Thys., Suites au Buffon-Duménil*). crust. — Syn. de Dromiens, Milne-Edw. *Voy. ce mot.* (H. L.)

DROMIUS (δρομύς, coureur). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Bonelli et adopté par tous les entomologistes, sans en excepter Latreille, qui avait d'abord placé les espèces dont il se compose parmi ses Lébies. Les *Dromius* sont de petits Insectes presque tous européens, que l'on trouve communément au printemps, sous les écorces et sous les pierres. Les uns sont d'une couleur brune ou jaunâtre et se rapprochent des *Demetrias*. Les autres sont d'un noir un peu métallique, et quelques uns d'eux ont une forme plus allongée que les premiers. Le dernier Catalogue de M. le comte Dejean en désigne 38 espèces, dont 12 d'Amérique, 4 d'Afrique et le reste d'Europe. Parmi ces dernières nous citerons le *Dromius 4-maculata* Fabr., qui se trouve communément aux environs de Paris. (D.)

***DROMOCOCCYX**, Pr. Max. ois. — Syn. de Piaye tacheté, *Coccyzus naevius*, esp. du g. Coua. (G.)

DRONGEAR. ois. — Nom d'une espèce du g. Drongo. *Voy. ce mot.* (G.)

DRONGO (nom de l'espèce type de ce genre à Madagascar). *Edolius*, Cuv. (*Dicrurus*, Vieill.). ois. — Genre de l'ordre des Passereaux dentirostres de Cuvier, famille des Gobe-Mouches (Insectivores de Temminck), et présentant pour caractères essentiels: *Bec* aussi long que la tête, comprimé et arqué dans toute sa longueur. *Ailes* à 1^{re} rémige très courte, à 2^e et 3^e étagées, et à 4^e ou 5^e la plus longue. *Tarses* courts et faibles. *Queue* fourchue.

Caractères génériques: *Tête* ovale. *Bec* aussi long que la tête, robuste, trigone, un peu comprimé sur les côtés, et portant à la base quelques poils raides et dirigés en avant. *Mandibule supérieure* carénée, très élargie à sa base, offrant une courbure assez prononcée; pointe crochue et échancrée. *Mandibule inférieure* droite, acuminée et légèrement retroussée; commissure du bec atteignant jusqu'à l'angle externe de l'œil. *Narines* basales, à demi cachées par les soies

et les plumes décomposées formant une espèce de huppe dans presque toutes les espèces. *Ailes* subaiguës, atteignant presque à la moitié de la queue, à 1^{re} rémige très courte, à 2^e et 3^e un peu plus longues et étagées, à 4^e ou 5^e la plus longue de toutes. *Tarses* guère plus longs que le doigt du milieu, assez faibles et scutellés. *Doigts* de force moyenne : l'interne, le plus court; l'externe, soudé à celui du milieu jusqu'à la première articulation. *Pouce* long et robuste. *Ongles* noirs et forts, surtout celui du pouce. *Queue* composée de 10 rectrices, et plus ou moins fourchue.

Corps allongé, dans presque toutes les espèces; d'un noir plus ou moins profond, brillant, et à reflets métalliques, verts ou bleus, uni à du gris clair, et à du blanc pur sous le ventre.

Les Drongos, dont la taille varie de celle d'un Merle à celle d'une Alouette, sont des Oiseaux dont la forme rappelle la figure du Corbeau. Quelques espèces sont ornées d'une petite huppe à la base du bec. Les DR. A RAMES, *E. ramifer*, et D. A RAQUETTES, *E. retifer*, ont les deux rectrices externes allongées, pendantes, dépourvues de barbules dans toute leur étendue, excepté à l'extrémité, où elles forment des palettes aplaties dans le premier et contournées dans le second. Ces Oiseaux vivent en petites troupes dans les grandes forêts. Leur nourriture consiste en Abeilles et en Insectes, qu'ils chassent de préférence le matin et le soir. Réunis en grand nombre au bord des bois sur un arbre isolé, mort, ou ayant beaucoup de branches sèches, ils guettent les Abeilles au moment où elles sortent de la forêt pour aller chercher leur nourriture, ou quand elles rentrent chargées de butin. C'est de cet arbre, centre de leurs évolutions, qu'ils s'élançant à la poursuite de ces petits Hyménoptères, dont ils font un terrible ravage. Ils se croisent en tous sens, en massacrant les insectes qui se trouvent sur leur passage; et quand ils sont fatigués de leurs rapides manœuvres, ils viennent se reposer sur l'arbre d'où ils sont partis. Cette chasse, fort animée par la prestesse des Drongos, est très curieuse, à cause des ruses nombreuses de l'Abeille pour échapper à son ennemi. Pendant tout le temps que dure ces évolutions, ils ne cessent de pousser des cris assourdis-

sants. Ils tuent un bien plus grand nombre d'Abeilles qu'ils n'en consomment, car le théâtre du carnage est jonché de têtes, de corselets, d'abdomen, tombés au moment où ils ont été séparés du corps, et même d'Abeilles à demi écrasées. La grande destruction que les Drongos font de ces Insectes leur a fait donner au Cap le nom de *Bijveter* (mangeurs d'Abeilles). On a trouvé dans l'estomac du Drongo à moustaches des Chenilles rases mêlées à des débris d'Abeilles.

Leur pétulance et leurs cris leur ont fait donner encore le nom de *Duivelvogel* (Oiseaux-diables), et les Hottentots les considèrent comme des oiseaux de mauvais augure. Levaillant, à qui nous devons le peu que nous savons sur les mœurs des Drongos, rapporte que les Hottentots le prièrent de ne pas tirer sur ces oiseaux pour éviter un malheur, surtout le soir au moment où ils sont rassemblés; car alors ils les croient en conversation avec les sorciers.

Au Bengale, le Fingab, *Edolius carulescens*, poursuit les Corbeaux avec acharnement, et les éloigne de son voisinage en les frappant à coups de bec et en poussant de grands cris; ce qui lui a valu le nom de *Roi des Corbeaux*.

Quelques uns de ces Oiseaux paraissent doués d'une voix agréable: le DRONGEAR, *E. musicus*, fait entendre matin et soir un chant assez semblable à celui du Merle. Commerson dit que l'*E. cristatus* a un ramage comparable à celui du Rossignol; et Levaillant, sans lui prêter une voix si mélodieuse, dit que dans la saison des amours son chant est fort et soutenu. Le cri ordinaire de cet oiseau peut être rendu par *pi-griach-griach*, et celui du Drongo à moustaches, *E. mystaceus*, par *ghi-err-gret*. Ces deux exemples sembleraient prouver que le cri des Drongos est aigre et discordant.

Le mode de nidification de ces Oiseaux est peu connu. On sait seulement que le Drongear fait, dans une enfourchure, ou à l'extrémité des branches latérales des *Mimosas* les plus élevés, un nid composé de brindilles, et d'un tissu assez lâche, pour que d'en bas on aperçoive au travers les œufs, qui sont au nombre de quatre ou cinq, et blancs, marqués de taches noires carrées.

Les femelles paraissent être plus petites

que les mâles, et de couleurs moins éclatantes. Elles prennent à deux ans, dit-on, la livrée du mâle, ce qui ne paraît guère constaté que pour le D. à ventre blanc. On croit que les femelles des Drongos à raquettes et à rames sont dépourvues de cet ornement.

Les Drongos, propres seulement à l'ancien continent, se trouvent dans l'Inde, dans les îles de l'archipel Indien, dans la Malaisie, à la Chine, à Madagascar, au Cap et dans la Cafrerie.

Ces Oiseaux paraissent être sédentaires; cependant Jacquemont dit que l'*E. macrocercus* disparaît de l'Inde en hiver.

La chair des Drongos est sèche et de mauvais goût.

Le nombre des espèces de ce genre est d'environ 12; mais il règne à ce sujet la plus grande incertitude, car on les a d'abord réparties dans les Gobe-Mouches, les Choucaris, les Pies-grièches, les Corbeaux et même les Coucous. Le fait est que ces Oiseaux ont des caractères communs avec ces divers groupes. M. Temminck a mis parmi les Drongos un oiseau de la plus belle parure, le Merle azuré, *E. puellus*, qui a bien quelques uns des caractères des Drongos, mais a paru en différer assez pour qu'on en ait fait un genre distinct sous le nom d'Irène (*Irena puella* Horsf.). Cet oiseau diffère au reste beaucoup des Drongos par son genre de vie; car il est baccivore.

On n'est pas d'accord sur la place à assigner aux Drongos. Ils paraissent devoir être mis à côté des Echenilleurs et des Tyrans. Au Muséum, ils sont entre les Loriots et les Echenilleurs. Cuvier les avait mis après les Gymnodères, et avant les Phibalures et les Tangaras. Ces Oiseaux sont encore, comme tant d'autres de cette classe, à affinités multiples.

(GÉRARD.)

DRONGRI. ois. — Nom d'une espèce du genre Drongo, *Edolius leucophæus*.

DRONGUP. ois. — Nom d'une espèce du g. Drongo, *Edolius lophorinus*.

DRONTE. *Didus* (Raphus, Mohr). ois. — Nous ne connaissons cet oiseau, qui habitait les îles Maurice et Bourbon et sans doute aussi Rodrigue, que par les récits de quelques voyageurs, par ceux de l'Ecluse et d'Edwards, qui en ont donné à la fois de mauvaises descriptions et de mauvaises

figures, par l'existence, au musée d'Oxford, d'une tête et d'un pied restant d'un Dronte ayant fait partie du musée Ashmoleen, et détruit en 1755 à cause de son mauvais état ainsi que par un autre pied conservé dans le Musée britannique.

Il paraît avoir disparu vers la fin du XVII^e siècle. Tout ce qu'on sait du Dronte, appelé encore *Dodo*, *Cygne à capuchon*, etc., c'est que c'était un oiseau massif, impropre au vol, à bec long et crochu, dont la chair fétide ne pouvait servir au ravitaillement des navires, et que sa pesanteur, en l'empêchant de fuir, a livré au brutal plaisir de destruction si commun chez les matelots.

On ne sait rien de plus sur cet oiseau, sur lequel M. de Blainville a fait un excellent mémoire (*Ann. du muséum*, t. II, 1835); et l'on ignore même à quel genre il pouvait appartenir. Latham le regardait comme une Autruche, Cuvier comme un Gallinacé, et M. de Blainville, peut-être avec plus de raison, comme un Vautour. M. Temminck croit que c'est un Manchot. L'espèce est-elle bien réellement perdue? c'est ce que nous ne savons pas encore. Peut-être retrouverait-on le Dronte sur quelque autre point du globe, peut-être à Madagascar, encore inexploré, car rien n'est plus extraordinaire qu'un habitat si limité pour un oiseau si volumineux. Je ne me livrerai à ce sujet à aucune conjecture; j'ajouterai seulement que les classificateurs ont eu tort de donner à cet oiseau une place dans leur méthode, puisqu'on ne sait rien de positif sur son compte. On a mêlé à son histoire celle de deux autres oiseaux, le Solitaire et l'Oiseau de Nazaire, considérés par Linné comme deux espèces du même genre et qui sont également perdus. Les renseignements que nous donnent les anciens voyageurs sur ces oiseaux sont si incomplets et en même temps si contradictoires, qu'il est impossible d'en savoir plus sur leur compte que sur celui du Dronte, et il y a évidemment confusion quand on rapporte à ce dernier oiseau ce que Leguat dit du Solitaire; car il lui donne une chair d'excellent goût, tandis que les Hollandais avaient appelé le Dronte oiseau dégoûtant (*Valgh vogel*) à cause de sa fétidité. Ces trois espèces en forment-elles une seule? c'est ce qui paraît douteux; mais, au reste, c'est une question complètement insoluble. Puis, dans

l'absence d'éléments de certitude, à quoi bon des commentaires sans but et sans résultats ? (G.)

DROSERA (*δρροσέρᾱ* [*δρροσέρῳς*], couverte de rosée). BOT. PH. — Genre type de la famille des Droséracées, fondé par Linné (*Gen.*, 391), et comprenant une soixantaine d'espèces environ. Ce sont des plantes extrêmement intéressantes par leur facies tout particulier, dont la singularité et souvent l'élégance la font rechercher dans les jardins des curieux, bien que leurs fleurs soient petites et de très peu d'effet. Elles sont basses et très délicates, acaules, scapigères ou caulescentes, et alors très peu élevées, débiles. Elles croissent en grand nombre dans les lieux marécageux de l'hémisphère austral ; on les trouve rarement dans l'hémisphère boréal. Leurs feuilles sont alternes, de formes très variées, mais généralement arrondies, réniformes et toujours entières ou dichotomopartites, ciliées de longs poils glanduleux au sommet. Dans la jeunesse elles sont roulées en crosse (circinées) comme les jeunes frondes des Fougères. Chez les espèces acaules elles sont disposées en rosules. Les jeunes scapes se roulent en spirales. Leurs fleurs, blanches, roses ou pourpres, sont disposées en grappes subunilatérales, où on les voit en nombre ou plus rarement solitaires ou gémées. Quelques espèces croissent en France ; ce sont les *D. rotundifolia*, *longifolia* et *anglica*, dont la première se trouvait autrefois assez souvent dans les environs de Paris. Beaucoup de *Drosera* présentent un phénomène remarquable d'irritabilité ; si l'on tourne avec une pointe les grands poils tentaculaires qui bordent les feuilles et en hérissent quelquefois la surface ; si quelque petit insecte, une Mouche par exemple, vient se poser sur l'une d'icelles, aussitôt ces poils se meuvent en sens divers, et se replient sur l'insecte, qu'ils retiennent prisonnier. Voyez pour les caractères de ce curieux genre l'article DROSÉRACÉES. (C. L.)

DROSÉRACÉES. *Droseraceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées polypétales hypogynes, à laquelle on a assigné les caractères suivants : Calice à 5 folioles quinconciées, distinctes ou soudées entre elles tout-à-fait à la base. 5 pétales alternes, courtement onguiculés, marcescents. Étamines en nombre égal et alors alternes, ou

en nombre double alternativement opposées aux sépales et aux pétales, ou rarement en nombre multiple et alors alternant par filets simples devant les sépales, par groupes de deux ou trois devant les pétales. Filets libres ; anthères extrorses, biloculaires, s'ouvrant par une fente, plus rarement par un pore terminal ou basilaire. Ovaire libre, sessile, dont les ovules nombreux ou définis s'insèrent dans une loge unique sur des placentas entièrement pariétaux, ou sur un placenta contracté vers la base de cette même loge, ou enfin sur le bord de cloisons incomplètes ou complètes qui partagent la loge en plusieurs distinctes ; de sorte que cette seule famille offre à la fois les diverses modifications connues de la placentation pariétale, centrale ou axile. Styles en même nombre que les placentas, c'est-à-dire variant de 5 à 2, tantôt soudés en un seul, tantôt distincts et même chacun ramifié deux ou plusieurs fois, tantôt enfin manquant complètement. Stigmates en tête. Fruit capsulaire se séparant en valves, qui portent sur leur milieu les placentas ou les cloisons. Graines horizontales, ascendantes ou plus rarement pendantes, à test crustacé ou lâchement cellulaire, et allongé aux extrémités. Embryon cylindrique, droit, homotrope, remplissant toute la cavité de la graine, ou plus ordinairement entouré d'un périsperme charnu dont il occupe l'axe, et qui l'égale ou le surpasse beaucoup en longueur.

Les espèces de cette famille, répandues dans les prairies tourbeuses des régions tempérées et tropicales, sur presque toute la terre (une seule tout-à-fait plongée dans l'eau) sont des herbes délicates, avec ou sans tige, souvent couvertes sur la plupart de leurs parties de poils glanduleux très élégants, d'où suinte un liquide visqueux qui retient les insectes. Les feuilles alternes, souvent ramassées en rosette au bas de la plante, dépourvues de stipules, pétioles, à limbe simple, plus rarement bifide ou pédatifide, se courbent en crosse dans la préfoliation, et plusieurs se font remarquer par une irritabilité qui, lorsqu'on les touche, détermine certains mouvements. Les fleurs sont solitaires ou réunies en grappes unilatérales, et contournées aussi en crosse dans la préfloraison, plus rarement en corymbes.

Tribu I. — DROSÉRÉES.

Graine périspermée. Un ou plusieurs styles. Toutes les étamines fertiles.

Drosera, L. (*Rorella*, Rupp. — *Ros-solis*, Tourn.) — *Aldrovanda*, Mont. — *Byblis*, Salisb. — *Drosophyllum*, Link. — *Dioncea*, Ellis. — *Roridula*, L. (*Iridion*, Burm.).

Tribu II. — PARNASSIÉES.

Pas de périsperme. Stigmates sessiles. Étamines oppositipétales, métamorphosées en glandes simples multiparties.

Parnassia, Tourn. (AD. J.)

***DROSOPHILE** *Drosophila* (δρόσος, liquide; φίλος, j'aime). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Fallen et adopté par Meigen ainsi que par M. Macquart. Ce genre, qu'il est facile de reconnaître à l'élevation du thorax et à la couleur testacée du corps, a pour type la Mouchette du vinaigre, *Musca cellaris* Linn. Ces Muscides recherchent les liquides et les substances fermentées, ainsi que l'indique leur nom. On les trouve très souvent dans les caves, sur les tables et sur les fenêtres, où elles marchent avec lenteur. Réaumur a décrit leurs larves : elles sont blanches, avec la bouche armée de deux mandibules cornées. Parmi les 16 espèces rapportées à ce genre par M. Macquart, 12 appartiennent à l'Europe, 2 à l'Algérie, 1 à la Cochinchine et 1 au Mexique. La *D. cellaris* déjà citée et la *D. fenestrarum*, très communes en France, se trouvent aussi en Algérie. (D.)

***DROSOPHYLLUM** (δρόσος, rosée; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre formé par Linck (Schrader, *Journ.* 1806, 1, 8, p. 13) aux dépens de la *Drosera lusitania* de Linné, et appartenant à la famille des Droséracées. Il ne renferme que cette plante, qui croît dans la péninsule ibérique et, dit-on, dans les Canaries, à Ténériffe. C'est un sous-arbrisseau haut à peine de 30 à 35 centim., et couvert de poils stipités, glanduleux et visqueux; à feuilles serrées, alternes, linéaires, acuminées, ciliées-glanduleuses, dont la venation est circonscrite comme dans les *Drosera*; à fleurs d'un jaune pâle, très grandes, et disposées en corymbe. (C. L.)

***DRUIDA** INS. — Genre d'Hyménoptères, de la section des Térébrans, famille des Ten-

thrédiens, créé par M. Newman (*Ent. Mag.*, vol. IV, p. 484). L'espèce type est la *Druida parviceps* Newm., d'Angleterre. (E. D.)

DRUPACÉ (FRUIT). BOT. — Fruit charnu contenant un ou plusieurs noyaux. *Voy.* DRUPE. (A. R.)

DRUPACÉES *Drupaceæ*. BOT. PH. — L'une des tribus établies dans la grande famille des Rosacées (*voy.* ce mot) et contenant tous les genres dont le fruit est un drupe; exemple: *Prunus*, *Cerasus*, *Amygdalus*, etc. (A. R.)

DRUPE *Drupa*. BOT. — C'est un genre de fruit des mieux caractérisés. On appelle ainsi un fruit charnu qui contient un noyau. Ce noyau peut contenir une ou plusieurs graines, être à une ou à plusieurs loges. Lorsque plusieurs noyaux distincts ou nucules existent dans un péricarpe charnu, le fruit porte le nom spécial de *Nuculaine*. *Voy.* ce mot. La Pêche, la Prune, la Cerise, sont des exemples de drupe. (A. R.)

DRUSA (nom propre). BOT. PH. — Une petite plante délicate, des îles Canaries, et dont on avait fait successivement une Cucurbitacée, une Saxifragacée, a été enfin examinée sérieusement par De Candolle, qui l'a reconnue pour une Umbellifère, et en a formé le genre dont il s'agit. Elle est décomposée, couverte de poils, dont les uns rigides, étoilés au sommet, oncinés, les autres mous, épais ou étoilés-fasciculés; à feuilles opposées, pétiolées, largement trilobées, crénelées; à ombelles axillaires, à pédoncules uni-biflores, ex-involucrés; à fleurs blanches. La *D. oppositifolia* est cultivée dans quelques jardins botaniques. Elle croît naturellement dans les fissures des rochers humides, dans l'île de Ténériffe. (C. L.)

DRUSE (de l'allemand *Druse*, glande). MIN. — Sorte d'incrustation formée à la surface d'un minéral par une multitude de cristaux d'une autre nature, implantés et fortement serrés les uns contre les autres. Les cristaux, qui tapissent l'intérieur des géodes, peuvent être cités comme exemple d'une pareille incrustation. (DEL.)

***DRUSILLA** (nom historique). INS. — Leach., syn. de *Myrmedonia*, Erichson. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, établi par M. Swainson (*Zoological illustrations*, etc., 1820, *entomol.*, part. 1,

pl. 11), qui lui donne pour type le *Pap. Jai-rus* de Fabricius, et qui en décrit et figure une nouvelle espèce, originaire de Java, sous le nom d'*Horsfieldii*. Cette même espèce est figurée sous le même nom par M. Boisduval dans son *Hist. nat. des Lépidoptères*, faisant partie des *Suites au Buffon-Roret* (pl. 13, 9 B, fig. 1), comme type de son g. *Hyades*, qui doit être annulé comme postérieur de seize ans à celui de M. Swainson : ce dernier a été publié en 1820, et celui de M. Boisduval en 1836. (D.)

***DRUSUS**. INS. — M. Stephens a créé sous ce nom un genre de Névrotères, de la famille des Phryganiens, Bl. (Plicipennes, Latr.), formé aux dépens de l'ancien genre *Phryganea*. Ce genre n'est généralement pas adopté : le type est la *Phryganea testacea* Gm. (E. D.)

***DRYADANTHE** (δρυάς, δος, dryade; ἄνθη, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, tribu des Chamærhodées, formé par Endlicher (*Gen. Pl.*, 6366) sur la *Sibaldia tetrandra* Bunge, seule espèce qu'on en connaisse jusqu'ici. C'est une petite plante herbacée, subveloutée-soyeuse, formant une sorte de gazon touffu, et croissant sur la crête des Alpes altaïques; à feuilles ternées, dont les folioles latérales bidentées, la médiane tridentée; à stipules adnées au pétiole, et embrassant la tige; à fleurs diotiques par avortement, subgémminées, terminales. Le nombre des parties de la fleur est quaternaire. (C. L.)

***DRYADÉES**. *Dryadeæ*. BOT. PH. — L'une des grandes divisions de la famille des Rosacées. Voy. ce mot. (Ad. J.)

DRYANDRA. BOT. PH. — Le nom du savant botaniste Dryander est consacré à deux genres : l'un qui l'a définitivement conservé et qui appartient aux Protéacées; l'autre qui a dû en conséquence le quitter, et a pris celui d'*Elæococca* (voyez ce mot). C'est une Euphorbiacée, et c'est Thunberg qui l'avait appelée *Dryandra*. (Ad. J.)

DRYAS (δρυάς, dryade). BOT. PH. — Genre de la famille des Rosacées, type de la tribu des Dryadées, établi par Linné, et renfermant trois espèces, toutes cultivées dans les jardins botaniques et d'agrément. Ce sont des sous-arbrisseaux croissant sur les montagnes les plus élevées de l'Europe et de l'Asie médiane, de l'Amérique boréale et

arctique. Les feuilles en sont simples, ovées ou subcordées, crénelées ou très entières, blanches-tomenteuses en dessous; les fleurs blanches et assez grandes. (C. L.)

***DRYINIDES**. *Dryinidæ*. INS. — Synonyme de Proctotrupiens employé par M. Walker (*Entom. magaz.*). (Bl.)

DRYINUS. REPT. — Genre de Couleuvres proposé par Merrem pour des espèces de Dendrophides dont le museau est terminé par un petit appendice grêle et pointu. Ex. : *Coluber nasutus* Russel. (P. G.)

DRYINUS. INS. — Latreille (*Genera Crust. et Ins.*, t. IV, p. 39) a créé sous ce nom un genre d'Hyménoptères, de la section des Térébrans, famille des Oxyuriens. Les principaux caractères des Dryinus sont d'avoir les pieds antérieurs longs, terminés par deux crochets fort allongés et dont l'un, en se repliant contre le tarse, fait avec lui l'office de pince. On connaît de ce genre un certain nombre d'espèces indigènes, qui toutes sont assez rares : nous prendrons pour type le *Dr. ephippiger* Dalm. (E. D.)

***DRYIOPHIS**. REPT. — Genre de Couleuvres d'arbres. Voy. COULEUVRE.

DRYMARIA (? δρυμός, forêt). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllées, tribu des Polycarpées-Spergules, constitué par Willdenow (*ex Rœm. et Schult. Syst.*, V), et renfermant à peu près une vingtaine d'espèces, dont cinq ou six sont cultivées dans les jardins. Ce sont des plantes annuelles ou pérennes, grêles, très souvent diffuses, radiantes aux articulations, très ramifiées, ayant le port des Stellariées, et croissant dans les régions tropicales et subtropicales de l'Asie et de l'Amérique. Les feuilles sont opposées, cordées-subarrondies, ovées, elliptiques, lancéolées ou linéaires, très entières; les stipules pétiolaires géminées, ou plus nombreuses et sétacées; les interpétiolaires souvent fugacées. Les fleurs sont blanches, pédicellées, disposées en cymes terminales, et axillaires, feuillées ou bractéolées, souvent étalées, paniculiformes ou corymbeuses, rarement peu garnies. (C. L.)

***DRYMÉIE**. *Drymeia* (δρυμός, εἶα, pi-quant). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. Ce genre est fondé sur une seule espèce, la *D.*

obscura Meig. (*Musca hamata* Fall.), que l'on trouve aux mois d'août et de septembre sur les fleurs du Lierre. (D.)

***DRYMIPHYLLUM**, Burch. BOT. PH. — Syn. de *Petrobium*, R. Br.

DRYMIRRHIZÉES. *Drymirrhizæa*. BOT. PH. — Synonyme d'Amomées.

DRYMIS. BOT. PH. — Voy. DRIMYS.

***DRYMODA** (*δρυμόδης*, rempli de forêts; habitat). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Epidendrées, formé par Lindley (*Sert. Orch.*, tom. VIII, f. c.), pour renfermer une petite plante épiphyte de l'Inde. Elle est pseudo-bulbeuse, et paraît aphyllé. Les scapes sont radicaux, engainés, uniflores. (C. L.)

***DRYMODES**, Gould. ois. — Syn. d'*Hyloides*, Gould. (G.)

***DRYMOIGA**, Swains. ois. — Syn. de Méridion. Le *Malurus macrourus* est le type du genre. Ce mot est encore syn. de *Stipiturus*, Less. et *Cysticola*, Less. (G.)

DRYMONAX, Glog. ois. — Syn. de Tyrann. (G.)

***DRYMONIA** (*δρυμών, ὠνος*, forêt; habitat sur les arbres). BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnériacées, tribu des Épisiciées, créé par Martius (*Nov. gen. et sp.*, III, 57, t. 334), et renfermant 6 ou 7 espèces, sous-arbrisseaux grimpant sur les arbres ou rampant sur terre dans l'Amérique tropicale. Ce sont des plantes intéressantes, et dont deux ont été introduites dans nos serres, les *D. bicolor* Mart., et *punctata* Lindl. Les tiges en sont flexibles, à épiderme luisant ou finement velu, quelquefois visqueux; les feuilles opposées, pétiolées, dentées, subcharnues; les pédoncules axillaires, solitaires, courts, ébractés, mouchetés. (C. L.)

***DRYMOPHILA**, Temm. ois. — Syn. de Gobe-Mouche. — Sw., syn. de Fourmilier. (G.)

DRYMOPHILA (*δρυμός, forêt; φίλος, ami*). BOT. PH. — Une petite herbe pérenne trouvée dans l'île de Diémen a servi de type à Rob. Brown (*Prodr.*, 292) pour l'établissement de ce genre qu'il place dans la famille des Smilacées, tribu des Convallariées. Le rhizome en est rampant, articulé; la tige simple inférieurement, dressée, aphyllé, revêtu de stipules semi-engainantes, distantes, feuillée supérieurement, étalée ou divisée; à feuilles distiques, sessiles, étroite-

ment lancéolées, aiguës, résupinées par la torsion de la base rétrécie du limbe; à pédoncules axillaires et terminaux, uniflores, ébractés, inarticulés; à fleurs hermaphrodites blanches; à baies pendantes, bleuâtres. (C. L.)

***DRYMOPHILE**. *Drymophilus* (*δρυμός, forêt; φίλος, ami*). ois. — Genre établi par M. Temminck aux dépens du genre Gobe-Mouche. Le type de ce genre est le *Muscicapa*. (G.)

***DRYMOPHLOEUS** (*δρυμός, forêt; φλοιός, écorce*). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmées inermes, établi par Zippel (*Flora*, 1829, I, 185), et qui est encore trop douteux pour pouvoir être admis sans vérification.

DRYOBALANOPS (*δρῦς, ἔς, chêne; βάλανος, gland; ὄψ, aspect*). BOT. PH. — Genre de la famille des Diptérocarpées, établi par Gærtner fils (*Carp.*, III, 49, t. 186, f. 2) sur une seule espèce dont il ne connaissait pas la fleur. C'est un arbre de l'île de Sumatra, dont les indigènes lui donnent le nom de *Cupoura*. Les feuilles en sont alternes, opposées à la base des ramules, très entières, coriaces; les stipules caduques, les laciniées calicinales égales, dressées en cinq ailes foliacées; le tube cupulaire (*unde nomen*); la capsule vasculaire. Ce genre, par ses caractères, paraît suffisamment distinct du *Dipterocarpus* du même auteur. Le *D. aromatica* fournit au commerce un camphre très estimé. (C. L.)

DRYOBATES, Boié. ois. — Voy. PIC.

DRYOCOPUS, Pr. Max. ois. — Voy. PICUCULE. — Boié, syn. de Pic. (G.)

***DRYOCTENES** (*δρῦς, bois dur; κτείνω, je fais mourir, je tue*). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères (tétramères de Latreille) de la famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. IV, p. 27), qui lui donne pour type une espèce du Brésil, le *D. caliginosus* Dej.-Serv., qui avait été publiée antérieurement par Germar sous le nom de *Lamia scrupulosa*. L'*Acanthocinus tardigradus* Lacord. (*Catal. de Dej.*), originaire de Cayenne, en doit faire aussi partie.

Ces Insectes se tiennent blottis pendant le jour sur les troncs d'arbres, et fréquemment sur ceux à demi consumés par le feu, avec leurs antennes ramenées sur le dos. Ils se

laissent tomber lorsqu'on veut les saisir, et marchent rarement; leur démarche du reste est pesante. (C.)

***DRYOMYZE.** *Dryomyza* (δρῦον, bois; μύζω, je suce). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Fallen et adopté par Meigen, ainsi que par Latreille et M. Macquart. Ces Muscides vivent particulièrement dans les bois, et déposent leurs œufs sur les ordures, les fruits gâtés, et principalement les Champignons pourris, dans lesquels se développent leurs larves. M. Macquart en décrit 4 espèces, dont la plus commune est la *D. flaveola* Meig. (*Musca id.* Fabr., *Dryops communis* Rob. Desv.). (D.)

DRYOPE, Rob. Desv. INS. — Syn. de *Dryomyza*, Fall. (D.)

***DRYOPEIA**, Thouars. BOT. PH. — Syn. de *Disperis*, Swartz.

***DRYOPHILAX.** REPT. — Genre d'Ophiidiens établi par Wagler, et qui appartient aux Couleuvreux du groupe des Coronelles. *Voy. COULEUVRE.* (P. G.)

***DRYOPHILE.** *Dryophilus* (δρῦς, chêne; φιλέω, j'aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, tribu des Pliniores, établi par M. Chevrolat, qui en a publié les caractères, et donné la figure dans le *Magasin zoologique* de M. Guérin, année 1832, notice 3, pl. 3. Ce g. est fondé sur un petit insecte trouvé par l'auteur dans les environs de Saumur, et ayant, dit-il, la forme et la taille de l'*Anobium pertinax*. Il le nomme par cette raison *D. anobioïdes*, et pense que le g. auquel il sert de type doit être placé entre les *Anobium* et les *Hedobia*. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, regarde cet insecte comme identique avec l'*Anobium pusillum* de Gyllenhal. (D.)

***DRYOPHILUM** (δρῦς, chêne; φιλέω, j'aime). BOT. PH. — Genre de Champignons de la famille des Gastéromycètes Sclérotiées, établi par Schwein (*Trans. Am. philos. Soc.*, IV, 268) pour de petits Champignons qui croissent sur le *Quercus borealis*, et ont pour caractère d'être spadicés, sessiles ou portés par une papille basilair. Ce genre est encore à peine connu.

***DRYOPHTHORIDES.** INS. — Troisième division des Rhynchophorides de Schœnherr et faisant partie de la famille des Curculionides gonatocères. L'auteur lui a donné pour

caractères : Antennes courtes; funicule de 4 articles; trompe presque pliée; pygidium caché par les élytres. Elle ne se compose que du seul genre *Dryophthorus*. (C.)

***DRYOPHTHORUS** (δρῦς, bois, chêne; φθόρος, destruction). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides gonatocères, division des Dryophthorides, proposé par Schuppel et adopté par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 332, *Synon. gen. et sp. Curcul.*, t. IV, p. 1088). Cet auteur rapporte à ce genre 4 espèces, parmi lesquelles nous citerons le *D. lymexylon* Fab., qui se trouve dans toute l'Europe; il n'est pas rare aux environs de Paris; on le trouve à l'extrémité des branches sèches des arbres séculaires de nos forêts. Sa larve se rencontre en même temps que l'insecte au milieu de ces branches. La deuxième espèce est originaire des États-Unis, la troisième des îles Sandwich, et la quatrième de Madagascar. Leur taille est de 3 à 5 millimètres. (C.)

DRYOPS (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Leptodactyles de Latreille, établi par Olivier et adopté par tous les entomologistes, mais dont la plupart ne le connaissent que sous le nom de *Parnus*, comme nous le verrons plus bas. Olivier a publié pour la première fois les caractères de ce g. dans le vol. VI, pag. 297, de l'*Encyclopédie méthodique (Entomologie)*, qui porte la date de 1791. Il lui donne pour type le DERMESTE A OREILLES de Geoffroy (*Dermestes auriculatus*), petit Coléoptère d'une forme oblongue, entièrement d'un gris soyeux, à démarche lente, qu'on trouve communément sur les bords des eaux dans les environs de Paris. Cet insecte n'est remarquable que par la structure singulière de ses antennes, qui ressemblent un peu à celles des Gyrins. Elles sont plus courtes que la tête, quoique composées de 9 à 10 articles, les 6 ou 7 derniers forment une petite massue presque cylindrique, légèrement dentée en scie, et un peu courbe. Cette massue est enveloppée en partie par le second article, très dilaté, en forme de demi-entonnoir; de sorte que, quand l'insecte vient à baisser ses antennes pour les loger dans une fossette disposée pour les recevoir au-dessous des yeux, on n'aperçoit plus en saillie, de chaque côté de la tête, que le second article, qui

présente alors l'apparence d'une oreille. — Olivier réunit au *Dryops auriculatus* une autre espèce qu'il nomme *Picipes*, mais qui appartient aujourd'hui au genre *Potamophilus*.

Fabricius, en s'emparant du g. *Dryops* d'Olivier, adopté par Latreille, a jugé à propos d'en changer le nom en celui de *Parnus* dans son *Entomologie systématique*, dont le premier volume n'a paru qu'en 1792, un an plus tard par conséquent que la publication d'Olivier. Cependant le nom de *Parnus* a prévalu, non seulement à l'étranger, ce qui n'est pas étonnant, mais en France, malgré les protestations de Latreille. Toutefois, dans notre impartialité, nous avons cru devoir profiter de cette occasion pour restituer au g. dont il s'agit le nom qui lui a été donné par son véritable fondateur.

Le g. *Dryops* (*Parnus*, Fabr.) renfermerait aujourd'hui, d'après le dernier Catalogue de M. le comte Dejean, 14 espèces, dont 7 d'Amérique et 7 d'Europe. Parmi ces dernières, nous ajouterons à l'espèce déjà citée, laquelle correspond au *Parnus prolifericornis* Fabr., le *Dryops Dumerilii* Latr., qui se trouve en Espagne et dans le midi de la France. (D.)

DRYOPS (nom historique). INS. — Nom donné par Olivier à un g. de Coléoptères dont il est question dans l'article précédent, et que Fabricius a transporté à un autre genre du même ordre d'Insectes, qui appartient à la famille des Sténélytres et à la tribu des OEdémérites de Latreille. Ce g., qui est un démembrement de celui d'OEdémère d'Olivier, n'a pas été reconnu par Latreille. M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, n'y rapporte qu'une seule espèce, le *Dryops femorata* Fabr. (*OEdemera femoralis* Oliv.), qui se trouve en Suisse et dans l'est de la France. (D.)

DRYOSCOPIUS, Boié. OIS. — Syn. de *Lanius cubla*. Voy. PIE-GRIÈCHE. (G.)

DRYOSPIZA, Keys. OIS. — Syn. de *Fringilla citrinella* Gm. Voy. TARIN. (G.)

DRYOTOMUS, Sw. OIS. — Syn. de *Picus martius*. (G.)

DRYPETES (*δρυπέτης*, épithète par laquelle on désigne l'olive verte, qui rappelle un peu le fruit de notre genre). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, à fleurs dioïques, à calice 4-6-parti,

renfermant, dans les mâles, 4-6 étamines saillantes, insérées sur le pourtour d'un disque sinueux; dans les femelles, un ovaire porté sur un disque glanduleux, creusé de 2 loges bi-ovulées, surmonté de deux styles courts, terminés chacun en un stigmatte échancré. Le fruit est un drupe le plus souvent 1-loculaire et 1-sperme par avortement. Les espèces connues, au nombre de 3, sont des arbres ou des arbrisseaux des Antilles, à feuilles alternes, accompagnées de très courtes stipules, coriaces, entières ou légèrement dentées, glabres, luisantes, veinées; à fleurs pelotonnées en faisceaux axillaires. (AD. J.)

* **DRYPIDÉES**. *Drypideae*. BOT. PH. — M. Fenzl, qui récemment a remanié la grande famille des Caryophyllées en proposant une circonscription et une division nouvelles, la partage en trois tribus, dont la troisième, celle qu'il nomme ainsi du genre *Drypis*, qui lui sert de type, se fait remarquer par le mode de déhiscence de sa capsule rompue transversalement vers le milieu. (AD. J.)

DRYPIS (*δρύπιω*, j'égratigne). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllées, type de la tribu des Drypidées, formé par Micheli (*Gen.*, 24, t. XXIII), sur une petite espèce pérenne, très rigide, luisante, gazonnante, croissant dans le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. La *D. spinosa* est cultivée dans quelques jardins. Les tiges et les rameaux en sont quadrangulaires, fragiles; les feuilles opposées, subulées, spinescentes; les florales ovées, épineuses-dentées; les fleurs petites, d'un roux pâle, subsessiles, et disposées en cymes corymbiformes, serrées. (C. L.)

DRYPTA (*δρύπτω*, je déchire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par Fabricius, et adopté par tous les entomologistes. Le dernier Catalogue de M. Dejean en désigne 8 espèces, dont 2 d'Europe, 2 du Sénégal, 3 des Indes orientales et 1 de la Nouvelle-Hollande. Celles d'Europe se trouvent principalement dans sa partie méridionale. La *Drypta marginata* Fabr., type du g., se prend quelquefois aux environs de Paris. Elle habite les bois humides et marécageux. Elle est d'un vert bleuâtre, avec la bouche, les antennes et les pattes d'un rouge fauve. (D.)

***DRYPTELYTRA** (δρύπτω, je déchire; ἔλυτρον, élytre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par M. de Castelnau (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. II, p. 129), et faisant partie de la division de ceux dont les deux sexes ont des élytres. L'auteur y rapporte une seule espèce d'Amérique, nommée par lui *Cayennensis*. (D.)

***DRYPTITES**. INS. — M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de la tribu des Troncatipennes dans la famille des Carabiques, et qui se compose des g. *Zuphium*, *Polistichus*, *Diaphorus*, *Drypta*, *Tricognatha*, *Eunostus*, *Galerita* et *Schidonychus*. Ces 8 g. ont pour caractères communs : Tête très rétrécie en arrière et formant un col droit; crochets des tarses non dentelés; dernier article des palpes sécuriforme. (D.)

***DRYPTOCEPHALA** (δρύπτω, je déchire; κεφαλή, tête). INS. — M. de Castelnau a créé sous ce nom (*Essai d'une class. des Hémipt.*, p. 56, 1833) un genre d'Hémiptères, de la section des Hétéroptères, famille des Scutellériens, division des Pentatomites. Les Dryptocéphales se distinguent par l'insertion de leurs antennes et par leur rostre, qui est grêle et n'atteint pas tout-à-fait l'extrémité du thorax. L'espèce type est le *Dr. Brullei* Lap. (*Storthis livida* Perty), qui se trouve au Brésil. MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, p. 119) en indiquent une nouvelle espèce également du Brésil, et ils lui donnent le nom de *Dr. punctata*. (E. D.)

***DRYPTODON** (δρύπτω, je déchire; ὀδούς, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Genre acrocarpe haplopéristomé, de la tribu des Grimmées, fondé par Bridel (*Bryol. univ.*, I, p. 191) et comprenant des Grimmées, des Trichostomes, etc., de plusieurs auteurs. Si nous en jugeons sur l'herbier normal de M. Schimper, que nous avons entre les mains, les auteurs de la *Bryologie d'Europe* limiteraient ce genre d'une autre manière que Bridel, et n'y laisseraient, parmi les Mousses de l'Europe, que les *D. patens*, *D. sudeticus* et *D. acicularis*. Comme ils n'ont point encore fait connaître les motifs des modifications et des réformes qu'ils ont fait subir à ce genre, nous donnerons ici les caractères tracés par Bridel au lieu cité : Péristome simple, composé de 16 dents inégalement bifides ou comme déchirées au som-

met. Capsule égale, lisse ou striée, dépourvue d'anneau, munie d'un pédoncule le plus souvent flexueux et recourbé. Opercule conique terminé par un bec plus ou moins allongé. Coiffe en mitre, lacérée à la base. Inflorescence monoïque ou dioïque, terminale : la fleur mâle composée d'environ six anthéridies; la fleur femelle de quatre pistils, l'une et l'autre sans paraphyses. Ces plantes ont le port des Grimmées et forment comme elles d'épaisses touffes en coussinet sur les rochers et les pierres, principalement dans les lieux montueux. Bridel en compte 15 esp. presque toutes européennes. (C. M.)

***DRYPTOPETALUM** (δρύπτω, je déchire; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhizophoracées, tribu ou sous-famille des Cassipourées (Legnotidées, Endl. *Voy. ce mot*), formé par Arnott (*Ann. of nat. hist.*, I, 372) pour un arbre ou un arbrisseau du Népal (le *Microtropis coriacea* Wall.), seule espèce qu'on en connaisse. Les feuilles en sont opposées, coriaces, penninerves, veinées, ovales-oblongues, brièvement acuminées, presque très entières, obscurément paucidentées au-dessus du milieu, un peu rétrécies à la base en un court pétiole; les stipules sont interpétiolaires et caduques; leur chute forme cicatrice; les fleurs sont axillaires, paniculées, pédicellées, à pédicules plus courts que le pétiole, et articulés au milieu. (C. L.)

***DRYUDELLA**. INS. — M. Maximilien Spinola (*Ann. Soc. Ent. de France*, 2^e série, t. I, 1843, p. 135) indique sous ce nom un genre d'Hyménoptères, de la section des Porte-Aiguillon, famille des Larriens. Principalement caractérisés par l'innervation des ailes, les *Dryudella* diffèrent des Larres et des *Lyrops* par leur cellule radiale largement et longuement appendiculée comme dans les Dimorphes; de ceux-ci par leur troisième cubitale lunulée; des Dinètes et des Gastroserices par le plus grand nombre des cellules cubitales; enfin ils se distinguent des uns et des autres par leur première nervure récurrente séparant la première de la seconde cubitale. Deux espèces entrent dans ce genre : *Dr. Ghilianii* Sp., trouvée en Espagne, et *Dimorpha cineta* Perris. (E. D.)

***DRYXO** (δρύχος, carène, vaisseau). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, p. 787),

qui le place dans sa famille des Napéellées, division des Phytophages, tribu des Hydrellidées. Ce g. est fondé sur un Diptère de l'île de Sumatra, remarquable par sa grosseur, et nommé par l'auteur *Lipsoides*, à cause de sa ressemblance avec une *Lipse*. M. Macquart, qui a adopté le g. *Dryxo*, le range dans la division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides. (D.)

D SEREN. MAM. — Nom d'une espèce d'Antilope. Voy. ce mot.

***DUABANGA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Lythariées-Lagerstrœmiées, établi par Hamilton (*Linn. Trans.*, XVII, 178) pour un grand arbre des Indes, à rameaux verticillés; à feuilles opposées, distiques, linéaires-oblongues, en cœur à la base, très entières; inflorescence en panicules axillaires; fleurs grandes et blanches.

***DUBAUTIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Gaudichaud (*Frecy.*, 468, t. 84) pour des sous-arbrisseaux des îles Sandwich, à feuilles opposées, sessiles, dentées; à capitules réunis en grappes paniculées. On n'en connaît que deux espèces: les *D. plantaginea* et *laxa*.

DUBOISIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariées-Salpiglossidées, établi par R. Brown (*Prodr.*, 448) pour un arbuste de la Nouvelle-Hollande, glabre, à feuilles alternes et entières, articulées sur le rameau qui les porte; à fleurs blanches, en panicules axillaires. L'unique esp. de ce g. est le *D. myoporoides*.

***DUBRUEILIA.** Gaud. BOT. PH. — Synonyme de *Pilea*, Lindl.

***DUBYÆA.** DC. BOT. PH. — Synonyme de *Diplusodon*, Pohl.

DU C (GRAND) (*Bubo*), MOYEN DU C, Hibou (*Otus*), PETIT DU C (*Scops*). OIS. — Voyez CHOUETTE.

***DUCHECKIA.** BOT. PH. — Genre douteux établi par Kostel dans la famille des Liliacées-Asparagées, et qui se rapproche des *Dianella*, Lam.

DUCHESNIA. Cass. BOT. PH. — Synonyme de *Francaëria*, Cass.

DUCHOLA. BOT. PH. — Nom donné par Adanson à l'*Omphalea* (voyez ce mot) des autres auteurs. (AD. J.)

DUCHON. MOLL. — Tel est le nom sous lequel Adanson a fait connaître une petite

espèce de Marginelle, *Marginella interrupta* de Lamarck. Voy. MARGINELLE. (DESH.)

DUCTILITÉ. MIN. — C'est la propriété dont jouissent certains corps, et notamment les métaux, de s'étendre et de s'allonger sous le choc du marteau, ou lorsqu'on les fait passer au laminoir et à la filière. Voyez MINÉRALOGIE. (DEL.)

***DUCTIROSTRES.** *Ductirostri.* INS. — Nom de famille employé par MM. Amyot et Serville, et synonyme de Phymatides, dans notre méthode. Voy. ce mot. (BL.)

***DUCULA.** OIS. — Genre établi par Hodgson aux dépens du g. Pigeon, et ayant pour type la *Columba œneas*. (G.)

DUDRESNEYA. Bonnem. BOT. CR. — Synonyme de *Mesogloia*, Agh.

***DUFOUREA** (Dufour, nom d'un naturaliste). INS. — M. Lepeletier de Saint-Fargeau (*Ins. hyménopt.*, Suites à Buffon) a établi sous ce nom, dans la tribu des Apiens, de l'ordre des Hyménoptères, une petite coupe générique fondée sur une espèce du midi de la France très voisine des *Panurgus*. Le type est le *D. minuta* Lep. (*loc. cit. ibid.*). (BL.)

DUFOUREA. Bory. BOT. PH. — Synonyme de *Tristicha*, Thouars.

DUFOUREA (nom d'un naturaliste français). BOT. CR. — (Lichens.) Genre créé par Acharius (*Lichen. univ.*, p. 103, t. 11, f. 2) sur quelques Lichens exotiques qui rentrent tous dans la deuxième section du g. *Evernia* nouvellement réformé par Fries, laquelle comprend les espèces caractérisées par un thalle fruticuleux à couche médullaire, molle ou nulle, à rameaux obtus, et par des fructifications ou apothécies presque terminales. D'ailleurs, même en le supposant bon, le g. d'Acharius ne pouvait être adopté, puisque, de deux autres g. dédiés au même savant, il en est un qui lui est de beaucoup antérieur. (C. M.)

***DUFOURIDES.** *Dufouride.* INS. — M. Robineau-Desvoidy désigne ainsi une section de Diptères, établie par lui dans sa tribu des Entomobies, et qui se compose des 5 g.: dont voici les noms: *Dionæa*, *Phanæmia*, *Clelia*, *Feburia*, *Dufouria* et *Rhinophora*. (D.)

***DUFOURIE.** *Dufouria* (nom propre). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Mydoaires*, p. 257), qui le range dans sa famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des

Entomobies. Ce genre, dédié par l'auteur à M. Léon Dufour, se reconnaît d'abord à ses belles teintes noires, à ses formes et à son port, qui semblent le rapprocher du g. Mouche proprement dit. Il y rapporte 4 espèces, toutes nommées par lui, et parmi lesquelles nous citerons comme type celle qu'il appelle *aperta*. Elle est entièrement d'un beau noir-jais, brillant et velu, avec les cuillerons et la base des ailes d'un jaune pâle. (D.)

***DUFRESNIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Valérianées, établi par De Candolle pour une petite plante herbacée originaire de Perse, à tige simple; à feuilles opposées, oblongues, obtuses, très entières; à fleurs très petites, rougeâtres, réunies en bouquets.

***DUGLIASSIA**, Amm. BOT. PH. — Synonyme de *Volkameria*, L.

DUGONG (*Halicore*, Illig.). MAM. — Cet animal appartient à l'ordre des Cétacés de Cuvier, et vit par conséquent dans les eaux. M. Is. Geoffroy en fait la 2^e famille de son ordre des Siréniens, série des Bipèdes. A lui seul il forme un genre que l'on peut caractériser ainsi : Corps allongé; nageoire caudale en croissant; 30 à 32 dents, dont 4 incisives supérieures et 6 ou 8 inférieures; pas de canines; 5 molaires de chaque côté aux deux mâchoires, composées chacune de deux cônes réunis par les côtés; peau fort épaisse, sans poil.

Le Dugong (*Halicore indicus* Fr. Cuv., *Halicore cetacea* Illig., *Trichechus Dugong* Erxl., *Rosmarus indicus* Bodd.) a quelque analogie avec les Lamantins; cependant il en diffère essentiellement par ses nageoires pectorales entièrement dépourvues d'ongles, par sa queue semblable à celle des Baleines et des Dauphins, par la situation de ses narines, qui s'ouvrent à la partie supérieure du museau et assez loin de son extrémité; enfin par plusieurs autres particularités qu'il serait inutile de mentionner ici. Cet animal paraît faire le passage naturel des Cétacés herbivores aux Cétacés piscivores, quoique M. Lesson le place aujourd'hui, ainsi que les Lamantins, entre les Pangolins et les Eléphants (*Nouv. tabl. du Règ. anim.*). On trouve le Dugong dans les mers de la Malaisie, du nord de l'Australie, et dans la mer Rouge. Il paraît qu'autrefois on le rencontrait aussi dans quelques autres parties du

globe, d'où il a disparu. Absolument herbivore, il recherche les plages peu profondes, couvertes de Varechs et autres plantes marines dont il se nourrit. Il atteint une très grande taille; mais ceux qui ont été pris jusqu'à ce jour ne dépassent guère 10 pieds de longueur, parce que, dit-on, il serait dangereux pour les pêcheurs d'attaquer des individus plus grands. Les deux dents incisives externes de la mâchoire supérieure s'allongent en forme de défenses fortes, droites, comprimées sur les côtés, divergentes, tranchantes à leur extrémité, et leur forment des armes dangereuses; outre cela, ces animaux, qui vivent en troupe, se défendent mutuellement, et poussent quelquefois l'audace jusqu'à essayer de monter dans les petites embarcations dont on se sert pour la pêche. Ils se portent entre eux une si grande affection que si l'on prend une femelle, on est sûr que le mâle et les enfants viendront se livrer eux-mêmes au harpon.

Peut-être existe-t-il deux espèces de Dugongs dans les mers de la Sonde; car les Malais nomment *Bumban* un de ces animaux à corps mince et allongé, et *Buntal* un autre qui est proportionnellement plus court et plus épais. Quant au Dugong des tabernacles que Rüppel a vu dans la mer Rouge après Hemprich et Ehrenberg, il a été parfaitement démontré par Semmerring qu'il ne diffère rien de celui des Moluques. Les Malais regardent la chair de cet animal comme délicieuse, et la réservent pour la table des princes; mais ce luxe gastronomique devient de plus en plus rare, et tout annonce que, dans quelques années, le Dugong aura entièrement disparu de dessus le globe. Nos descendants pourront alors montrer ses os fossiles comme la preuve d'une grande catastrophe terrestre, si les cataclysmes et les catastrophes sont encore à la mode chez les géologues. (Boir.)

DUGORTIA, Scop. BOT. PH. — Synonyme de *Parinarium*, Jacq.

***DUGUETIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Anonacées, établi par Saint-Hilaire (*Flor. Brasil.*, I, 35, t. 7) pour un arbre du Brésil à feuilles alternes, lancéolées; à pédoncules extra-axillaires, solitaires, monocéphales.

***DUHALDEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroï-

dées, établi par De Candolle (*Prodr.*, V, 366) pour un sous-arbrisseau de la Chine, rameux ; à feuilles alternes, subsessiles, elliptiques, très entières ; à capitules et à fleurs jaunes.

DUHAMELIA, Pers. BOT. PH. — Synonyme de *Hamelia*, Jacq.

DULACIA, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Moquilea*, Mart. et Zucc.

DULCAMARA, Mœnch. BOT. PH. — Syn. de *Solanum*, L.

DULCIN, ÉCHIN. — L'un des synonymes vulgaires de l'Oursin. (E. D.)

DULICHIMUM (δολιχός, long). BOT. PH. — Genre de la famille des Cypéracées-Cypérées, établi par A. Richard (Pers. *Syn. pl.*) pour une plante herbacée originaire de l'Amérique boréale, à tige rameuse et feuillée ; à fleurs en grappes axillaires, pédonculées ; à épillets distiques et multiflores. Le type de ce g. est le *D. spathaceum*.

DULONGIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Célastrinées-Élaodendrées, établi par Kunth pour un arbuste de la Colombie, le *D. acuminata*, à feuilles membraneuses-oblongues, aiguës, dentées à l'extrémité, dont la nervure médiane supérieure donne naissance à de petites grappes de fleurs pédicellées.

DULUS (δούλος, esclave). OIS. — Genre établi par Vieillot, aux dépens du genre *Tangara*, et ayant pour type le *Tangara palmarum*. Plus tard il rapporta ce g. à ses *Tachyphonus*. (G.)

DUMASIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées-Phaséolées, établi par De Candolle pour des plantes herbacées du Népal, grimpantes, à feuilles unijugées avec impaire ; à folioles ovales et à rameaux axillaires, souvent plus courts que les feuilles.

DUMECOLA, Swains. OIS. — Synonyme de *Curruca ruficauda*, espèce du g. Fauvette. (G.)

DUMERILIA (nom propre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Cébriionites, établi par Leach, sur une seule espèce qu'il nomme *pulchra*, et qui est originaire de l'Afrique centrale. M. de Castelnau, qui place ce g. à la suite de celui de *Hemiops* d'Eschscholtz, présume qu'il est fondé sur un individu femelle du genre *Cebrio*. (D.)

T. V.

DUMERILIA (nom propre). BOT. PH. — Lagasc., synonyme de *Jungia*, L. f. — Genre de la famille des Composées-Chicoracées, établi par Lessing (*Linn.*, p. 13, t. 1, f. 27) pour un arbrisseau du Mexique, inerme ; à feuilles alternes semi-amplexicaules, cordées, dentées ; à capitules en corymbes et à fleurs blanches. C'est le *Proustia mexicana* de Don.

DUMÉRIE. *Dumerilia* (nom propre). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, p. 38), qui le range dans sa famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. Ce g., dédié par l'auteur à M. le professeur Duméril, est fondé sur une seule espèce du Brésil, qu'il nomme *rubida*. (D.)

DUMICOLES. *Dumicolæ*. INS. — Dans notre classification des Lépidoptères diurnes de l'Europe, nous désignons ainsi un groupe du g. *Satyre* de Latreille, parce que toutes les espèces dont il se compose se reposent de préférence sur les buissons. Ce qui caractérise ce groupe, c'est d'avoir les trois principales nervures des premières ailes également et très fortement renflées à leur origine, et les antennes annelées de gris et de brun avec la massue allongée et fusiforme ; type *Satyr. arcanius* Linn. (D.)

DUMONTIA (nom d'un naturaliste). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la famille des Floridées, tribu des Gastérocarpées, établi par Lamouroux (*Essai*, p. 45), fondu ensuite dans son g. *Halymenia* par M. Agardh père, puis restauré par M. Greville, et enfin mal à propos, selon nous, réformé par M. J. Agardh dans son travail sur les Algues de la Méditerranée et de l'Adriatique. Notre compatriote ayant pris pour type de ce g. le *Dumontia ventricosa*, nous ne saurions, en effet, admettre qu'on y substituât le *D. filiformis* ; nous en avons dit les raisons ailleurs. Voici au reste les caractères de ce g., tel que nous l'entendons : Fronde ovoïde ou cylindrique, fistuleuse, simple ou rameuse, membraneuse, d'un rouge purpurin, ayant sa cavité remplie pendant la vie d'un liquide mucilagineux. Structure celluleuse, à cellules menues et arrondies. Fructification double : 1° Conceptacles (*favellidia*) nichés sous la couche épidermique, contenant, dans un péridium adhérent, un glomérule de spores ; 2° Tétraspores épars à la surface de la fronde

19

et se divisant triangulairement en trois ou quatre spores. Un petit nombre d'espèces (17, selon M. Endlicher, *Mantis. Bot.*, p. 40) compose ce g., qui croit sous presque toutes les latitudes, mais se rencontre plus fréquemment sous les zones tempérées. (C. M.)

***DUMORTIERA** (nom propre). BOT. CR.— (Hépatiques.) Ce g., décrit pour la première fois par MM. Reinwardt, Blume et Nees d'Essenbeck (*Nov. Act. Nat. Curios.*, XII, P. II, p. 410), a été dédié à un naturaliste belge, qui, par ses travaux sur cette famille, a puissamment contribué à sa réforme et bien mérité de la science. Ce g. fait partie de la tribu des Marchantiées. Depuis la première publication que nous venons de citer, on a acquis des notions plus précises sur ce g.; la plupart sont dues à l'un de ses fondateurs, qui, dans ses *Hépatiques d'Europe* (t. IV, p. 151), en a ainsi tracé les caractères : Réceptacle pédonculé, hérissé de poils, partagé irrégulièrement en 2 ou 3 lobes, à lobes fructigères réunis par la base, sans rayons intermédiaires. Pédoncule continu avec la fronde et nu. Involucre commun presque nul à la base du pédoncule, paléacé au sommet. Involucres propres aussi nombreux qu'il y a de lobes, isolés de ceux-ci à leur sommet, oblongs, tubuleux, s'ouvrant inférieurement par une fente, monocarpies, nus ou couverts de poils. Périanthe nul. Pistils horizontaux. Calypstre obovale, se rompant au-dessous du sommet, plus courte que l'involucre, conséquemment cachée et persistante. Capsule globuleuse, déprimée, papyracée, brièvement pédicellée, s'ouvrant irrégulièrement jusqu'au milieu en 4, 5 ou 6 valves. Élatères pariétales à 2 ou 3 spires, caduques. Fleur mâle disci- ou patériforme, courtement pédonculée, paléacée en dessous, ciliée sur le bord. Point de corbeilles gemmipares. Les plantes de ce g. sont remarquables par leur fronde membraneuse, munie d'une nervure assez déliée, dichotome ou prolifère de son sommet. Cette fronde est d'ailleurs striée ou réticulée par des veinules saillantes, quelquefois rayonnantes, et ne présente pas de pores à sa surface supérieure. Elle est couverte en dessous de nombreuses radicules éparses, sans nulle trace d'écailles, ou, s'il en existe, celles-ci sont rares et placées sans ordre. Point d'épiderme, la couche *hypoporique* en tenant lieu chez la plupart.

Ces plantes croissent sur la terre, dans les lieux humides et arrosés. Des 4 espèces connues, 2 sont exotiques, et croissent : le *D. hirsuta*, à Bourbon, au Brésil et aux Antilles; le *D. nepalensis*, dans l'Inde, et 2 européennes; et ont été trouvées : le *D. Spathysii*, à Corfou, le *D. irrigua*, en Angleterre. Cette dernière espèce avait servi de type au g. *Hygrophila*, Mack. (*Fl. Hib.*, II, p. 54), lequel, étant postérieur au *Dumortiera*, a dû lui céder la place. (C. M.)

***DUMREICHERA**, Steud et Hochst. BOT. PH.— Syn. de *Senrea*, Cav.

DUNALIA (Dunal, nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Solanées-Rectembryées-Cestrinées, établi par Kunth (Humb. et Bonpl., *Nov. gen.*, III, 55, t. 194) pour un arbuste de la Nouvelle-Grenade, le *D. solanacea*, à feuilles alternes, entières, couvertes inférieurement de poils étoilés, sessiles et bifides; à fleurs blanches en ombelles sessiles, extra-axillaires.

***DUNANTIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Composées-Sénécioidées, établi par De Candolle pour des plantes herbacées du Mexique, les *D. achiranthos* et *microcephala*, à tige droite, cylindrique et pubescente; à feuilles opposées lancéolées, pubescentes et entières; à capitules solitaires à l'extrémité des rameaux, quelquefois latéraux et sessiles.

DUNAR. MOLL.—Adanson a nommé ainsi, dans son *Voyage au Sénégal*, une espèce de Nérite, *Nerita senegalensis* de Gmelin. *Voy. NÉRITE*. (DESH.)

***DUNBARIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Papilionacées-Phaseolées, établi par Wight et Arnott (*Prodr.*, I, 258) pour des plantes herbacées, originaires des Indes, suffruticuleuses, volubiles; à feuilles pinnées trifoliées; à folioles latérales ovales, acuminées; à stipules et stipelles caduques; à inflorescence en grappes lâches, axillaires et à grandes fleurs.

***DUNCANIA**, Reichenb. BOT. PH.— Syn. d'*Asaphes*, DC.

***DUNDUBIA** (nom tiré d'un mot sanscrit signifiant *tambour*). INS.— MM. Amyot et Serville ont formé sous ce nom (*Hémipt.*, *Suites à Buffon*) un petit genre aux dépens de celui de Cigale (*voyez* ce mot). Les espèces de cette division, toutes exotiques, se font remarquer par le grand développement

des opercules, qui, chez les mâles, recouvrent l'organe du chant. Ils s'étendent ici presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. Le type est la *Cicada vaginata* Fabr. (*Cic. virens* Oliv.), de l'île de Java. (Bl.)

DUNES (δῦνος, hauteur). GÉOL. — Colines de sable mobile formées par l'action des vents, qui les déplacent et les font graduellement avancer dans l'intérieur des terres qu'elles envahissent à une distance souvent considérable.

***DUPATYA**, Fl. flum. BOT. PH. — Syn. d'*Eriocaulon*, Gærtn.

***DUPERREYA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées-Convolvulées, établi par Gaudichaud (*Voy. de l'Uranie*) pour un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, le *D. sericea*, à feuilles alternes, étroites, soyeuses; à fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, bleuâtres et disposées en grappes.

DUPINIA, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Ternstroemia*, Mut.

DUPLICATION. BOT. CR. — *Voy. DÉDUCTION*.

DUPPLICIPENNES (*duplices*, doubles; *pennæ*, ailes). INS. — Cuvier (*Tabl. de l'Anat. comp.*) indique sous ce nom une famille de l'ordre des Hyménoptères, qu'il caractérise ainsi : Abdomen pédiculé; ailes supérieures ployées dans leur longueur; antennes grossissant à l'extrémité. Les Duplicipennes (Ptérodyptes, Duméril) ne comprennent que les deux genres Guêpe et Masare. *Voy. ces mots.* (E. D.)

***DUPONTIA** (nom d'homme). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées-Avénaées, établi par R. Brown pour une plante herbacée fort élégante, originaire des îles Melville, glabre, dressée; à feuilles linéaires; à panicule simple et dorée, d'un fauve purpuréscent; à épillets articulés.

***DUPRATIA**, Raf. BOT. PH. — Syn. douteux de *Phlox*, L.

***DUPUISIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Anacardiées, établi par M. A. Richard (*Fl. seneg.*, t. 38) pour un arbre de la Sénégambie, à feuilles alternes, imparipennées, elliptiques, coriaces, glabres; à fleurs en panicule rameuse et terminale, très petites, distantes et d'un blanc rosé. L'unique esp. de ce g. est le *D. juglandifolia*.

DURANDEA, Delarb. BOT. PH. — Syn. de *Raphanistrum*, Tournef.

DURANTA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées-Lanténées, établi par Linné pour des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, inermes ou plus rarement munis d'épines axillaires; à feuilles opposées ou ternées et simples; à fleurs en épis lâches, axillaires ou terminaux, et à fleurs d'un bleu violacé. Le type de ce g. est le *D. Plumieri*.

DURBEC. OIS. — *Voy. CORYTHUS*.

DURE-MÈRE. ZOOL. — *Voy. ENCÉPHALE*.

***DURGANDA** (nom tiré d'un mot sanscrit signifiant *qui a une mauvaise odeur*). INS. — Genre de la famille des Réduvidés, de l'ordre des Hémiptères, établi par MM. Amyot et Serville (*Ins. hémipt.*, *Suites à Buffon*) aux dépens de celui d'*Opinus* de M. Laporte de Castelnau. Le type est la *D. rubra* Am. et Serv., de l'île de Java. (Bl.)

***DURIÆA** (nom d'un botaniste). BOT. CR. — (Hépatiques). Genre singulier par sa forme et son habitat, trouvé récemment près d'Oran, en Algérie, par M. le capitaine Durieu, botaniste de la commission scientifique, à qui nous nous sommes empressés, de concert avec M. Bory, d'en faire hommage (1). Ce genre appartient à la tribu des Ricciées et offre les caractères distinctifs suivants : Fronde dressée ou ascendante, composée d'une nervure (qu'on peut aussi considérer comme la tige) sur laquelle se déploie et se contourne en spirale une aile membraneuse, large de 2 à 5 millimètres, du plus beau vert et d'une extrême délicatesse, de façon à former avec elle une sorte d'hélice ou de vrille en cône renversé. Inflorescence dioïque. Anthéridies ovoïdes (observées jusqu'ici dans le seul *D. helicophylla*), d'un beau jaune orangé, rangées parallèlement et à la file l'une de l'autre le long du bord libre de la fronde. Fruits placés le long de la nervure ou ramassés à son sommet et munis de bractées, courtes dans l'espèce algérienne, proportionnellement très longues dans la plante sarde, *D. Notarisii*. Involucre sessile, ovale-lancéolé, acuminé, perforé au sommet et continu avec la fronde. Involucelles ou bractées en forme d'écaillés ou de bandelettes. Périanthe nul. Coiffe couronnée par un style

(1) Voyez Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences de l'Institut, séance du 22 mai 1843.

court, excentrique, toujours libre, persistante. Capsule globuleuse, pédicellée, caduque à la maturité. Élatères nulles. Spores polyèdres, hérissées de nombreux aiguillons. Les deux espèces connues, dont l'une paraît l'ébauche de l'autre, vivent au fond des lacs ou dans les marais spongieux, fixées au sol par l'extrémité inférieure seulement de la nervure, ou dans toute son étendue au moyen de nombreuses radicelles, en Afrique et en Sardaigne. Leur port rappelle certaines Algues, entre autres le *Volubilaria mediterranea* et principalement le *Dictyurus purpurens* Bory.

***DURIÈES.** *Duricea*. BOT. CR. — (Hépatiques.) Sous-tribu établie par M. Bory et par nous dans la tribu des Ricciées, en prenant pour type notre genre *Duricea*, qui jusqu'à présent la compose à lui seul. Nous la caractérisons comme il suit : Inflorescence dioïque. Fronde centripète, dressée ou ascendante, munie d'une nervure. Fruits disposés le long de la nervure ; un involucre, une coiffe et un style excentrique persistants ; spores isolées et hérissées de pointes.

(C. M.)

***DURIEUA,** Merat. BOT. PH. — Syn. de *Lafuentea*, Lagasc.

DURIO (δούριος, de bois). BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées-Bombacées, établi par Rumphius (*Herb. amb.*, I, p. 99, t. 29) pour un arbre de l'Inde, le *D. zibethinus*, à feuilles alternes, pétiolées, ovales-oblongues, très entières, luisantes en dessus, cendrées en dessous ; à fleurs en corymbes latéraux multiflores ; à fruits très volumineux, comestibles, ayant une odeur peu agréable.

DURISSUS. REPT. — Nom d'une esp. du g. *Crotale*.

DUROIA, L. F. BOT. PH. — Syn. de *Genipa*, Plum.

DURVILLEA (nom d'un marin célèbre). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Fucacées, établi par M. Bory (*Voyage de la Coquille*, pag. 65, tom. I et II, f. 1), et placé d'abord dans les Laminariées jusqu'à ce que sa fructification, mentionnée et décrite par MM. Agardh et Decaisne, et figurée par ce dernier botaniste (*Arch. Mus.*, II, p. 151, t. V, f. 1-6), ait montré la place qu'il doit définitivement occuper dans la famille des Phycoidées. Cette gigantesque

hydrophyte a été dédiée à l'illustre marin naturaliste qui, après avoir couru les plus éminents dangers dans trois voyages autour du monde, est venu périr misérablement, lui et toute sa famille, aux portes de la capitale. On peut résumer ainsi les principaux caractères de ce genre : Fronde présentant à sa base un épatement hémisphérique par lequel elle est fixée aux rochers, puis rétrécie en une sorte de stipe cylindrique, assez gros, et enfin s'évasant en une lame cunéiforme ou en éventail irrégulièrement déchiqueté. Dans cet état et hors du temps de la fructification, nul moyen de distinguer cette Algue d'une Laminarie : aussi notre *Laminaria caepæstipes* (*Sert. Patag.*, p. 11, t. II), rapportée par M. Alc. d'Orbigny, n'est peut-être qu'un individu jeune de l'Algue qui fait le sujet de cet article. Les lanières en forme de discipline, qui résultent de la déchiqueture de la lame, quelquefois fort courte, dont nous venons de parler, sont primitivement planes ; mais peu à peu elles se renflent et deviennent cylindriques en s'allongeant. Leur intérieur se creuse de cavités polyèdres, souvent irrégulières, d'autres fois symétriques, séparées entre elles par de minces cloisons et simulant les alvéoles d'une ruche, dans une coup transversale. La fructification est éparse sur ces lanières. Elle consiste en conceptacles sphériques nichés dans leur épaisseur, tout près de la périphérie, et percés d'un pore au sommet. Les spores qui naissent intérieurement de tous les points de la paroi de ces conceptacles sont simples⁽¹⁾ (1), ovoïdes, enveloppées d'un périspore et accompagnées de filaments convergeant vers le centre de la loge. Elles sont fixées par leur bout le plus mince. Une seule espèce constitue ce genre originaire des côtes du Chili. Il y est employé comme aliment par les classes pauvres. La plante acquiert des dimensions énormes, puisqu'on en a mesuré des individus qui avaient jusqu'à 4 ou 5 mètres de longueur, et présentaient des lanières de la grosseur du bras. (C. M.)

DUSODYLE et **DYSODYLE**, Cord. (du-

(1) Mon ami, le Révérend M. J. Berkeley, m'annonce (12 janvier 1844) que M. Hooker fils, qui, dans le grand voyage au pôle Sud, a étudié et dessiné ces organes sur le frais, les a trouvés semblables à ceux que nous avons décrits comme propres au g. *Ctenostus* (roy. ce mot), et conséquemment composés.

σάβης, puant). MIN. — Syn. : Terre bitumineuse foliée, Houille et tourbe papyracée, *Stercus diaboli*. Sorte de combustible bitumineux qui brûle en répandant une odeur infecte, et se présente en masses ou petites couches, qui se délitent avec facilité en feuillets très minces, flexibles, d'un gris verdâtre ou jaunâtre. Il est opaque, mais ses feuillets isolés sont translucides; et, plongés dans l'eau, ils se séparent en devenant plus transparents et plus flexibles. Cette substance, dont la composition est encore mal connue, se trouve à Meliti, près de Syracuse, en Sicile, où elle est assez répandue dans des marnes schisteuses. Ces schistes marno-bitumineux sont inflammables, et c'est à la présence du Duso-dyle qu'ils sont redevables de cette propriété. (DEL.)

DUVALIA (nom propre). BOT. CR.—(Hépatiques.) C'est M. Nees d'Esenbeck qui a fondé ce genre (*Magaz. der Gesellsch. naturf. Freunde z. Berlin*, VIII, p. 271, t. 10) de la tribu des Marchantiées, sur une espèce de *Grimaldia*, le *Gr. rupestris* Lindg. Voici comme il est défini (*Hep. Eur.*, IV, p. 245) : Réceptacle femelle, pédonculé, hémisphérique, très entier, mono-di-ou tétracarpé. Pédoncule continu avec la fronde, à peine involucre à la base, mais manifestement involucre au sommet. Involucre de 1 à 4, naissant sous le réceptacle et isolés de son bord crénelé, annulaires, crénelés eux-mêmes, très courts, monocarpes. Périante nul. Coiffe se rompant de bonne heure, dont on trouve d'abord des résidus à la base de la capsule, mais qui finit par disparaître tout-à-fait. Capsule réticulée, remplissant l'involucre, visible, presque sessile, globuleuse, s'ouvrant au-delà de son milieu en boîte à savonnette. Élatères dispères. Spores tuberculeuses. La fleur femelle n'a pas encore été observée, et la fleur mâle est inconnue. Appareil gemmipare nul. Cette plante présente une fronde membraneuse, mince, à peine épaissie dans la ligne médiane, bifurquée et prolifère de son sommet échanané. Point de pores à la superficie, qui est obscurément aréolée. Quelques écailles en dessous le long de la nervure. Couche hypoporique creusée de grandes cavités aériennes. L'espèce unique de ce genre croit sur les rochers calcaires et les murs, dans les montagnes, et

n'a encore été trouvée qu'en Allemagne, aux environs de Maggendorf et de Carlsruhe.

(C. M.)

***DUVAUA** (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Anacardiées, établi par Kunth (*Ann. sc. nat.*, II, 340) pour des arbres ou des arbrisseaux du Chili et de la Polynésie, toujours verts, fétides, épineux; à feuilles alternes, pétiolées, simples, très entières ou sinuées-dentées; à fleurs en grappes axillaires, sessiles, multiflores, solitaires, géminées ou ternées; à fleurs pédicellées, d'un jaune pâle, et à fruits noirs. Ces plantes, dont on connaît trois espèces, sont cultivées dans nos jardins. On prépare avec le fruit du *D. latifolia* une liqueur fermentée ayant quelques unes des qualités du vin.

***DUVAUCELIA** (nom propre). BOT. PH.—Bowdich a décrit dans son ouvrage sur les végétaux de Madère (396) un genre de plantes herbacées très grêles et fort belles; à feuilles linéaires, fasciculées; à fleurs en panicules lâches, à corolle blanche à l'extérieur et rose à l'intérieur, rapporté au *Genera incertae sedis*.

***DUVAUCÉLIE**. *Duvaucelia* (nom propre). INS.—Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*, p. 227), qui le range dans sa famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. Ce genre a été dédié par l'auteur au voyageur Duvaucel, mort victime de son zèle pour la science à Calcutta; il est fondé sur une espèce du Bengale qu'il nomme *bicincta*. Cette espèce fait partie de notre Muséum d'histoire naturelle. M. Macquart, dans ses *Diptères exotiques*, place le genre *Duvaucelia* dans la division des Brachocères, sous-division des Aplocères, famille des Dichètes, et tribu des Muscides. (D.)

***DUVERNOYA**, Desp. BOT. PH.—Syn. de *Cuphea*, Jacq.

DUVET. OIS.—Voyez PLUME.

DUVET. BOT.—Syn. de Pubescence.

DYACANTHUS. INS.—Voyez DIACANTHUS.

DYASMEA. POLYP.—Syn. de *Dynamena*. Voy. ce mot. (E. D.)

***DYCIRTOME**. *Dycirtoma* (δύς, double; κύρτωμα, convexité; il eût fallu écrire DICYRTOME). INS.—Genre de l'ordre des Thysanoures, famille des Smyntburides, éta-

bli par M. l'abbé Bourlet, et ainsi caractérisé par ce savant : Antennes longues, composées de huit articles, dont cinq pour la partie qui précède le coude, et trois pour l'autre. La première partie a son premier article gros et court, et les quatre suivants à peu près égaux; la partie au-dessus du coude se compose d'abord de deux et quelquefois de trois articles, puis d'une pièce formée d'un grand nombre de petits anneaux. Cette dernière pièce offre, en outre, un peu au-dessous de son sommet, une petite excroissance latérale. L'abdomen porte de chaque côté, vers le milieu de la partie dorsale, un tubercule, au-devant duquel sont quelques lignes imprimées, irrégulières. La partie anale est grosse, courte et dirigée en bas. Ce genre ne renferme que deux espèces, et celle qui peut en être considérée comme le type est le *D. atropurpurea* Bourl. Cette espèce se tient sur les Champignons, particulièrement sur le *Fistulina buglossoides*, où elle est assez commune en automne. (H. L.)

DYCTIOLOMA. BOT. PH. — Voy. DICTYOLOMA.

***DYCKIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées, établi par Schultes fils (*Syst.*, VII, 4, XV, 1195) pour des plantes herbacées des montagnes du Brésil, à feuilles radicales lancéolées ou linéaires-lancéolées, acuminées, à hampe simple en épi multiflore, munie de bractées denticulées. Le type de ce genre est le *D. rarifolia*.

DYCTIE. *Dyctia*. INS. — Genre de Diptères établi et ensuite abandonné par Latreille. M. Robineau-Desvoidy, en le rétablissant (*Essai sur les Myodaires*, p. 692), en a changé l'orthographe nous ne savons pourquoi (voy. DICTYE). Quoi qu'il en soit, il le range dans sa famille des Palomydes, tribu du même nom, et y rapporte 7 espèces, toutes nommées par lui, dont 6 de France et 1 originaire de Cayenne. Nous n'en citerons qu'une seule, *Dyctia claripennis*, trouvée par l'auteur dans les environs de la ville qu'il habite.

Les Dyties se rencontrent parmi les herbes des lieux qui ont été submergés. (D.)

DYCTION ou mieux **DICTYON** (δίκτυον, filet). ARACH. — Genre de l'ordre des Aranéides, tribu des Araignées, créé primitivement par M. Reuss sous le nom de

Megamymæktion dans le t. I du *Musée Senkerberg*; cette dénomination n'a pas été adoptée par M. Walckenaër à cause de sa trop grande longueur. Les caractères de cette nouvelle coupe générique sont : Yeux au nombre de huit, inégaux entre eux, sur quatre lignes et formant une bande figurant un X très dilaté : les deux yeux intermédiaires de la seconde ligne ayant de chaque côté, en avant et en arrière, de petits yeux rapprochés d'eux qui forment un carré long, dans lequel ces deux intermédiaires se trouvent placés. A une certaine distance de ce groupe de six yeux, se trouvent deux yeux sur le sommet de la tête et plus rapprochés entre eux que les deux intermédiaires antérieurs; lèvre petite, carrée. Mâchoires grandes, larges, plates, entourant la lèvre, qu'elles dépassent de beaucoup en hauteur. Pattes allongées, fines; la quatrième paire la plus longue, les autres presque égales, mais la troisième un peu plus longue que la seconde; la première paire est la plus courte.

La seule espèce connue de ce genre est le *D. DE REUSS*, *D. Reuss* Walck. (*Megamymæktion caudatum* Reuss). Cette espèce a l'Égypte pour patrie. (H. L.)

DYCTIONOTA. INS. — Voy. DICTYONOTA.
DYCTIOPHORA. INS. — Voy. DICTYOPHORA.

DYCTIS (nom historique). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, établi par M. le docteur Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, *Entom.*, 1^{re} partie, p. 138, pl. 3, fig. 5) et faisant partie de la tribu des Nymphalides. Ce genre est fondé sur une espèce nommée par l'auteur *agondas*, et rapportée de Vanikoro par Dumont-d'Urville. (D.)

DYMUSIA. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Méliophiles, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entom. dritter Band*, 209) qui le range dans son groupe des Goliathides, et lui donne pour type la *Cetonia cyanea* Oliv. (*Schizorhina id.* Gor. et Perch.), de Java. (D.)

DYNAMENA. POLYP. — Genre de Polypes de la famille des Sertulariées, créé par Lamouroux (*Bull. Soc. Phil.*, 1812) et correspondant aux *Dyasmea* de M. Savigny. Les Dynamènes sont très voisins des Sertulariées, et ils s'en distinguent principalement par

leur petitesse, par leurs cellules sessiles et opposées, souvent d'une diaphanéité complète et par leur mode de ramification. Ils ont du reste, les uns et les autres, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes et la même organisation. On connaît un assez grand nombre d'espèces de *Dynamena* qui se trouvent répandues dans toutes les mers; nous prendrons pour type le *D. operculata* Ellis, qui habite les mers de l'Europe et de l'Amérique.

Voy. SERTULARIA. (E. D.)

DYNAMÈNE, Vig. et Horsf. ois. — Syn. de Coucou d'Orient, *Cuculus orientalis*. (G.)

DYNAMÈNE, Leach. CRUST. — Voyez CYMONOCÉE. (H. L.)

DYNASTES, Mac-Leay. INS. — Syn. de *Scarabæus*, Latreille. (D.)

DYNASTIDES. *Dynastidae*. INS. — Nom d'une famille de Coléoptères établie par Mac-Leay (*Horæ entom.*, pag. 30 et 72, édit. Lequien) aux dépens des Lamellicornes des auteurs français, et qui correspond à la section des Xylophiles, de la tribu des Scarabéides de Latreille. L'auteur anglais donne pour type à cette tribu son g. *Dynastes*, le même que le g. *Scarabæus* de Linné, tel qu'il a été restreint par Latreille. Voy. SCARABÉE. (D.)

DYNASTITES. INS. — M. de Castelnau désigne ainsi un groupe de Coléoptères Lamellicornes, qu'il établit dans la tribu des Scarabéides Xylophiles de Latreille, et qui correspond en partie à la famille des Dynastides de Mac-Leay. Voy. ce mot. (D.)

DYNEUTES. INS. — Voy. DINEUTES.

DYNAMÈNE. *Dynomene*. CRUST. — Ce genre, qui appartient à la section des Décapodes anomoures et à la famille des Aptérorures, a été établi par Latreille sur un petit Crustacé extrêmement voisin des Dromies, mais qui s'en distingue facilement en ce que les pattes de la quatrième paire sont semblables aux précédentes, et que celles de la cinquième paire seule sont petites et relevées sur les côtés du corps. La carapace est moins bombée et plus tronquée postérieurement que chez les Dromies; la disposition des yeux, des antennes, des pattes-mâchoires externes et des pattes antérieures, est à peu près la même; les pattes de la quatrième paire s'insèrent sur le même niveau que celles des deux paires précédentes, et sont, de même qu'elles, un peu comprimées; les

pattes postérieures sont très grêles, et s'insèrent au-dessus et en arrière des troisièmes. Enfin l'abdomen de la femelle est grand, et présente, entre les sixième et septième segments, deux plaques latérales comme chez les Dromies, mais beaucoup plus grandes.

La seule espèce connue est la *D. hispida* Desm. (*Consid. génér. sur les Crust.*, p. 133, pl. 18, fig. 2). Elle a été rencontrée sur les côtes de l'île de France. (H. L.)

DYOXIS. INS. — Voy. DIOXYS.

DYPSIS. BOT. PH. — Genre de la famille des Palmées-Arcinées, établi par Noronha pour de petits Palmiers de Madagascar arundinacés, à frondes pinnées, à spadices grêles, à spathes membraneuses ouvertes au sommet; à fleurs petites, accompagnées de bractées et de bractéoles.

DYPTERIGIA. INS. — Voy. DIPTERYGIA.

DYRODERES. INS. — Genre d'Hémiptères, de la section des Héteroptyères, famille des Scutellériens, créé par M. Maximilien Spinola (*Ess. sur les Hémipt. héteropty.*, p. 311), et adopté par MM. Amyot et Serville (*Hémipt.*, p. 127), qui ont changé le nom de *Dyroderes* en celui de *Doryderes* (δῶρυ, lance; δῆρον, cou).

Très voisins des *Sciocoris*, les *Dyroderes* n'en diffèrent que par leur prothorax à bords latéraux, dilatés en une membrane mince et arrondie. L'espèce type est le *D. marginatus* Fabr. (*Pentatoma aparines* L. Duf.), qui habite le midi de la France, et se trouve sur le Grateron (*Galium aparine* Linn.), dont elle pique et suce les fruits: elle exhale une mauvaise odeur. (E. D.)

DYASTER. ÉCHIN. — Voy. DISASTER.

DYSCHIRIUS. INS. — Voyez DISCHIRIUS.

DYSCHORISTE (δυσχόριστος, difficile à séparer). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées-Ruellées, établi par Nees (*Wallich Plant. as. var.*, III, 81) pour des arbrisseaux des Indes étalés ou rampants, à feuilles opposées, obovales ou cunéiformes; à fleurs solitaires, sessiles, en grappes terminales, munies de deux bractées foliiformes.

DYSCHROMUS (δύς, fâcheux; χρώα, couleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. le baron de Chaudoir (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. IV,

p. 429, pl. 10 B, fig. 2). Ce genre est fondé sur une seule espèce que l'auteur croit de Java ou des îles voisines et qu'il nomme *D. opacus*. Elle se rapproche beaucoup par sa forme des *Distrigus* de M. le comte Dejean, et par ses caractères génériques des *Drimostoma* du même entomologiste. (D.)

***DYSCOLETES** (δύσκολος, incommode). INS. — Genre de la famille des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, créé par M. Westwood (*Gener. synopsis.*, p. 62) et ne comprenant qu'une seule espèce, le *D. lancifer* West., d'Angleterre. (E. D.)

***DYSCOLUS** (δύσκολος, difficile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. le comte Dejean (*Spec. gen.*, t. V, p. 437) et auquel il rapporte 14 espèces, toutes d'Amérique, à l'exception d'une seule qui est de Java. La plupart sont du Mexique, et ont été nommées comme nouvelles, soit par lui, soit par M. Chevrolat. Ce genre a pour type le *Dolichus memnonius* de Schöenherr. (D.)

***DYSDERCUS** (δύς, mal; δέχομαι, je vois). INS. — MM. Amyot et Serville ont formé sous ce nom dans la famille des Lygèides, de l'ordre des Hémiptères, un g. aux dépens de celui d'*Astemma*. Nous n'avons pu saisir les caractères qui l'en distinguent. Le type est le *Lygæus Koenigii* Fabr. (Bl.)

DYSDÈRE. *Dysdera* (δύς, sans; δέρη, cou). ARACH. — Genre de l'ordre des Aranéides, tribu des Araignées, établi par M. Walckenaër, et ainsi caractérisé par ce savant : Yeux au nombre de six, presque égaux entre eux, rapprochés sur le devant du corset et sur deux lignes; les postérieurs au nombre de quatre contigus; les deux antérieurs disjoints et écartés. Lèvre allongée, ovalaire. Mâchoires droites, dilatées à leur base. Pattes de longueur moyenne, la paire antérieure plus allongée que la postérieure. Les Aranéides qui composent ce genre se renferment dans un sac oblong, d'un tissu blanc, serré, ou dans des tubes de soie sous les pierres ou dans les cavités des murs. Ce genre renferme cinq espèces dont quatre appartiennent à l'ancien monde et une au nouveau monde. Comme type de cette coupe générique, nous citerons la *D. erythrina* Walck. (*Hist. nat. des Ins. apt.*, t. I,

p. 261, n° 1). Cette espèce n'est pas rare dans toute la France, et plus au midi, en Espagne et en Égypte. Pendant mon séjour en Algérie, je l'ai rencontrée assez communément dans l'est et l'ouest de nos possessions du nord de l'Afrique. Elle est errante, et on la trouve depuis le mois de janvier jusqu'en novembre. Elle se renferme dans des sacs de soie sous les pierres. (H. L.)

***DYSEMONE**. BOT. PH. — Genre établi par Forster (*Comment.*, Gotting., IX, 45) et non encore décrit.

***DYSIDES** (δυσειδής, difforme). INS. — Genre de Coléoptères établi par M. Perly (*Delectus animalium articul.*, etc., pag. 113, tab. 22, fig. 4) sur un petit insecte du Brésil qu'il nomme *obscurus*, et qu'il place dans la famille des Serricornes, tribu des Pli-nioides de Latreille. Suivant M. Westwood, qui a publié le même genre dans le *Magas. zoolog.* de M. Guérin, année 1835, pl. 123, et en a rectifié les caractères, il appartiendrait à la famille des Xylophages, tribu des Bostrichides, et serait voisin des *Upate* ou des *Psoa* de Fabricius. (D.)

***DYSIDIUS** (δύς, fâcheux; ἴδιος, apparence). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. le baron de Chaudoir (*Bull. de la Soc. imp. des natur. de Moscou*, 1838, n° 1, p. 8 et 14) et auquel il donne pour type l'*Omasus morosus* de M. le comte Dejean. Cette espèce est de l'Amérique septentrionale. (D.)

***DYSODA**, Lour. BOT. PH. — Syn. de *Serrissa*, Commers.

DYSODE. MIN. — Syn. de Chaux carbonatée fétide.

***DYSODEA**, Pers. BOT. PH. — Syn. de *Lygodysodea*, Ruiz et Pav.

DYSODES. *Dysodes*. ois. — Petite famille établie par Vieillot et adoptée par Latreille et Lesson, pour un seul genre, l'*Hoazin* (*Opisthocomus*, Hoffm.), dont la place varie suivant les auteurs, et que nous examinerons au mot HOAZIN. (G.)

***DYSODIA** (δυσώδης, puant). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénéconioidées, établi par Cavanilles (*Ann. sc. nat.*, VI, 334) pour des plantes herbacées du Mexique, ayant le facies des Tagètes; les feuilles opposées ou plus rarement alternes, indivises et plus souvent pennatifor-

lites, à dentelures aiguës ou atténuées en poils.

***DYSODIUS** (δυσωδία, mauvaise odeur). INS. — Genre de la famille des Aradides, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encyclop. méth.*, t. X) sur un insecte du Brésil, *D. lunatus* (*Acanthia lunata* Fabr.), très remarquable par son corselet semi-lunaire, ayant ses angles antérieurs avancés, en forme de lobes arrondis; son abdomen dentelé sur les bords, et ses antennes à premier article gros et assez long. (Bl.)

DYSODYLE. MIN. — Voy. DUSODYLE.

DYSOPE (δυσ, rebutant; ὤπη, face).

MAM. — Genre de l'ordre des Cheiroptères insectivores établi par Fr. Cuvier, qui lui assigne pour caractères: 2 incisives à la mâchoire supérieure et 4 à l'inférieure; 2 étamines à chaque mâchoire; 4 molaires de chaque côté du maxillaire supérieur, c'est-à-dire 2 fausses et 2 normales; 10 molaires au maxillaire inférieur, 4 fausses et 6 vraies. L'unique espèce de ce genre est le D. DE L'INDE, *D. moops*.

***DYSOPHYLLA** (δυσ, puant; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiées-Menthoïdées, établi par Blume (*Bijdr.*, 826) pour une plante herbacée, originaire des lieux humides de Java; à feuilles ovales-oblongues, sessiles, dentelées; à fleurs en épis. La *D. auricularia* est le type et l'unique espèce de ce genre.

***DYSORNITHIA**, Sw. OIS. — Syn. de Geai brun, *Corvus canadiensis* Gm. Voyez GEAI. (G.)

DYSOSMON, Raf. BOT. PH. — Syn. rapporté avec doute par Endlicher au genre *Sesamum*, L.

***DYSOXYLON** (δύσοσμος, fétide; ξύλον, bois). BOT. PH. — Genre de la famille des Méliacées, dont l'écorce et le bois exhalent souvent une odeur désagréable, alliée dans certaines espèces. Ses caractères sont: Calice petit, 4-5-fide. Autant de pétales ovales-oblongs, ouverts. Filets soudés en un tube dentelé au sommet, qui porte 8-10 anthères insérées vers sa gorge. Ovaire entouré à sa base d'un disque court et annulaire, à 3-4 loges contenant chacune 2 ovules, surmonté d'un style filiforme qui termine un stigmate pelté. Capsule coriace s'ouvrant en 3-4 val-

T. V.

ves, dont chacune emporte la cloison sur son milieu, partagée en autant de loges 1-spermes, dont plusieurs avortent quelquefois. Graine dépourvue d'arille, marquée du côté interne d'un large hile, attachée à l'angle interne de la loge, à grands cotylédons le plus souvent obliquement superposés. Les espèces connues, au nombre de 6, sont toutes de grands arbres de Java. Leurs feuilles sont pennées sans impaire; leurs fleurs en panicules axillaires. (Ad. J.)

DYSPHANIA (δυσφανής, qui paraît à peine). BOT. PH. — Genre rapporté à la famille des Chenopodées, établi par Robert Brown pour une petite plante herbacée de la Nouvelle-Hollande, à feuilles alternes, dépourvues de stipules, très entières; à fleurs très petites, blanches, très brièvement pédicellées. La fleur supérieure est hermaphrodite, et les autres sont femelles.

DYSPORUS, Illig. OIS. — Syn. de Fou.

DYSSODIA. BOT. PH. — Voy. DYSODIA.

DYTCIDÆ, Leach. INS. — Voy. DYTISCIDES. (D.)

DYTCITES, Latreille. INS. — Voy. DYTISCIDES, Aubé. (D.)

DYTIQUE. *Dytiscus* (δυτικός, qui aime à se plonger dans l'eau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Dytiscides, fondé par Linné et adopté par tous les entomologistes, mais ayant subi de grandes modifications depuis sa fondation, comme tous ceux du même naturaliste. D'après la méthode du docteur Aubé que nous suivons pour les Hydrocanthares, ainsi que nous l'avons dit à l'article COLÉOPTÈRES, le genre dont il s'agit se borne aux espèces qui se distinguent des autres de la même tribu par les caractères génériques suivants: Dernier article des palpes égaux; prosternum droit, arrondi postérieurement. Tarses des pieds postérieurs terminés par deux crochets égaux et mobiles. Le genre Dytique ainsi restreint ne renferme plus que des Insectes d'une grande taille, à forme ovale et plus étroite en avant qu'en arrière, dont le corps, épais dans le milieu, s'amincit sur les bords. Leur tête, assez grosse, et dont les yeux sont saillants, est transversale, c'est-à-dire plus large, et il en est de même de leur corselet ou prothorax, dans lequel la première se trouve enfoncée en partie. Les antennes sont fili-

formes. L'écusson est triangulaire et très apparent. Les élytres sont elliptiques, lisses dans les femelles et souvent sillonnées dans les mâles; elles recouvrent des ailes membraneuses propres au vol. Les trois premiers articles des tarses des deux pieds antérieurs dans les mâles sont dilatés en une palette arrondie, ciliée extérieurement et garnie en dessous de cupules, les unes grandes, les autres petites. Les trois premiers articles des pieds intermédiaires du même sexe sont également dilatés, mais carrément et garnis aussi de cupules très petites qui, par leur rapprochement, forment une brosse. Les pattes postérieures, très robustes, ont une organisation toute différente; les tibias et les tarses sont aplatis en forme de rame et ciliés dans toute leur longueur; les premiers sont garnis en dedans de deux fortes épines, et les seconds sont terminés, comme nous l'avons déjà dit, par deux crochets mobiles. Enfin, le dernier segment de l'abdomen est échancré dans les deux sexes, mais beaucoup plus dans les femelles.

On a vu plus haut que les élytres des femelles sont sillonnées, tandis que celles du mâle sont lisses, et que les tarses antérieurs de celui-ci sont dilatés en palettes et garnis en dessous de corps spongieux formant ventouse. C'est à l'aide de ces ventouses que le mâle retient la femelle par le col au moment de l'accouplement, en même temps que les sillons des élytres de celui-ci empêchent le corps du mâle de glisser pendant la durée de cet acte important de la reproduction.

Pour ne pas nous répéter, nous renvoyons à l'article DYTISCIDES, nom de la tribu où nous avons réuni les faits les plus intéressants sur les mœurs et l'organisation de ces Insectes.

Parmi les 17 espèces de Dytiques que décrit M. le docteur Aubé, nous en remarquons 10 d'Europe, 1 d'Afrique et 6 d'Amérique. Au nombre des premières se trouve le *Dytiscus latissimus* Linn., l'espèce la plus grande du genre et qui peut en être considérée comme le type. On a cru longtemps cette espèce étrangère à la France, mais M. Lepaige l'a prise le premier dans le département des Vosges, il y a une vingtaine d'années, et depuis on l'a prise également dans les environs d'Épernay. (D.)

DYTISCIDES. *Dytiscidae*. INS.—L'une

des trois tribus de Coléoptères pentamères établies par M. le docteur Aubé dans la famille des Hydrocanthares, et qui se distingue des deux autres: 1° en ce que les hanches postérieures des Dytiscides ne cachent pas une grande partie de l'abdomen, comme chez les Haliplides; et 2° en ce qu'ils ont 5 articles bien distincts à tous les tarses, tandis qu'il n'y en a que 4 d'apparens aux tarses antérieurs et intermédiaires chez les Hydroporides. M. Aubé partage ensuite cette tribu en deux divisions, d'après la présence ou l'absence de l'écusson, très visible dans l'une, et qui ne peut être aperçu dans l'autre qu'en écartant les élytres. La première division renferme 13 genres et la seconde 4, en tout 17 genres, dont voici les noms. Genres chez qui l'écusson est très apparent: *Pælobius*, *Matus*, *Coptotomus*, *Eunectes*, *Agabus*, *Ilybius*, *Colymbetes*, *Acilius*, *Hydaticus*, *Dytiscus*, *Cybister*, *Copelatus*, *Anisomera*. Genres chez qui l'écusson n'est pas visible: *Laccophilus*, *Noterus*, *Hydrocanthus*, *Suphis*.

A l'exception du g. *Pælobius*, très convexe en dessous, et du g. *Anisomera*, allongé comme un Carabique, les autres Dytiscides sont généralement d'une forme ovale et aplatie. Leur taille varie beaucoup: dans quelques genres elle s'élève jusqu'à 3 ou 4 centimètres, tandis que dans d'autres elle est à peine de quelques millimètres. Leurs antennes sont filiformes; quelquefois cependant elles sont renflées vers l'extrémité, chez les mâles seulement. Leurs quatre pattes postérieures sont plus longues que les antérieures, aplaties, ciliées et amincies vers le bout. Leurs cuisses, quoique libres, sont articulées de manière à ne pouvoir se mouvoir que latéralement. Les Dytiscides sont des Insectes essentiellement aquatiques, organisés par conséquent pour la natation; cependant leur organisation est telle qu'ils peuvent au besoin sortir de l'eau pour se transporter d'un lieu à un autre, soit en marchant, soit même en volant, car leurs élytres recouvrent des ailes membraneuses très propres au vol dans la plupart des espèces. Dans l'eau, leur séjour habituel, ils font une chasse continuelle aux autres Insectes aquatiques, pour s'en nourrir. Ils s'en saisissent avec leurs pattes antérieures comme avec des mains, et les portent ensuite à la bouche, pour les dévorer.

Bien qu'ils puissent vivre longtemps sous l'eau, ils sont pourtant obligés de remonter assez souvent à sa surface, pour respirer. Ils leur suffit pour cela de cesser tout mouvement; alors leur corps, spécifiquement plus léger que le liquide ambiant, ne tarde pas à surnager, mais dans une position inclinée, la tête en bas; de sorte que l'extrémité seule de leur abdomen sortant de l'eau, c'est par les stigmates situés à cette extrémité, et qu'ils découvrent en soulevant leurs élytres, que l'air pénètre dans leurs trachées. S'ils veulent retourner au fond de l'eau, ils recouvrent au contraire ces mêmes stigmates en abaissant promptement leurs élytres; ainsi l'eau ne peut jamais pénétrer dans leurs organes respiratoires.

Les Dytiscides vivent dans toutes les eaux douces, principalement dans celles qui sont tranquilles. Ils nagent avec autant de vitesse que de facilité. Nous avons dit qu'ils peuvent voler au besoin: c'est ordinairement à l'approche de la nuit qu'ils sortent de l'eau, pour se transporter, à l'aide de leurs ailes, d'un marais ou d'un étang à un autre: c'est ce qui explique la présence de ces Insectes dans des amas d'eaux causés temporairement par les pluies, où bien certainement ils n'ont pu naître. Leur vol produit un bourdonnement semblable à celui des Hanneçons.

Le tube alimentaire des Dytiscides ressemble à celui des Carabiques; mais le jabot se termine postérieurement par un bourrelet annulaire, que produit la saillie de l'orifice du gésier; celui-ci est armé antérieurement de 4 pièces cornées en prismes, et de membranes charnues. L'intestin grêle est plus long que dans les Carabiques, filiforme et replié. Le cœcum est terminé par un appendice vermiculaire, contourné en spirale, et s'insère à l'origine du rectum par un rétrécissement en forme de col, susceptible de se gonfler par l'air; c'est pour ces Insectes une véritable vessie natatoire qui sert à les élever du fond de l'eau à sa surface. — Deux vaisseaux biliaires semblables à ceux des Carabiques ont quatre insertions isolées autour de l'extrémité du ventricule chylique. Les ovaires sont deux faisceaux d'une trentaine de gaines chacun. L'oviducte est cylindrique. Il n'y a point de crochets vulvaires, mais un labre corné composé de deux lames contiguës.

Les larves des Dytiscides sont toujours longues, renflées au milieu; les derniers anneaux forment un cône allongé, garni latéralement de poils flottants. Deux petits corps cylindriques, placés à l'extrémité, servent à l'introduction de l'air dans les trachées; on distingue aussi des stigmates sur les côtés de l'abdomen. La tête est grande, armée de mandibules arquées. Six pattes écailleuses, assez longues, garnies de poils depuis et y compris la jambe jusqu'à l'extrémité du tarse, sont attachées par paires aux trois premiers segments; le premier de ceux-ci est protégé, tant en dessus qu'en dessous, par une plaque écailleuse. Les larves des Dytiscides se déplacent dans l'eau par des mouvements vermiculaires très rapides, et en frappant le liquide avec la partie postérieure de leur corps. Elles se nourrissent de larves plus faibles qu'elles, telles que celles de Libellules, de Tipules, de Cousins, etc. Lorsque le temps de leur transformation est venu, elles quittent l'eau, s'enfoncent dans la terre qui borde le rivage, s'y pratiquent une cavité ovale et s'y renferment pour se changer en nymphe, puis en insecte parfait. Suivant Roësel, les œufs d'une espèce qui porte son nom, *Dytiscus Roeselii*, éclosent dix à douze jours après la ponte. Au bout de quatre à cinq jours, la larve a déjà près de 5 lignes de long, et se meut pour la première fois. Après un intervalle de même durée, et après avoir subi un second changement de peau, elle est une fois plus grande; enfin, quand elle a pris tout son accroissement, sa longueur est d'à peu près 2 pouces. En été, on en a vu se changer en nymphe au bout de quinze jours, et devenir insecte parfait après un pareil laps de temps. Le cœcum assez long de l'insecte parfait s'aperçoit déjà dans la larve.

Il résulte de ce qui précède que les Dytiscides à l'état de larve sont purement aquatiques, qu'ils deviennent terrestres sous la forme de nymphes, et de véritables amphibiés lorsqu'ils sont parvenus à l'état d'insecte parfait. (D.)

DYTISCITES. INS. — Groupe d'Hydrocanthares, établi par M. de Castelnau et correspondant en partie aux Dytiscides de M. Aubé. (D.)

DZIGGETAI et **DZIGITALI.** MAMM. — Espèce du g. Cheval. Voy. ce mot.